

DECEMBRE 2008



MERKUR

DE L'ÉTAT LÉTZEBUERGER MERKUR
BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

[www. cc. lu](http://www.cc.lu)

Enquête Eurochambres 2009
**Quel rythme pour
l'économie en 2009?**



■ EDITORIAL

Saisir les opportunités des marchés extérieurs pour résister à la crise



■ FLASH

La Chambre de Commerce invite la Finlande dans le cadre d'un séminaire économique sur l'énergie



■ INTERNATIONAL

Les entreprises luxembourgeoises au Big 5 Show à Dubaï

LEASING



Optez pour le leasing de la BCEE !

Optimisez le financement du matériel que vous utilisez dans l'exercice de votre profession. La BCEE vous propose, plutôt que d'acheter votre matériel, de le louer en recourant à un contrat de leasing. Ainsi vous préservez votre trésorerie et vous bénéficiez en plus d'avantages fiscaux décisifs.

Intéressés ? Nos conseillers PME sont à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire. Vous pouvez également effectuer directement une demande d'offre de leasing en ligne sur notre site www.bcee.lu.



SPUERKEESS

Äert Liewen. Är Bank.

Saisir les opportunités des marchés extérieurs pour résister à la crise

Tandis que la crise financière et économique mondiale continue à sévir, ses répercussions se font de plus en plus ressentir au Luxembourg. Si le contexte économique est difficile, il est pourtant important que les entreprises restent confiantes pour l'avenir et préparent dès aujourd'hui le terrain pour la reprise, qui tôt ou tard pointera son nez à l'horizon et ne manquera alors pas de relancer la demande. Une demande à laquelle les entreprises devront faire face. Il est donc primordial que les entreprises continuent dans la mesure du possible à innover dans leurs processus de production et à investir dans le capital humain.

La crise actuelle ne doit pas voiler la vue des dirigeants d'entreprises pour les opportunités existant sur les marchés étrangers. De tous temps, les entreprises luxembourgeoises ont opéré dans une économie qui est largement ouverte sur l'extérieur et ont su tirer profit de leur situation privilégié au sein du grand marché commun. Mais cette ouverture vers les marchés étrangers ne présente pas que des avantages, puisqu'elle rend les entreprises aussi plus vulnérables et sensibles aux chocs extérieurs et à la chute brutale de la demande extérieure. D'où l'importance pour les entreprises de diversifier leur offre tant au niveau de leur gamme de produits ou services qu'au niveau des marchés ciblés. La stratégie poursuivie ces dernières années par le gouvernement et la Chambre de Commerce consistait à assurer aux entreprises luxembourgeoises une présence régulière sur les marchés émergents les plus prometteurs (cf. les Etats BRIC – Brésil, Russie, Inde, Chine), afin de leur permettre de nouer des contacts commerciaux, d'établir des partenariats durables, voire même d'implanter de nouvelles représentations ou unités de production à l'étranger.

Toujours est-il que le principal marché pour les entreprises luxembourgeoises est constitué par les trois pays voisins du Grand-Duché, qui représentent environ 60 % des exportations de celles-ci, tandis que 85 % du total des exportations luxembourgeoises sont destinés au marché intérieur européen. C'est la raison pour laquelle la Chambre de Commerce offre de nombreuses activités de promotion à l'internationalisation en relation avec ces marchés de proximité.

Quelle que soit la taille et l'ambition des entreprises souhaitant diversifier leurs activités sur des marchés étrangers, elles sont toutes soutenues par la Chambre de Commerce. En effet, la Chambre de Commerce organise régulièrement des séances d'information sur des pays offrant des opportunités d'affaires intéressantes et aide les entreprises à préparer au mieux leur participation à des missions économiques ou à des foires à l'étranger. Le soutien aux entreprises ne s'arrête pas là, puisqu'il existe toute une série d'outils et d'aides publiques qui sont mis à disposition des entreprises exportatrices. On peut citer à titre d'exemple, l'Office du Dueroire, qui fait office de véritable guichet unique pour les exportateurs. Le Dueroire épaula les entreprises luxembourgeoises dans leur conquête de nouveaux marchés par le biais de l'assurance-crédit

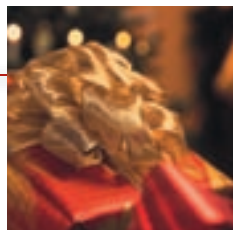
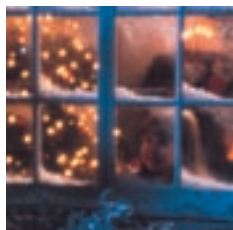
et de participations à l'ouverture des marchés en conformité avec les règles de l'Union Européenne. Par ailleurs, le Guide du Marché, outil par excellence de promotion des biens et services des entreprises du Luxembourg à l'étranger, vient d'être mis à jour et peut dès à présent être consulté par les opérateurs économiques sur le site <http://guidedumarche.cc.lu/>.

Consciente de toute l'importance des marchés extérieurs, la Chambre de Commerce prépare par ailleurs chaque année, en étroite concertation avec le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur et le Ministère des Finances dans le cadre des deux agences «Luxembourg for Business» et «Luxembourg for Finance», un vaste programme d'internationalisation, ouvert à toutes les entreprises intéressées. La Chambre de Commerce se réjouit d'ailleurs du succès chaque année grandissant que rencontre cet ambitieux programme de diversification des marchés auprès des entreprises luxembourgeoises.

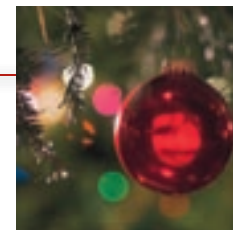
Parmi les actions les plus importantes réalisées en 2008, il y a lieu de citer les missions économiques en Suède (en marge de la Visite d'Etat), en Arabie Saoudite, en Chine, au Taiwan, en Russie, au Kazakhstan, en Turquie, en Thaïlande/Indonésie, au Moyen Orient et en Italie du Nord. Pour mieux coordonner ces nombreuses actions de promotion du commerce extérieur, deux agences de promotion ont été lancées avec le soutien et la participation active de la Chambre de Commerce au courant de l'année 2008 et ce sous forme d'un partenariat public-privé. Tandis que la première agence, «Luxembourg for Finance», a pour objectif de contribuer au développement de la place financière, la deuxième, «Luxembourg for Business», entend promouvoir l'image de marque du Luxembourg à l'étranger pour tous les autres secteurs.

A l'heure actuelle, la Chambre de Commerce est en train de finaliser au sein des deux agences «Luxembourg for Business» et «Luxembourg for Finance» le programme des activités 2009, qui malgré – ou plutôt à cause – de la crise actuelle, affichera des objectifs très ambitieux pour l'année à venir, avec des missions économiques prévues au Moyen-Orient, au Maroc, en Inde, en Russie, en Roumanie, en Malaisie, aux Philippines ou encore en Chine, sans oublier les participations à des foires internationales comme le MIPIIM (Cannes), l'Expo-Real (Munich), le Big 5 Show (Dubai) ou la visite du «Jeddah Economic Forum» en Arabie Saoudite.

Même si le contexte actuel de sévère crise financière et économique ne manquera pas de freiner les stratégies de développement à l'international d'un grand nombre d'entreprises, les opportunités de développement continuent à exister et ce seront, il n'y a pas de doute, les entreprises faisant preuve de la plus grande capacité d'innovation et d'adaptation qui sortiront finalement renforcées de cette crise. La Chambre de Commerce entend bien jouer son rôle de facilitateur dans ce contexte difficile et renvoie les entreprises intéressées au dépliant des actions du commerce extérieur 2009 qui sera distribué avec le prochain numéro du Merkur. ■



La Chambre de Commerce souhaite à tous ses ressortissants un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année!





DOSSIER

- 4 Dégradation sensible de la conjoncture dès le second semestre 2008, risques de récession en 2009**

DOSSIER

- 4** Dégradation sensible de la conjoncture dès le second semestre 2008, risques de récession en 2009

FLASH

- 18** Visite de l'Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas
- 20** S.E. Tarja Halonen, Présidente de Finlande, à la Chambre de Commerce dans le cadre d'un séminaire économique sur l'énergie
- 22** L'union fait la force: création du Cluster maritime luxembourgeois

INTERNATIONAL

- 24** Succès de la conférence internationale sur le dialogue énergétique entre l'Union européenne et la Russie
- 24** Calendrier 2008-2009
- 24** Messen und Ausstellungen
- 27** Mission économique et financière en Indonésie et Thaïlande
- 28** Journée des «Portes Ouvertes» à l'Ambassade de Hongrie au Luxembourg
- 28** Luxembourg presence at The Big 5 Show in Dubai

FLASH

- 22 L'union fait la force: création du Cluster maritime luxembourgeois**

- 30** Le règlement européen «REACH» sur les substances chimiques
- 31** Une première pour le «b2fair matchmaking event» au salon de coopération internationale R+T 2009 à Stuttgart
- 32** WTC Business Day
- 32** Textes européens publiés du 23 octobre 2008 – 20 novembre 2008
- 33** BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

FORMATION

- 36** Succès du premier forum mondial de la formation tout au long de la vie
- 36** Bonne fréquentation sur le stand de la «Maison de l'Economie»
- 38** «Desserts à l'assiette»: une expérience gustative unique avec Lilian Bonnefoi
- 38** Le rôle du développement des compétences
- 42** L'association des Anciens de Sacred Heart University met Georges Hilbert à l'honneur

INNOVATION

- 44** Combattre efficacement la contrefaçon
- 46** Publication de 11 nouveaux appels à proposition du FP7

- 46** IMAtec, une entreprise innovante d'envergure internationale
- 48** C'est bien parti pour l'édition 2008-2009 du parcours interrégional de plans d'affaires
- 49** Le parcours 1,2,3,GO: Une vitrine de choix pour votre projet innovant
- 50** Lancement coordonné du «Guichet» et des solutions e-Banking sécurisées par LuxTrust
- 52** Bilan intermédiaire de la politique de la simplification administrative en faveur des entreprises

ECONOMIE

- 56** Un budget anti-cyclique pour contrer la crise: les propositions de la Chambre de Commerce

LÉGISLATION & AVIS

- 60** Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce
- 61** Formulaire intelligent pour la déclaration d'entrée d'un salarié à la sécurité sociale

FÉDÉRATIONS / UEL

- 62** L'UEL rencontre le Gouvernement sur fond de crise financière
- 63** Journée mondiale de la santé et de la sécurité au travail



INTERNATIONAL

24 Succès de la conférence internationale sur le dialogue énergétique entre l'Union européenne et la Russie

- 64 Une crise, des opportunités
- 68 Rechtssicherheit schaffen
- 68 Une plateforme de l'emploi électronique pour le secteur financier
- 69 Statement related to the current economic situation in the automotive industry
- 70 Le Groupe Editpress aux rênes de luxorr

INFO ENTREPRISES

- 72 Betty Fontaine élue entrepreneuse de l'année
- 72 En bref
- 73 Le chiffre d'affaires du Groupe Foyer en progression de 3,0 %
- 74 Ouverture du Walfer Shopping Center
- 75 Luxlait lance une campagne sur les bienfaits du lait frais
- 75 Cegedel International: Acquisition d'un parc éolien en Sarre
- 76 Remise du Prix Luxembourgeois de la Qualité 2008



INTERNATIONAL

27 Mission économique en Indonésie et Thaïlande réussie et coopération renforcée

- 76 Tango affiche sa nouvelle identité
- 77 Mobistar lève l'option sur les 10 % restants de VOXmobile

BOURSE

78

LES 100 VISAGES DE LA CDC

80



FORMATION

36 Bonne fréquentation sur le stand de la «Maison de l'Economie»

Editeur:
Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg
7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
Tél.: 42 39 39-1
Fax: 43 83 26
E-mail: merkur@cc.lu
homepage: <http://www.cc.lu>

Paraît 10 fois par an
Tirage: 32.000 exemplaires
Reproduction autorisée
avec mention de la source.
Copie à l'éditeur
Rédaction:
Patrick Ernzer, rédacteur en chef
Marie-Hélène Trouilleux
Violaine Mathurin

Mise en page et impression:
Imprimerie Centrale S.A.
Conception graphique:
rose de claire, design.
Couverture:
lola
Crédit photographique:
MEV Verlag, EU, SIP,
ONT Luxembourg, M-H. Trouilleux

Publicité:
Imprimerie Centrale
Service Régie, Bureaux:
15, rue du Commerce
L-1351 Luxembourg
Tél.: (+352) 40 36 10-1
Fax: (+352) 40 36 10-228
E-mail: regie@ic.lu
www.ic.lu

Les articles publiés et signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion de la Chambre de Commerce, qui ne peut donner aucune garantie expresse ou implicite sur l'exactitude, l'exhaustivité, la véracité, l'actualité, la pertinence ou la fiabilité des informations figurant dans le Merkur.



Enquête Eurochambres 2009

Dégradation sensible de la conjoncture dès le second semestre 2008, risques de récession en 2009

Les résultats de l'enquête Eurochambres au niveau européen montrent globalement que les entreprises sont pessimistes quant à l'évolution de l'environnement économique au cours des douze prochains mois. **La conjoncture mondiale enregistre en effet un ralentissement économique généralisé, en raison de l'actuelle crise financière. Cette crise impacte d'ores et déjà l'économie réelle.** De nombreuses entreprises enregistrent de surcroît des résultats fortement en baisse et craignent une diminution de la demande dans les mois à venir. Globalement, les entrepreneurs européens s'attendent pour 2009 à un véritable retournement de tendance et à une rupture par rapport à une période économique jugée jusqu'à présent plutôt faste depuis 2006.

En ce qui concerne le Luxembourg¹, les résultats de l'enquête Eurochambres confirment l'essoufflement de la conjoncture natio-

nale en 2008 et présagent de perspectives économiques difficiles pour 2009, les entrepreneurs luxembourgeois faisant preuve d'un pessimisme évident quant au

développement de leurs activités l'année prochaine. L'économie luxembourgeoise petite par sa taille démographique et géographique et très ouverte sur l'extérieur

¹ L'enquête est coordonnée au Grand-Duché par la Chambre de Commerce et elle est menée par TNS-ILRES.

ne peut pas échapper à de fortes turbulences internationales, encore moins à l'ensemble des incertitudes financières, immobilières ou monétaires qui nourrissent l'actuelle crise mondiale. Les doutes et le pessimisme des entreprises luxembourgeoises sont illustrés par les tendances à la baisse des indicateurs relatifs notamment au climat des affaires, à l'emploi et aux investissements.

S'agissant de l'évolution conjoncturelle en 2008, les résultats de l'enquête Eurochambres 2009 confirment la place majeure du secteur financier et le moteur que constituent les exportations pour l'économie luxembourgeoise. Aux performances économiques remarquables de 2007 du Grand-Duché ont succédé des résultats encore satisfaisants, du moins pour le premier semestre 2008, mais laissant entrevoir un essoufflement de l'appareil productif national dans son ensemble. Les effets de contagion entre acteurs financiers mondiaux et les conséquences de ces effets en termes de confiance des agents économiques ont ainsi favorisé l'étiollement du développement des activités de la place financière, mais aussi des entreprises industrielles et manufacturières (machines et matériels de transport, construction, exploitations minières, gaz et eau,...) et des autres entreprises de services (logistique, communication, conseil juridique et fiscal,...).

Quant à l'évolution conjoncturelle des prochains mois, les attentes des entreprises luxembourgeoises sont affectées par la crise de confiance précédemment évoquée. Que ce soit du point de vue des prévisions de chiffre d'affaires global, des prévisions des exportations ou des perspectives de développement des débouchés domestiques, les indicateurs de l'étude Eurochambres plongent tous et expriment un haut degré de défiance vis-à-vis de l'avenir. Autant les entreprises demeureraient dans leur ensemble prudentes à la fin de l'année 2007, à l'égard notamment des risques que faisait peser la crise des *subprimes*, autant elles ne cachent désormais plus leurs inquiétudes à l'égard des perspectives de l'année 2009. En témoignent les indicateurs sur le climat des affaires qui connaissent une chute vertigineuse: plus de la moitié des entreprises (51,3 %) est ainsi d'avis que le climat des affaires devrait se dégrader en 2009 par rapport à 2008.

De manière logique, les variations des indicateurs d'emploi sont comparables à celles précédemment citées. Il convient de rappeler que les années 2005 à 2008 étaient caractérisées par une nette amélioration des niveaux d'emploi, même si toutes les branches d'activité n'avaient pas connu la même embellie. L'emploi intérieur a encore évolué positivement en 2008 pour atteindre un rythme de croissance de 4,7 %, c'est-à-dire 0,2 point de pourcentage de mieux qu'en 2007. Le taux de chômage a en conséquence légèrement diminué pour atteindre 4,1 % au moment de l'éclatement de la crise en septembre 2008.

S'agissant des intentions d'investissement, les résultats de l'enquête Eurochambres ne laissent aucun doute sur les perspectives d'investissement des entrepreneurs. Les conditions ne sont en effet pas réunies pour une évolution favorable de la propension à investir des entreprises. La tendance au rationnement du crédit n'y est pas pour rien et les perspectives ne devraient à cet égard pas s'éclaircir avant 2010 selon les prévisions de la Commission européenne et celles du FMI. Par ailleurs, et cela demeure l'élément crucial en matière d'investissement, il manque aux entrepreneurs la confiance en l'avenir et en la réussite de leurs projets, ce qu'illustre du reste la chute brutale des indicateurs de confiance dans le climat des affaires.

La conjoncture européenne et mondiale devrait connaître une rupture franche comparée aux années relativement fastes 2006, 2007 et, moins nettement, 2008. Dans ce contexte, le Luxembourg devra tenter de tirer son épingle du jeu en procédant à des réformes structurelles de nature à garantir un maintien, voire une amélioration de sa compétitivité. Ces réformes devraient entre autres viser à renforcer et redynamiser le secteur financier de la place luxembourgeoise fortement menacé par la crise internationale, mais aussi garantir une forte contribution des autres secteurs économiques (logistique, commerce électronique, technologies de la santé et de l'environnement...) à la croissance nationale.

■ 1. Les principaux résultats de l'enquête Eurochambres 2009 au niveau luxembourgeois

Le secteur financier subit actuellement dans son ensemble sa crise la plus profonde depuis la grande dépression

des années 1930. Démarrée avec l'éclatement aux Etats-Unis de la crise des «subprimes» de la crise des «subprimes» (emprunts hypothécaires octroyés à des ménages à faibles revenus), ladite crise a franchi une nouvelle étape lorsque les autorités américaines ont décidé de ne pas intervenir lors de la faillite de Lehman Brothers, 4^e plus grande banque d'investissement des Etats-Unis. Depuis, les gouvernements des pays les plus riches ont pratiquement tous dû intervenir pour prévenir les risques systémiques inhérents aux turbulences financières, notamment par des interventions directes dans le capital de grandes banques.

La crise immobilière et la crise des «subprimes» aux Etats-Unis, qui ont fortement affecté les marchés financiers américains, ont évidemment eu des répercussions sur les marchés financiers européens, y compris au Luxembourg. Le Grand-Duché a connu depuis plus de vingt ans un essor considérable du secteur des finances, lequel a induit des retombées éminemment positives sur le marché du travail et sur les finances de l'Etat. Les événements récents ont néanmoins montré à quel point des efforts de diversification de l'économie nationale étaient nécessaires.

Contrairement à l'enquête Eurochambres 2008, l'édition 2009 illustre l'étiollement sensible de la confiance des entrepreneurs luxembourgeois, que ce soit vis-à-vis du climat des affaires ou par rapport au chiffre d'affaires domestique et à l'export. Les prévisions en ce qui concerne le climat des affaires en 2009 sont là encore très préoccupantes.

Les indicateurs de l'enquête Eurochambres 2009 pour le Luxembourg ont globalement connu une dégradation, parfois particulièrement sensible. Ainsi, sans être alarmantes, les perspectives économiques pour 2008 n'atteignent pas celles 2007, ne serait-ce que parce que les entreprises (tous secteurs confondus) n'observent pas autant d'amélioration de leur chiffre d'affaires que l'année passée. Ce sont surtout les prévisions pour 2009 qui paraissent des plus pessimistes. Il faut dire que la crise financière internationale s'est mue en crise économique mondiale, brisant notamment la confiance que les sociétés avaient accumulée depuis 2006. C'est particulièrement perceptible au Luxembourg, petite économie très ouverte et dépendante de

la conjoncture mondiale, où les données sur le climat des affaires, le chiffre d'affaires des entreprises industrielles et de services réalisé sur le marché domestique, le développement des exportations, l'emploi ou encore l'investissement ont clairement adopté des tendances baissières.

Depuis la fin de l'année 2007, les prévisions de croissance économique ont été revues régulièrement à la baisse pour le Luxembourg (cf. tableau 1). Le STATEC anticipait un taux de 4,5 % pour 2008 au moment de la précédente édition de l'enquête Eurochambres, mais c'était sans compter sur la mutation de la crise des subprimes en crise de la finance internationale, puis en crise économique d'envergure mondiale. Aujourd'hui, le PIB luxembourgeois en volume ne progresserait plus que de 2 % en 2008 et

s'établirait entre -0,4 et +0,5 % en 2009, c'est-à-dire à des niveaux très en deçà du taux de 5,2 % encore enregistré en 2007. De plus, la croissance de l'emploi devrait subir une baisse vertigineuse de 4,7 % en 2008 à 1,8 % (cf. nouvelles prévisions du STATEC en 2009, ce qui ne sera pas sans conséquence sur le taux de chômage, les cotisations sociales et les recettes fiscales l'année prochaine).

D'autres éléments sont toutefois de nature à atténuer les inquiétudes macro-économiques, comme la diminution des prix du pétrole susceptible de favoriser un ralentissement de l'inflation ou le rétablissement de taux de change qui pénalisent moins les exportations des entreprises européennes et luxembourgeoises.

Si les perspectives économiques n'apparaissent pas particulièrement favo-

rables, il ne faut pas sombrer dans un pessimisme excessif. D'abord, les fondamentaux de l'économie luxembourgeoise demeurent sains, avec entre autres une croissance encore soutenue en 2008 de l'emploi, une dette publique parmi les moins élevées de la zone euro, des entreprises dynamiques et bien gérées, des conditions économiques, géographiques, politiques ou culturelles englobant un fort potentiel de reprise. Ensuite, les autorités publiques nationales et internationales ont réagi le plus souvent de manière réactive et coordonnée, ce qui est un élément essentiel en vue de rétablir la confiance des agents économiques et d'atténuer l'instabilité et l'incertitude qui prévalent jusqu'à maintenant. Enfin, le Gouvernement luxembourgeois semble s'engager, à travers son projet de budget 2009, à prendre des mesures de

Tableau 1: Principaux agrégats relatifs à l'Economie luxembourgeoise (2005-2010)

	2007			Annual percentage change						
	mio Euro	Curr. prices	% GDP	92-04	2005	2006	2007	2008	2009	2010
GDP at constant prices	36.277,7		100,0	4,2	5,2	6,4	5,2	2,5	1,2	2,3
Private consumption	11.728,0		32,3	2,5	1,9	2,9	2,0	2,4	2,7	2,4
Public consumption	5.572,5		15,4	4,4	3,4	2,7	2,6	4,3	4,2	4,0
Gross fixed capital formation	7.110,7		19,6	4,5	3,4	1,0	11,8	2,7	-1,6	1,4
of which: equipment	2.374,0		6,5	2,7	4,6	2,5	22,2	2,5	-3,0	1,5
Exports (goods and services)	65.381,0		180,2	7,3	6,0	14,6	4,4	3,3	-0,4	1,8
Imports (goods and services)	53.709,6		148,1	7,1	6,0	13,4	3,5	3,4	-0,3	1,7
GNI at constant prices (GDP deflator)	29.206,9		80,5	3,5	3,3	-5,7	15,4	0,8	0,3	2,4
Contribution to GDP growth:										
Domestic demand				2,8	2,0	1,7	3,3	2,1	1,2	1,8
Stockbuilding				-0,1	1,7	-0,5	-0,7	-0,2	0,2	-0,2
Foreign balance				1,5	1,5	5,3	2,7	0,7	-0,2	0,7
Employment				3,3	2,9	3,6	4,5	4,7	1,8	1,0
Unemployment rate (a)				2,8	4,6	4,6	4,1	4,0	4,3	4,7
Compensation of employees/head				3,3	3,7	3,1	4,3	2,7	2,7	3,0
Unit labour costs whole economy				2,5	1,4	0,4	3,6	4,9	3,4	1,7
Real unit labour costs				-0,1	-2,9	-4,8	1,9	4,3	3,1	-1,2
Savings rate of households (b)				-	-	-	-	-	-	-
GDP deflator				2,6	4,5	5,4	1,7	0,5	0,3	2,9
Harmonised index of consumer prices				-	3,8	3,0	2,7	4,4	2,2	2,7
Terms of trade of goods				-0,6	-0,4	1,7	3,4	-1,0	0,2	0,0
Trade balance (c)				-11,2	-11,3	-9,6	-8,1	-8,8	-8,5	-8,1
Current account balance (c)				11,1	11,0	10,5	9,8	8,3	5,4	5,6
Net lending(+) or borrowing(-) vis-à-vis ROW (c)				-	-	-	-	8,3	5,4	5,6
General government balance (c)				2,4	-0,1	1,3	3,2	2,7	1,3	0,5
Cyclically-adjusted budget balance (c)				-	0,2	0,9	2,3	2,4	2,1	1,8
Structural budget balance (c)				-	0,2	0,9	2,3	2,4	2,1	1,8
General government gross debt (c)				6,6	6,1	6,6	7,0	14,1	14,6	14,5

(a) Eurostat definition; (b) gross saving divided by gross disposable income; (c) as a percentage of GDP.

Source: Commission européenne Forum (2008).

nature anti-cyclique et, partant, à prendre des engagements volontaristes pour faire face rapidement aux défis portés par la crise.

■ 2. Des perspectives 2009 assez sombres pour l'économie luxembourgeoise.

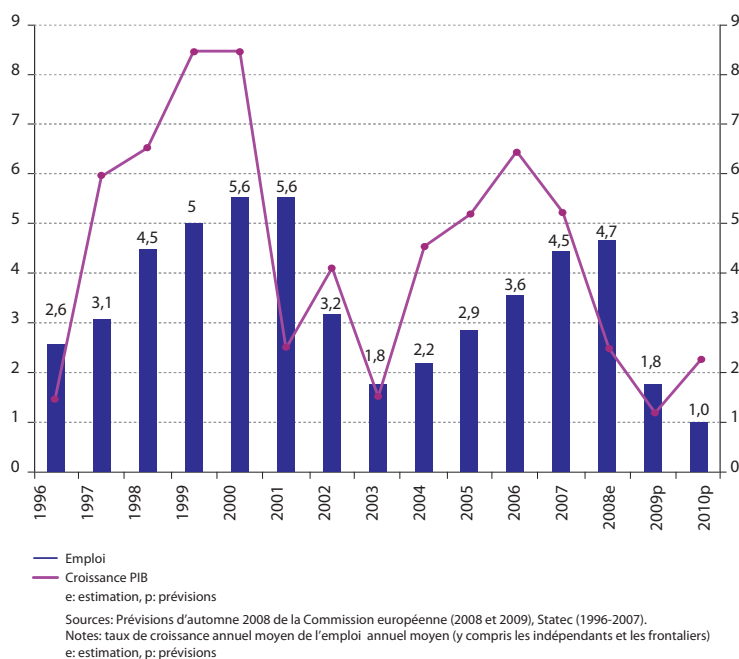
Selon les plus récentes prévisions de croissance du PIB du STATEC (fourchette se situant entre -0,4 et +0,5 %) et de la BCL (autour de zéro), l'économie luxembourgeoise connaîtrait en 2009 un ralentissement brutal par rapport au rythme de croissance enregistré les années précédentes (moyenne annuelle de +4,5 % depuis 1995).

Le ralentissement de la croissance économique aura un impact significatif sur le marché du travail. L'emploi total continuera à augmenter, mais à un rythme de moins en moins élevé, de 3,7 % en 2008 à 2,4 % en 2009, puis en deçà de 2 % en 2010. La BCL prévoit quant à elle une progression de l'emploi en 2009 de seulement 1 %. Les effets négatifs sur l'emploi persisteront jusqu'en 2011. Le taux de chômage augmentera de façon concomitante. Il passera à 4,6 % en 2009 et se situera juste en dessous de 5 % en 2010, pour ensuite diminuer légèrement en 2011. De ce point de vue, il importe pour le Luxembourg d'adopter une politique proactive en la matière, notamment en améliorant le fonctionnement du marché du travail.

Les projections de la Commission européenne confirment globalement ce scénario, à quelques nuances près: le taux de croissance de l'emploi total au Luxembourg passerait pour rappel de 4,7 % en 2008 à 1,8 % en 2009. S'agissant de l'inflation, l'impact à court terme du choc sur la croissance sera négligeable, mais à moyen terme, les tensions inflationnistes sont réduites.

Dans ses projections d'automne 2008, la Commission prévoit par ailleurs une forte baisse de l'excédent courant de la balance des paiements luxembourgeoise. Le surplus courant se limiterait en effet à 5,4 % du PIB en 2009, alors que l'excédent se montait encore à 11 % du PIB en 2005 et à 8,3 % en 2008. Cette évolution pourrait refléter non seulement une demande intérieure toujours plus forte au Luxembourg que dans les autres pays européens (effet absorption), mais également la détérioration continue de la compétitivité-prix du Grand-Duché.

Graphique 1: Evolution de l'emploi total et du PIB en volume au Luxembourg En pourcentages



L'essoufflement de la croissance du PIB luxembourgeois affectera le niveau des recettes prévisibles au cours de l'exercice 2009. Il en résultera, toute chose restant égale par ailleurs, une baisse sensible du solde des Administrations publiques par rapport au surplus de 1,1 % du PIB tel que prévu par les auteurs du projet de budget 2009. Un scénario de déficit budgétaire de l'administration publique devient probable, surtout si un ajustement des dépenses courantes n'était pas mis en œuvre.

■ 3. Enquête Eurochambres 2009: évolution des différents indicateurs économiques

3.1. Climat des affaires: chute brutale de la confiance des entreprises

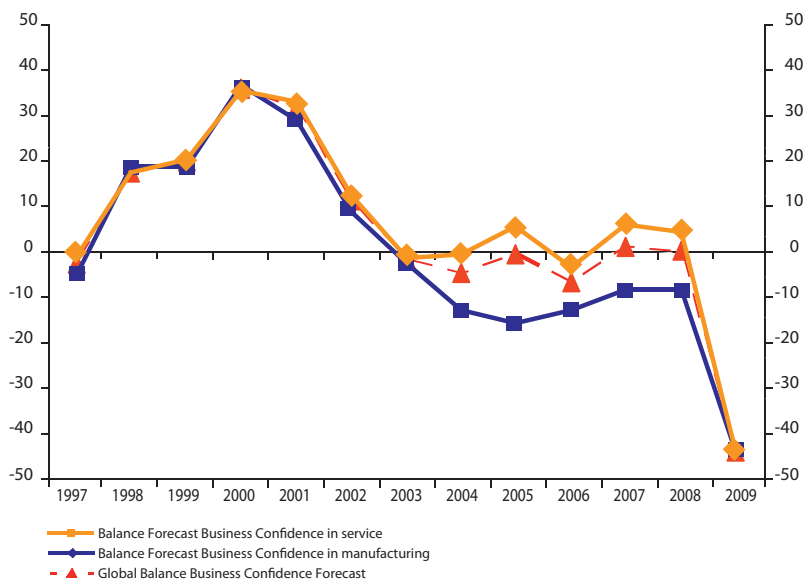
La croissance économique luxembourgeoise a connu en 2008 un ralentissement sensible puisque le rythme de progression du PIB en volume a été divisé de moitié, passant en une année de 5,2 % à moins de 2,5 %. La décélération avait débuté au second semestre 2007 sous les effets de la crise des subprimes, laquelle est devenue en 2008 une crise financière mondiale dont les lourdes répercussions économiques se font sentir en cette fin d'année 2008 et devraient se renforcer en 2009. Les résultats de l'enquête Eurochambres relative aux performances des entreprises au cours de

l'exercice 2008 concordent avec le scénario d'une croissance fortement freinée en 2008.

La situation macroéconomique nationale s'est en effet dégradée au cours du second semestre 2008, ce que reflète l'indicateur du climat des affaires qui passerait de +0,9 pour 2007 (enquête précédente) à -28,4 pour 2008. Un examen détaillé des composantes de cet indicateur révèle que cette nette dégradation concerne à la fois le secteur manufacturier (l'indicateur sectoriel varie en un an de -1,2 à -22,4) et le secteur des services, ce dernier enregistrant une diminution plus importante de la balance du climat des affaires (-33,2 points au total).

Même si la tendance est négative pour tous les secteurs d'activité, les résultats de l'enquête Eurochambres 2009 confirment une disparité sectorielle évidente en ce qui concerne la perception de l'environnement économique. Ainsi, ce sont les entreprises industrielles de la catégorie G («autres ([exploitations minières, carrières et électricité, gaz et eau]») qui ont exprimé le pessimisme le moins prononcé à l'égard de l'environnement économique en 2008 (une balance de seulement -8,5 points, sur base toutefois d'un échantillon assez restreint qui impose donc la prudence dans l'interprétation), alors que les secteurs les plus en proie aux incertitudes conjonc-

Graphique 2: Evolution des balances relatives aux prévisions concernant le climat des affaires en 2009



turelles semblent être ceux de la vente en gros et détail, des réparations et de l'hôtellerie restauration (-39,4 points), ainsi que ceux des catégories «autres industries manufacturières» (-35,6 points) et «médiation financière et activités auxiliaires, autres activités de services» (-30,5 points)².

En sus, la perception de l'environnement économique en 2008 apparaît comme particulièrement défavorable au regard de certains sous-groupes d'entreprises. Tous secteurs confondus, ce sont les sociétés de 250 à 499 personnes et celles de 500 à 999 personnes qui manifestent le moins de confiance dans l'évolution de l'environnement national des affaires. Près de 65 %, respectivement 80 %, de ces entreprises considèrent en effet que le climat des affaires s'est clairement dégradé. Ces mêmes entreprises étaient paradoxalement les plus optimistes sur l'évolution de ce climat entre 2006 et 2007, ce qui illustre donc d'une certaine façon une rupture dans la perception des sociétés luxembourgeoises

et l'évolution de l'environnement économique national.

Il importe de traiter certains chiffres avec une extrême prudence étant donnée la taille parfois très restreinte des échantillons. Par exemple, l'indicateur de pessimisme sur l'influence de l'environnement économique est de -100 en ce qui concerne les sociétés de services de 500 à 999. Il est aussi de -100 pour ce qui est des sociétés industrielles de plus de 1.000 employés. Dans le premier cas, deux entreprises seulement ont été interrogées; dans le second cas, une seule. Pour autant, la perception des plus grandes entreprises du Grand-Duché demeure un indicateur important et pertinent de la confiance globale des acteurs économiques dans l'environnement national compte tenu de leur poids économique non négligeable à l'échelle nationale. Il convient également de noter que, parmi tous les indicateurs négatifs que l'enquête Eurochambres 2009 dévoile, la balance relative à l'évolution du climat des affaires

entre 2007 et 2008 se situe à +50 points s'agissant des entreprises du secteur industriel et manufacturier dont les effectifs sont compris entre 500 et 999 personnes. Certes, l'échantillon de six entreprises appelle là encore à une extrême prudence dans l'interprétation.

Les indicateurs relatifs aux perspectives pour 2009 auraient tendance à confirmer les interprétations précédentes, comme le montre le graphique 2, à ce détail près que le pessimisme est plus important du côté des entrepreneurs de l'industrie que de celui des entreprises de services.

Dans l'ensemble, l'enquête Eurochambres corrobore à la fois les estimations de fort ralentissement de la croissance, telles que celles-ci ont été établies par le STATEC pour 2008, ainsi que les prévisions de net recul de la progression du PIB en 2009, telles que les prévoient par exemple le FMI et la Commission européenne. Non seulement la balance du climat des affaires s'est effondrée jusqu'à un niveau non atteint depuis l'enquête 2004 (passant de +0,9 à -28,4), mais en plus la balance des prévisions de climat des affaires, alors qu'elle était parvenue à renouer avec un niveau positif depuis 2006, a subi une chute vertigineuse pour atteindre son plus bas niveau depuis le début des années 2000 (-42,7). La raison en est que plus de la moitié des entreprises interrogées (51,3 %) anticipent une dégradation des conditions économiques pour l'année 2009, tandis qu'elles ne sont plus que 8,6 % à avoir une perception optimiste du climat des affaires à venir. Si le solde relatif à 2008, faiblement positif, semblait manifester une certaine résilience de l'appareil productif luxembourgeois dans un climat caractérisé notamment par les turbulences consécutives à la crise des *subprimes*, une forte appréciation de l'euro et des cours du pétrole soutenus, la nette dégringolade de ce même solde illustre en revanche les risques économiques auxquels doit faire face le Luxembourg et

² Comme l'indique la méthodologie générale de l'enquête (voir en fin de document), les entreprises qui font l'objet de l'étude sont réparties selon le code NACE (données de janvier 2008). Au sein des deux secteurs, industriel et manufacturier d'un côté, des services de l'autre, sont répertoriées sept catégories d'activité comme suit:

- Code A: «fabrication de produits métalliques, machines et matériel de transports»;
- Code B: «autres industries manufacturières»;
- Code C: «construction»;
- Code D: «vente en gros et détail, réparations, hôtels restaurant»;
- Code E: «transport, entreposage et communication»;
- Code F: «médiation financière et activités auxiliaires, autres activités de services»;
- Code G: «autres (exploitations minières, carrières et électricité, gaz et eau)».

la fragilité désormais apparente de son appareil de production.

Il faut du reste observer que le pessimisme quant à l'évolution du climat des affaires est très semblable entre les entreprises du secteur industriel et les sociétés appartenant au secteur des services (balances respectives de -42,9 et -42,7). Les chiffres traduisent toutefois des nuances, que ce soit entre les secteurs d'activité ou même selon la taille des firmes. Ainsi, la situation paraît particulièrement préoccupante dans le secteur des «autres industries manufacturières», où le pourcentage des entreprises ayant une perception négative de l'environnement économique en 2009 a plus que doublé par rapport à l'année dernière (31,9 % en 2007, 69,8 % en 2008) et où la balance atteint un score jamais atteint (-65,9 points). Il convient tout de même de noter que d'autres secteurs subissent une moindre vague de pessimisme, comme c'est le cas pour le «transport, entreposage et communication», où quelque 15 % des entreprises interrogées voient une évolution plutôt positive du climat des affaires pour 2009.

3.2. Chiffre d'affaires total, national et à l'exportation: nette dégradation des indicateurs, notamment en matière de prévisions

S'agissant des résultats de l'évolution du chiffre d'affaires total et des attentes en la matière pour l'année 2009, c'est le pessimisme qui prévaut du côté des entrepreneurs, alors que les tendances étaient encore à la hausse au cours de l'enquête précédente. Le solde du chiffre d'affaires total réalisé en 2008 (+19,4 points contre +39,2 en 2007) et surtout les prévisions de chiffre d'affaires total pour 2009 (-3,2 contre +41,1 en 2007) illustrent eux aussi la nette dégradation de la situation économique. La balance du chiffre d'affaires national pour 2008 a elle aussi fortement chuté, de +35,3 points à la fin de l'année 2007 à +16 fin 2008, c'est-à-dire qu'elle est revenue à son niveau de la fin de l'année 2005, de la crise entamée au début des années 2000.

En ce qui concerne la balance du chiffre d'affaires à l'exportation, force est de constater là encore une baisse sensible, ladite balance passant d'un niveau de +34,8 points à celui de +13 points. Au regard de ces indicateurs, le moteur des exportations resterait donc en 2008

un peu moins dynamique que celui de la demande intérieure, en raison principalement des turbulences internationales que génèrent les crises financière et économique précitées.

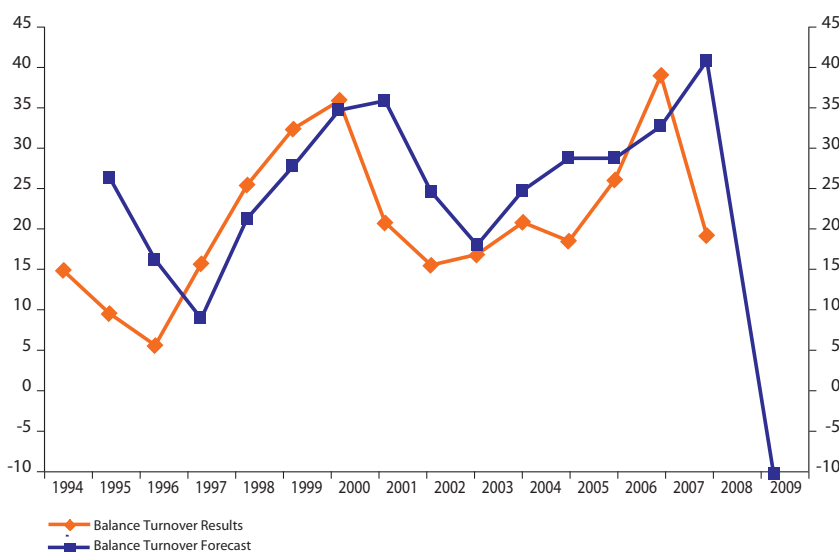
Le solde relatif aux résultats 2008 en matière de chiffre d'affaires s'est établi à +19,4 points pour l'ensemble de l'économie. Il est un peu plus élevé s'agissant uniquement des entreprises de services (+20,7 points), même si certains secteurs d'activité relatifs à l'industrie affichent des balances plus élevées que certains sous-secteurs des services. Par exemple, les entreprises du secteur «autres (exploitations minières, carrières et électricité, gaz et eau)» indiquent pour 62,8 % une amélioration de leur chiffre d'affaires en 2008, alors que seules 44,8 % des firmes du secteur «médiation financière et activités auxiliaires, autres activités de services» voient progresser leur chiffre d'affaires sur la même période. Reste que, globalement, l'indice de confiance exprimé à travers l'enquête est bien inférieur à celui de l'année passée, ce qui est conforme à la tendance générale que dessine l'ensemble des indicateurs. Plus qu'une simple diminution des balances afférentes, l'enquête Eurochambres 2009 marque une véritable rupture après des progressions constantes depuis 2006 des indicateurs de chiffre d'affaires, de chiffres de ventes nationales et d'exportations.

La balance du secteur des entreprises financières et assimilées en matière de chiffre d'affaires a sensiblement diminué depuis 2007 (passant de +54,7 à +23,9 points). Or ce secteur des services exerce traditionnellement un effet d'entraînement important sur l'ensemble de l'économie grand-ducale. Comparé à certaines balances relatives à des sous-secteurs industriels et manufacturiers, l'indicateur de chiffres d'affaires réalisé au niveau national par ces entreprises n'est pas particulièrement élevé (seulement +24,9 points), de même que celui qui concerne les exportations (+16,4). Les balances relatives aux prévisions de ces mêmes entreprises sont encore plus faibles (respectivement +9,8 et +0,3).

Il convient de noter de surcroît que les balances de résultats en termes de chiffre d'affaires des entreprises luxembourgeoises apparaissent comme plus élevées en ce qui concerne les firmes de grande taille, plus à même de résister aux turbulences internationales.

L'observation des soldes relatifs par sous-secteur d'activité dévoile des performances différentes par rapport aux chiffres d'affaires réalisés en 2008 ou anticipés pour 2009, certaines balances excédant largement la balance moyenne, y compris les balances sectorielles moyennes. C'est le cas par exemple des sous-secteurs industriels A et G (respectivement +33,6 et +38, comparés à la

Graphique 3: Evolution des balances relatives aux résultats et prévisions concernant le chiffre d'affaires total



moyenne sectorielle de +16,3), ou encore du sous-secteur E (+31,8, comparés à la moyenne sectorielle de +20,7). C'est aussi vrai en ce qui concerne des sous-secteurs comme C (+11,6) et D (+14,1).

On peut expliquer les balances positives des catégories A et G par le fait que la demande mondiale pour les matières premières est demeurée forte et a permis de maintenir l'activité des secteurs économiques qui s'y rattachent en 2008, du moins au cours du premier semestre. Les résultats de C et D illustrent en revanche les difficultés que pose la crise économique pour des activités comme la construction, la vente en gros et détail ou encore le tourisme. Il faut en outre noter l'assez bonne tenue du sous-secteur «transport, entreposage et communication», pour lequel pratiquement la moitié des entreprises interrogées (49,3 %) soulignent une amélioration en 2008 de leur chiffre d'affaires.

Le solde relatif aux chiffres d'affaires attendus pour 2009 passe brutalement à -3,2 points, alors qu'il était de +41,1 dans l'enquête précédente, ce qui, là encore, dénote une sensible dégradation de l'environnement économique et de sa perception de la part des entreprises luxembourgeoises. Il convient de distinguer à travers le solde en question les attentes du secteur industriel et manufacturier, très négatives (-14,7), de celles du secteur des services, pour lequel la balance est positive (+2,3).

La diminution du solde relatif aux chiffres d'affaires attendus pour 2009 se

nourrit à la fois de la contraction de l'indicateur de prévision d'activité des entreprises qui ont des débouchés nationaux (balance de -3,5 points) et de la chute plus forte encore de l'indicateur de prévision du chiffre d'affaires à l'exportation pour 2009 (balance de -5,2 points). A part les entreprises financières et assimilées, pour lesquelles l'indicateur de prévision à l'export demeure légèrement positif, et ce malgré les difficultés mondiales actuelles, tous les sous-secteurs (manufacturiers et de services) entrevoient 2009 avec un pessimisme plus ou moins appuyé (balances par exemple de -16,3 points pour B, -10,9 pour D et -0,8 pour E).

Au total, le solde global des prévisions pour 2009 du chiffre d'affaires national se monte à -3,5, contre +37,7 l'année précédente (baisse de 41,2 points), tandis que le solde global des prévisions pour 2009 du chiffre d'affaires à l'exportation s'est effondré jusqu'à -5,2 points, alors qu'il atteignait encore +33,2 dans l'enquête 2008.

Il en découlerait une dégradation supplémentaire du solde de la balance courante du Luxembourg, dont le surplus (en % en PIB) devrait passer de 10,5% du PIB en 2006 (cf. tableau 2) à 5,8% en 2009.

3.3. Marché de l'emploi: ralentissement prévisible de la création d'emploi, hausse du chômage

La Commission européenne prévoit que la croissance de l'emploi au Luxem-

bourg pourrait atteindre un rythme assez élevé de 4,7 % en 2008, avant de retomber à un rythme sensiblement inférieur en 2009, à hauteur de seulement +1,8 %. Les résultats de l'enquête Eurochambres ne contredisent a priori pas ces évolutions. L'indicateur global d'évolution de l'emploi (balance de l'emploi) subit une variation défavorable de +27,8 à +21, même s'il reste somme toute assez élevé, à l'image finalement de l'évolution observée en 2008. En revanche, l'indicateur global de prévision de l'emploi par les entreprises chute fortement puisqu'il passe de +20,6 dans l'enquête 2008 à -1,6, ce qui, là encore, est conforme aux prévisions de net ralentissement de la cadence des créations d'emplois en 2009.

L'évolution encore positive des effectifs des entreprises en 2008 vaut surtout pour le secteur des services, dont la balance de l'emploi est presque trois fois supérieure à celle du secteur industriel et manufacturier (+26,5 contre +9,6).

L'analyse plus fine des indicateurs (par sous-secteur et par taille) montre que seule la balance du secteur «autres industries manufacturières» est négative s'agissant de l'évolution de l'emploi en 2008 (-13,9), tandis que les meilleures performances semblent avoir été enregistrées respectivement par les secteurs «exploitations minières, carrières et électricité, gaz et eau» (+49,6), «médiation financière et activités auxiliaires, autres activités de services» (+38,8) et «transport, entreposage et communication»

Tableau 2: Solde de la balance courante du Luxembourg et décomposition en % du PIB)

	2002			2006		
	NO	CH	LU	NO	CH	LU
Transactons courantes	12,6	8,9	10,5	17,3	16,7	10,5
Biens	12,1	1,2	-9,3	16,8	12	-10,3
Services	1,2	5,9	35,9	1,4	7,5	48,7
dont						
services financiers	0,0	2,5	25,6	0,7	3,0	38,0
autres services	1,2	3,3	10,3	0,7	4,6	10,7
Revenu du travail	-0,3	-2,3	-13,7	-0,6	-2,5	-14,3
Revenu du capital						
dont						
revenu des IDE	n. d.	2,5	-25,7	---	9,3	-14,8
autres revenus du capital	n. d.	3,7	24,6	---	4,1	4,2
Transferts courants	-1,1	-2,3	-1,3	-0,7	-2,9	-3,0

Source: STATEC (bulletin n° 4-2008)

(+37,4). Ces chiffres confirment la vitalité des secteurs précités et leur importance en termes de créations d'emplois en 2008.

S'agissant des prévisions d'emploi pour 2009, l'indicateur empreint d'optimisme observé en 2007, à savoir une balance positive de +20,6 points, devient un indicateur plutôt défavorable, avec une valeur de -1,6. Alors que la balance globale des attentes en termes de croissance d'emploi augmentait de manière continue depuis 2003, l'année 2008 marque un véritable retournement de tendance, avec cette forte baisse de 22,2 points.

Les attentes pessimistes paraissent surtout toucher les entrepreneurs du secteur industriel et manufacturier (balance de -16,6) et épargner quelque peu ceux du secteur des services (+3,7).

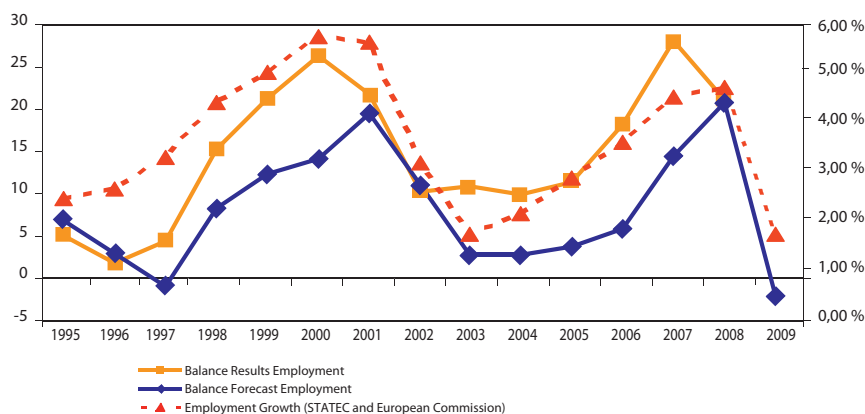
Il convient cependant de nuancer l'interprétation des balances de prévisions d'emploi dans la mesure où, dans l'ensemble des secteurs et sous-secteurs économiques observés, une très large majorité des entreprises s'attend à une stabilité des effectifs de main-d'œuvre, ce qui incite à ne pas sombrer dans un pessimisme excessif. Les entreprises sont par exemple 60,3 % à compter sur une telle stabilité dans le secteur de la médiation financière et dans les autres activités auxiliaires et de services. Le pourcentage correspondant atteint 67,5 % dans le secteur de la «vente en gros et détail, réparations, hôtels restaurants». Ces chiffres sont encore plus importants dans le secteur industriel et manufacturier (près de 70 % pour la construction et 78,8 % pour les «autres industries manufacturières»).

3.4. Investissements: d'une évolution dynamique à un ralentissement notable en 2009

Le Luxembourg étant une économie de petite taille et très ouverte sur l'extérieur, l'investissement privé demeure un indicateur relativement volatil, mais particulièrement important dans toute analyse de la vitalité économique du Grand-Duché.

Afin de renforcer et de maintenir un haut niveau de compétitivité dans un environnement économique de plus en plus concurrentiel, il est primordial que les acteurs économiques luxembourgeois réalisent à moyen et long termes des investissements conséquents, condi-

Graphique 4: Evolution des balances relatives aux résultats et prévisions concernant l'emploi



tion *sine qua non* de l'innovation, de la constante modernisation des outils de production et, en définitive, d'un haut niveau de productivité et de compétitivité.

A cet égard, la Chambre de Commerce se félicite des mesures fiscales qui sont de nature à renforcer la propension à investir des acteurs économiques, et en particulier les mesures annoncées récemment par le Gouvernement visant à ramener de 22 % à 21 % le taux d'impôt sur le revenu des collectivités. La Chambre de Commerce loue également l'annonce par le Gouvernement d'une diminution graduelle du taux d'affiche global (IRC + impôt de solidarité sur l'IRC + ICC) aux alentours de 25 %, ainsi que l'introduction de nouveaux crédits d'impôt faisant bénéficier les personnes ne payant pas d'impôt. Ces mesures sont susceptibles de renforcer la compétitivité nationale, ce qui doit se traduire par davantage de création de richesses et conduire à terme à une élévation du niveau des recettes fiscales de l'Etat.

Faisant écho au signal survenu à la fin de l'année 2007 de baisse des prévisions d'investissement de la part des entrepreneurs luxembourgeois, l'indicateur qui illustre l'évolution des investissements au cours de l'année 2008 subit une diminution sensible: 29,2 % des entreprises interrogées constatent une montée en puissance de leurs investissements en 2008, alors qu'elles étaient 36,4 % en 2007 dans l'enquête 2008. Les réponses de cette année mettent donc en exergue une tendance bais-

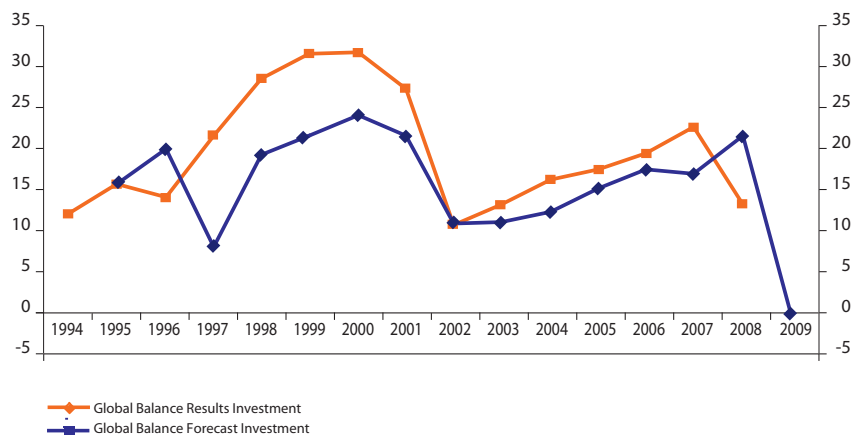
sière en 2008, laquelle tendance rompt avec la progression continue et régulière que l'étude confirmait depuis 2002. La balance des investissements s'établit pour 2008 à +13, bien en deçà donc de la balance pour 2007, à savoir +22,6.

Seulement 20,1 % des entreprises ont l'intention d'accroître leurs investissements en 2009 et 59,4 % prévoient de les maintenir à un niveau constant, tandis que la proportion des entreprises anticipant une diminution de leur effort d'investissement fait plus que doubler par rapport à l'année dernière (en l'espèce, 20,5 % au lieu de 9,5 % dans l'enquête précédente). La balance correspondante devient dès lors négative, pour la première fois au cours de la période d'observation.

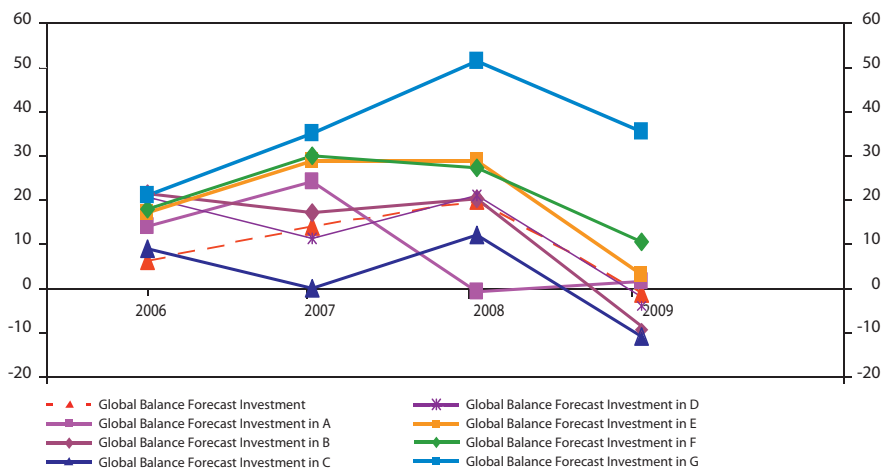
Comme l'indique le graphique 6, en dépit de la tendance visible à la baisse de l'ensemble des indicateurs sectoriels, la propension à investir demeure la plus élevée dans le secteur des «exploitations minières, carrières et électricité, gaz et eau», suivies des entreprises financières et des firmes du secteur «transport, entreposage et communication» (balances respectives de +37,2, de +10,3 et de +3). Pour les autres secteurs et sous-secteurs, c'est le pessimisme qui l'emporte, en attestent les balances négatives.

Les prévisions pour 2009 apparaissent donc plus sombres que les résultats d'investissement. Plus encore, alors que les deux types de balance (résultats et prévisions) concernant l'investissement connaissaient depuis l'enquête 2003 des évolutions semblables

Graphique 5: Evolution des balances relatives aux résultats et aux prévisions concernant les investissements



Graphique 6: Evolution des balances relatives aux prévisions concernant les investissements selon les catégories d'activité



en termes de variations et de niveaux, les attentes pour 2009 traduisent un véritable décrochage. Ainsi, la réduction de la balance de prévisions est bien plus prononcée que celle de la balance de résultats (-21,8 points pour la première, contre -9,6 points pour la seconde).

La rupture ainsi identifiée, tout comme l'évolution défavorable des indicateurs d'investissement, a trait aux incertitudes qu'entretiennent les conditions micro et macroéconomiques, en particulier au niveau international. Les risques de resserrement du crédit et d'insuffisance des débouchés, de même que la méfiance des agents économiques vis-à-vis du climat général des affaires sont autant d'éléments qui entretiennent ces incertitudes et affaiblissent potentiellement la conjoncture.

■ 4. Commerce électronique: l'utilisation de ce moyen de commercialisation n'a pas connu d'essor particulier en 2008

Chaque année, la Chambre de Commerce ajoute à l'enquête Eurochambres des questions relatives au recours des entreprises luxembourgeoises au commerce électronique.

Les entreprises réalisant une partie de leur chiffre d'affaires par le biais électronique sont minoritaires (16,7 %), plus encore que l'année dernière (18,3 %), ce qui pourrait traduire une tendance à la baisse de l'utilisation du commerce électronique de la part des firmes luxembourgeoises. Le taux de réponse plus faible de la présente enquête pourrait toutefois aussi expliquer la variation ainsi observée

et incite donc à la prudence dans l'interprétation des résultats afférents.

Il convient de souligner une progression de la proportion d'entreprises du secteur industriel qui réalisent un chiffre d'affaires par le biais du commerce électronique (10,5 % en 2008 contre 9,1 % en 2007). En d'autres termes, la baisse du degré de recours au commerce électronique tiendrait pour l'essentiel à une pratique plus frileuse des entreprises du secteur des services, lesquelles semblent avoir recours pour 19,6 % aux techniques des transactions par Internet, alors qu'elles étaient pratiquement 23 % à recourir au commerce électronique l'année dernière. Pour autant, les entreprises de services restent largement en tête par rapport à leurs consœurs industrielles en matière de recours à ce type de canal économique et commercial.

Au sein du secteur des services, c'est parmi les entreprises employant de 100 à 249 personnes et de 500 à 999 personnes que le commerce électronique participe relativement le plus à la réalisation du chiffre d'affaires (respectivement 28,1 % et 50 %).

Au sein du secteur industriel, 28,2 % des entreprises utilisent Internet pour réaliser des opérations commerciales avec d'autres professionnels (B2B) contre 38,9 % l'an dernier, de même que 36,1 % utilisent Internet pour réaliser des opérations commerciales avec des consommateurs (B2C), c'est-à-dire 11,8 points de pourcentage de plus qu'au cours de l'année 2007. La proportion des entreprises qui réalisent à la fois des opérations B2B et B2C est un peu plus faible que l'année dernière (35,7 % contre 36,8 %).

Les entreprises (tous secteurs confondus) qui ont recours au commerce électronique à ce moyen de commercialisation, semblent être particulièrement dynamiques, et surtout optimistes quant aux perspectives futures. De fait, parmi elles, une large majorité prévoit une augmentation du chiffre d'affaires réalisé via le commerce électronique, même si des différences subsistent au sein d'un même secteur (par exemple, 67,7 % des entreprises du sous-secteur B ayant recours au commerce électronique s'attendent à une hausse de leur chiffre d'affaires en 2009, la proportion correspondante atteignant 59,8 % pour les sociétés du sous-secteur D utilisant le commerce électronique). Seules 0,6 % de ces entreprises anticipaient une baisse du chiffre

d'affaires réalisé par le biais du commerce électronique dans l'enquête précédente. Elles sont dorénavant 5,1 %, ce qui représente une progression relative très nette, mais une hausse absolue encore restreinte.

Plus globalement, seules 55,5 % des entreprises du secteur des services anticipent une hausse de leur chiffre d'affaires via le commerce électronique, alors qu'elles étaient 67,5 % à la fin de l'année 2007. Cette diminution est en réalité venue alimenter le pourcentage des firmes prévoyant un niveau identique de chiffre d'affaires réalisé par commerce électronique d'ici la fin de l'année 2009 (39 %). Ainsi, quasiment aucune de ces entreprises n'imagine un moindre recours à ces techniques de transaction.

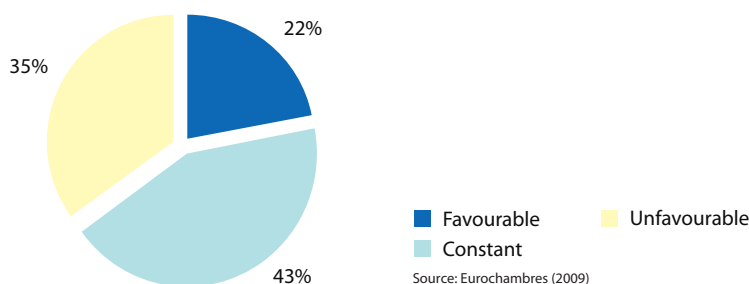
L'évolution est assez semblable en ce qui concerne le secteur industriel et manufacturier. 48,4 % des firmes concernées prévoient en effet une évolution à la hausse du chiffre d'affaires réalisé par le biais du commerce électronique (contre 60,6 % l'année dernière), c'est-à-dire un pourcentage identique à celui des entreprises qui anticipent une stabilité de ce point de vue (elles étaient 35,5 % fin 2007). A noter que cette année, c'est encore parmi les entreprises du sous-secteur «autres industries manufacturières» qu'on s'attend le plus à une augmentation du chiffre réalisé par commerce électronique (67,7 %).

Il se confirme par ailleurs qu'il existe une forte corrélation entre le recours au commerce électronique et l'importance des exportations dans la réalisation de leur chiffre d'affaires. Ainsi, 23,7 % des firmes exportatrices font état de la réalisation d'une partie de leur chiffre d'affaires par le biais du commerce électronique, tandis que ce ratio tombe à 13,2 % pour celles qui n'exportent pas. Le niveau absolu moins élevé des chiffres de l'enquête 2009 par rapport à celui de l'enquête 2008 est à mettre une fois encore sur le compte de la crise économique et des incertitudes qu'elle fait peser, notamment sur les échanges internationaux et, partant, sur les exportations.

■ 5. Les résultats de l'enquête Eurochambres au niveau européen: une perte de confiance sensible des entreprises

Dans la majorité des pays européens, les entrepreneurs anticipent une impor-

Graphique 7: La confiance dans le climat des affaires – Zone euro
Business Confidence – Zone euro



tante dégradation conjoncturelle en 2009.

C'est la première fois dans l'histoire de l'enquête Eurochambres que l'indice de confiance dans le climat des affaires apparaît globalement négatif au regard des réponses des entreprises européennes. Les résultats de la présente enquête qualitative rejoignent en ce sens les prévisions d'automne de la Commission européenne qui prévoit une croissance économique de 0,2 % en 2009 pour l'UE dans son ensemble.

Tous les indicateurs illustrant les attentes des entrepreneurs européens enregistrent une diminution importante. Ces entrepreneurs appréhendent l'année à venir avec beaucoup de prudence. Les indicateurs relatifs au climat des affaires ou au chiffre d'affaires global connaissent les chutes les plus aiguës, de même que les prévisions de vente sur les marchés nationaux ou à l'export sont en baisse notable. Même les perspectives d'investissement sont moroses. L'indicateur d'emploi atténué quant à lui le pessimisme global, puisque 60 % des entreprises ayant répondu s'attendent à un maintien de leurs effectifs en 2009.

La confiance dans le climat des affaires a été affectée en raison des effets directs et indirects de la crise financière. Les premiers ont trait au fait que certains pays sont fortement ouverts et assoient leur croissance économique sur la bonne tenue de leurs exportations. La crise pèse par exemple fortement sur une économie comme le Royaume-Uni, qui ne parvient plus à écouler sa production industrielle sur les marchés mondiaux. L'Allemagne est aussi grandement atteinte, elle qui affiche traditionnellement une balance commerciale remarquablement excédentaire en comparaison européenne. Elle est dorénavant incapable de compen-

ser par ses exportations la faiblesse de sa demande intérieure.

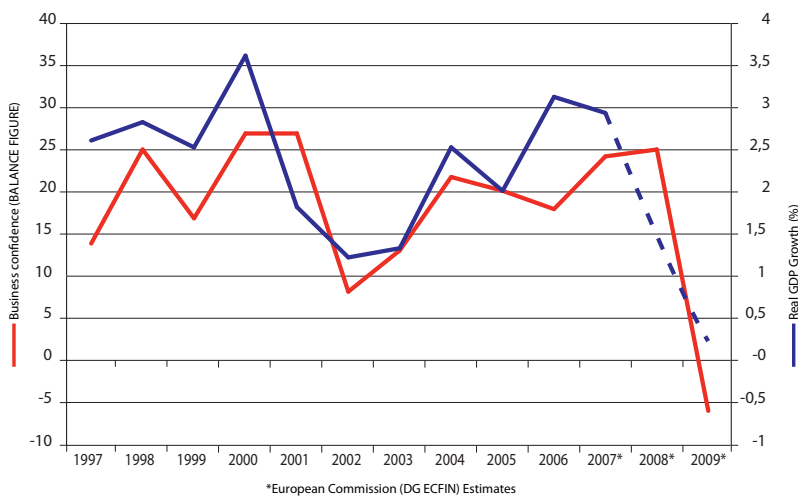
Du côté des effets indirects, il convient de citer les fortes interdépendances observées en Europe entre les économies nationales d'une part et les réseaux de PME implantés sur chaque territoire européen.

Parmi l'ensemble des indicateurs de l'étude, celui relatif aux prévisions de chiffre d'affaires global est le plus favorable (ou du moins le moins alarmant). Ainsi, en dépit de moindres performances de la part de l'économie réelle, les entreprises européennes s'attendent globalement à des résultats positifs en 2009, ce qui traduit l'existence de fondamentaux solides dans la plupart des pays. Ceci est sans doute à mettre sur le compte des réformes structurelles mises en œuvre ces dernières années, notamment dans le cadre de la relance de la Stratégie de Lisbonne en 2005, et qui sont de nature à atténuer les effets d'une crise comme celle ayant cours actuellement. Néanmoins, de la même façon qu'il existe un écart sensible entre les prévisions de l'édition 2008 de l'enquête Eurochambres et les résultats effectivement atteints, il importe d'interpréter les nouvelles prévisions avec toute la prudence qui s'impose.

Il convient également de souligner, s'agissant des prévisions en termes de chiffre d'affaires global, que les indicateurs sont moins favorables concernant les pays non membres de la zone euro (ex. de la Bulgarie, de la Pologne, de la Suède et de la Roumanie). Du reste, c'est en Espagne que les entrepreneurs formulent leurs attentes de chiffres d'affaires avec le moins de confiance.

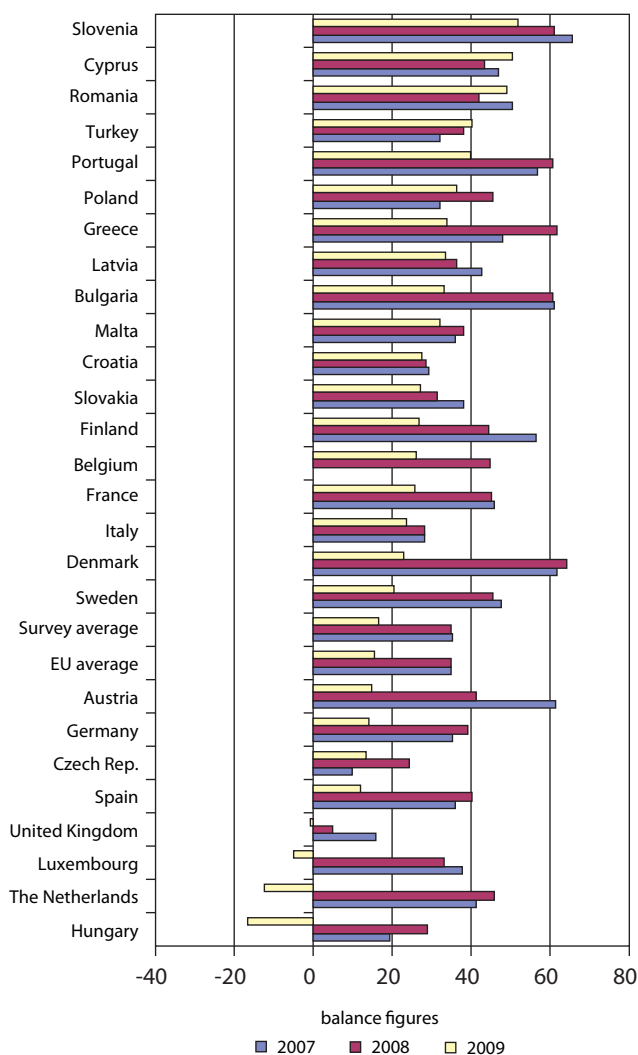
La baisse des prévisions de chiffre d'affaires pour 2009 est à mettre globalement sur le compte d'une diminu-

Graphique 8: Evolution des balances relatives aux prévisions concernant le climat des affaires et la croissance économique au niveau européen
Business Confidence Expectations / Real GDP Growth



Source: Eurochambres (2009)

Graphique 9: Evolution des balances de prévision des exportations depuis 2007, en comparaison européenne
Export sales expectations for 2009 compared 2008 and 2007



tion de la demande domestique et d'un déclin des exportations. D'ailleurs, les prévisions en termes de ventes nationales ou d'exportations n'étaient pas aussi mauvaises dans la précédente étude. Les entrepreneurs européens évaluent donc leurs perspectives de développement avec grande prudence, sur la base notamment d'une évaluation la plus réaliste possible du contexte économique global. Selon eux, la récession aura inévitablement des effets en termes de pouvoir d'achat des consommateurs et affectera donc négativement la demande de biens et services sur les marchés européens et internationaux.

La présente enquête fait également ressortir un optimisme plus grand de la part des entreprises de la zone euro comparées aux sociétés extérieures à ladite zone quant aux prévisions de débouchés domestiques et étrangers en 2009. Il existe en effet des éléments objectifs qui peuvent expliquer une certaine vitalité des exportations en 2009, comme par exemple un taux de change favorable à la compétitivité.

En ce qui concerne les performances en matière de débouchés domestiques, les entreprises françaises restent confiantes dans leurs prévisions pour 2009, à l'instar des derniers entrants dans la zone euro que sont la Slovénie, Malte et Chypre. Il faut cependant souligner une différence sensible du point de vue de la demande domestique entre des pays ayant adopté la monnaie unique et les autres, eu égard à l'impact que peuvent avoir des chocs tels que la hausse, puis la baisse des prix du pétrole, des prix alimentaires ou de matières premières, notamment sur le pouvoir d'achat des consommateurs nationaux.

De la même façon que la demande diminue, l'investissement des entreprises européennes connaît lui aussi un ralentissement sensible. Il y a de surcroît une grande différence entre les prévisions d'investissement formulées en 2007 et le taux de réalisation effective de ces investissements en 2008. Globalement, les prévisions pour 2009 demeurent positives, même si elles sont aussi plus mesurées. La balance des prévisions d'investissement est par ailleurs quasiment nulle en ce qui concerne les pays de la zone euro, en raison du resserrement du crédit, de la baisse de la confiance des investisseurs et des prévisions de moindre demande.

La baisse de croissance économique que connaissent la plupart des nations européennes, couplée à une restriction des investissements, affecte le marché du travail. Les entreprises sont en effet prudentes dans l'embauche de nouveaux personnels et anticipent de moindres niveaux de production qui pourraient les empêcher de soutenir les salaires dans les prochains mois. Les prévisions de l'enquête Eurochambres sur les effectifs des entreprises européennes dans douze mois

sont plutôt moroses, comme en témoigne la forte diminution de la balance des prévisions de l'emploi, de 18,1 dans l'édition 2008 à 1,5 dans la présente enquête. Il faut à cet égard souligner que l'indicateur pour les pays de la zone euro est légèrement négatif (-1,2), alors que l'indice de confiance dans les pays hors zone euro est tout de même bien plus élevé (8,3).

S'agissant enfin de la Croatie et de la Turquie, pays candidats à l'adhésion

à l'Union européenne, les indicateurs sont largement plus favorables dans leur ensemble que pour l'ensemble des pays déjà membres de l'espace communautaire. Les prévisions d'activité pour 2009 pour ces deux pays sont même meilleures que celles de l'année passée, avec un avantage pour la Turquie qui affiche des balances plus élevées que la Croatie, excepté pour les ventes nationales.

La 16^e édition de l'enquête Eurochambres: méthodologie

L'association des Chambres de Commerce et d'Industrie européennes Eurochambres³ a procédé cette année à la 16^e édition de l'enquête annuelle sur la conjoncture européenne. Cette enquête qualitative est basée sur un questionnaire harmonisé qui est envoyé aux entreprises européennes.

L'objectif de l'enquête est de suivre l'évolution des principaux indicateurs de la vie économique en 2008 et d'avoir connaissance des prévisions des entreprises pour l'année 2009. La reconduction annuelle de cette étude auprès du même panel d'entreprises permet de mettre en évidence les changements intervenus d'une année sur l'autre. Comme l'enquête est réalisée dans tous les pays de l'Union européenne, ses résultats rendent possible la comparaison du climat économique luxembourgeois avec celui des autres pays de l'Union européenne.

C'est la Chambre de Commerce qui est en charge de diriger et réaliser l'enquête Eurochambres 2009 au Grand-Duché de Luxembourg, en collaboration avec TNS-ILRES⁴ qui a effectué la collecte des données par téléphone au cours des 2^e et 3^e semaines d'octobre 2008. Le panel de départ compte 1.055 entreprises du secteur industriel et manufacturier, ainsi que du secteur des services. Parmi les entreprises interrogées, 703 ont répondu à l'édition 2009 de l'enquête Eurochambres (taux de réponse: 66,6 %). L'échantillon inclut les entreprises d'au moins 10 salariés. Il est par ailleurs représentatif de tous les secteurs de l'Economie luxembourgeoise, exception faite de l'agriculture, de la santé et de l'administration. 34,7 % des sociétés interrogées évoluent dans le secteur industriel et 65,3 % dans celui des services.

L'économie du Luxembourg se compose principalement d'un tissu de petites entreprises. Par conséquent, pour en donner une idée la plus pertinente et la plus réelle possible, les résultats ont été pondérés par un coefficient qui prend en compte les secteurs d'activité divisés en 7 catégories de la nomenclature européenne NACE-REV, ainsi que le nombre de salariés répartis en 6 catégories (cf. tableau 3). Il en résulte un nombre total d'entreprises considérable, à savoir 3.688. Ainsi, les résultats sont supposés s'appliquer à toute société luxembourgeoise correspondant aux critères de l'étude.

L'enquête Eurochambres est actuellement la seule enquête réalisée au Luxembourg qui prenne en compte les prévisions de tous les secteurs d'activité de l'Economie, hormis ceux de l'agriculture, de la santé et des administrations publiques. En choisissant d'insérer une question supplémentaire à propos de l'utilisation du commerce électronique dans les entreprises luxembourgeoises, la Chambre de Commerce est en mesure de mieux sonder le degré d'utilisation du commerce électronique dans le monde des entreprises au Luxembourg.

Les résultats de l'enquête 2009 peuvent être consultés sur le site de la Chambre de Commerce (www.cc.lu, volet luxembourgeois) et sur celui d'Eurochambres (www.eurochambres.eu, volet européen).

Les personnes intéressées peuvent commander le dossier complet des résultats auprès du Département Economique de la Chambre de Commerce (Tél.: 42 39 39 – 350, e-mail: eco@cc.lu).

³ L'association Eurochambres représente 34 organisations nationales de Chambres de commerce et d'industrie et regroupe 1300 Chambres de commerce et d'industrie locales. Elle représente quelque 14 millions d'entreprises en Europe. La mission de l'association, qui a son siège à Bruxelles, est de défendre les intérêts des milieux d'affaires européens et de promouvoir et de renforcer les relations et la collaboration entre les Chambres de commerce européennes (www.eurochambres.eu).

⁴ TNS-ilres (www.tns-ilres.com)

Baisse des taux sur les prêts d'investissement.

« Le financement de mon entreprise
c'est grâce à eux !

Pour assurer la compétitivité de mon entreprise, je dois lui en donner les moyens. Outils, équipement. Cela demande des financements conséquents. Je peux compter sur mon conseiller Dexia pour les planifier. »

Dexia Banque Internationale à Luxembourg, société anonyme, 69 route d'Esch, L-2953 Luxembourg, RCS Luxembourg B-6307

Votre entreprise doit pouvoir évoluer, s'adapter, innover. Saisir les opportunités, investir pour prospérer et assurer des performances durables. Nous vous aidons à optimiser les différentes formes de financement en fonction de vos projets. Pour vous proposer la forme de crédit la mieux adaptée à vos besoins. À toutes les étapes de la vie de votre entreprise, faites confiance à Dexia : votre partenaire financier pour une relation durable.
www.dexia-bil.lu

Corporate - tél : 4590-2981

BANQUE
Luxembourg



10 novembre 2008

Visite de l'Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas



L'Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas au Grand-Duché, S.E.M. Eduard W.V.M. Hoeks, a été reçu par Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce

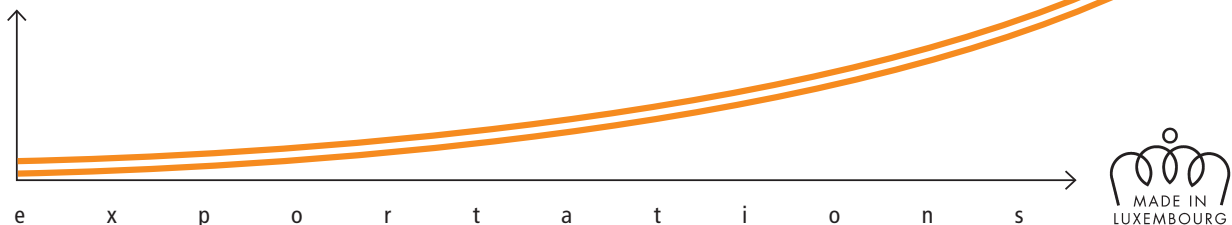
S.E.M. Eduard W.V.M. Hoeks, Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas au Grand-Duché, a été reçu le 10 novembre dernier, à l'in-

visitation de Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce. Diplômé en Sciences Politiques et Sociales à l'Université d'Amsterdam

(cum laude) en 1977, S.E.M. Eduard W.V.M. Hoeks a débuté sa carrière diplomatique en 1979 en tant que Secrétaire d'Ambassade successivement à Nairobi, Sofia, Moscou puis Dacca, avant de prendre le poste de Chef adjoint de la Division de l'Europe orientale au MAE à la Haye jusqu'en 1987. Entre 1987 et 2000, il a exercé la fonction de Conseiller d'ambassade à Alger, Ouagadougou et Jakarta, avant d'être promu Chef de la Division de l'Europe orientale au MAE à la Haye. Entre 2000 et 2001, S.E.M. Hoeks a été Conseiller Politique auprès du commandant des Forces de Stabilisation à Sarajevo. Consul-général à Ho Chi Minh Ville jusqu'en 2004, il a été ensuite nommé Consul-général à Saint Petersburg, un poste qu'il a occupé jusqu'en 2008, avant de prendre ses fonctions d'Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas au Grand-Duché, en octobre 2008. L'objet de cette entrevue était d'explorer ensemble les possibilités de développement de la coopération entre les deux pays.



2 labels d'origine pour mieux exporter vos produits



DÉPARTEMENT INTERNATIONAL

AFFAIRES HORS EUROPE

(+352) 42 39 39 – 310



@ world@cc.lu

AFFAIRES EUROPÉENNES

(+352) 42 39 39 – 360

europa@cc.lu

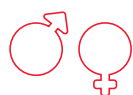


VOTRE PARTENAIRE POUR LA RÉUSSITE.

COMMUNICATION

Agissons contre toute offense, dégradation, humiliation et violence, en communiquant d'une manière plus réfléchie pour un monde plus égalitaire, plus humain. L'égalité de demain est notre responsabilité d'aujourd'hui !

Avec le soutien de MarkCom Luxembourg.



RÉALISONS ENSEMBLE L'ÉGALITÉ
DES FEMMES ET DES HOMMES !



MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ
DES CHANCES

25 novembre 2008

S.E. Tarja Halonen, Présidente de Finlande, à la Chambre de Commerce dans le cadre d'un séminaire économique sur l'énergie



De g. à dr.: S.A.R. le Grand-Duc à l'arrivée de S.E. Madame Tarja Halonen, Présidente de la République de Finlande à la Chambre de Commerce



De g. à dr.: S.E. Madame Tarja Halonen, Présidente de la République de Finlande; Robert Dennewald, Président de la FEDIL; S.A.R. le Grand-Duc et Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce

Le 25 novembre 2008, la Chambre de Commerce a organisé un séminaire économique, intitulé «Energy, Environment and Innovations – New Opportunities for Business», à l'occasion de la Visite d'Etat de S.E. Madame Tarja Halonen, Présidente de la République de Finlande, au Luxembourg. Ce séminaire s'est déroulé en présence de S.A.R. le Grand-Duc et du ministre de l'Economie et du commerce extérieur, Jeannot Krecké, et a réuni quelque 150 participants, dont un nombre important de personnalités du secteur économique et financier.

Lors de la séance officielle, S.E. Madame Tarja Halonen et le Ministre Jeannot Krecké ont fait une allocution sur les défis et opportunités que rencontrent actuellement leurs économies face aux contraintes liées à la réduction des émissions de gaz, au développement durable ainsi qu'à l'efficacité énergétique.

C'est dans ce contexte que des orateurs luxembourgeois et finlandais du monde académique, industriel et public ont exposé des projets innovants dans les secteurs économiques les plus variés, à savoir les secteurs des télécommunications, de la construction, des technologies liées à l'énergie ainsi qu'à l'environnement et des services et technologies à destination des industries minières et métallurgiques. Mikko Kosonen, Président de SITRA, le fonds national finlandais de l'Innovation, a exposé les mesures prises par son organisation publique dans le but de promouvoir une croissance économique qualitative et quantitative et d'assurer la compétitivité internationale de la Finlande. Le Vice-Président de l'entreprise YIT, Juha Kostianen, a présenté des systèmes de construction urbains écologiques et respectueux de l'environnement. Rolf Tarrach, recteur le

l'université de Luxembourg, a apporté une vue académique et scientifique au débat en abordant les défis complexes liés aux questions énergétiques et environnementales d'un point de vue hérétique. Puis, Marc Solvi, PDG de Paul Wurth, a présenté les engagements de son entreprise en matière de respect de l'environnement ainsi que divers projets innovants menés en collaboration avec des partenaires finlandais.

Kirsi Sormunen, Vice-Présidente de Nokia pour les affaires environnementales, a montré l'impact des solutions écologiques sur la création de valeur pour le leader finlandais de la télécommunication. Enfin, Tom Theves, Conseiller de Gouvernement du Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur, a livré un aperçu des politiques publiques nationales et européennes en matière de technologies environnementales, ainsi que les opportunités de marché qui en découlent.

Le séminaire a été un grand succès et a permis d'approfondir la connaissance de l'environnement économique actuel de la Finlande et de stimuler les relations commerciales dans les domaines émergents de l'énergie et de l'environnement entre les entreprises de la délégation finlandaise et leurs homologues luxembourgeois.



De g. à dr.: Marc Solvi, PDG de Paul Wurth; Rolf Tarrach, recteur de l'université de Luxembourg; Marco Valentiny, Président de Luxinnovation; Tom Theves, Conseiller de Gouvernement du Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur et Carlo Thelen, Membre du Comité de Direction de la Chambre de Commerce



■ S.E. Madame Tarja Halonen, Présidente de la République de Finlande



24 novembre 2008

L'union fait la force: création du Cluster maritime luxembourgeois



Présentation du Cluster maritime, de d. à g.: Freddy Bracke, président du Cluster maritime; Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce; Marc Glodt, vice-président du Cluster maritime; Paul Marcel, Cluster Management et Christian Theis, Département International Chambre de Commerce

Le 24 novembre 2008, la Chambre de commerce a présenté dans le cadre d'une conférence de presse, un nouveau regroupement d'entreprises actives dans le secteur maritime. Pour rassembler leurs intérêts et parler d'une seule voix, seize entreprises et la Chambre de Commerce ont réuni leurs efforts et lancé le «cluster maritime». Le terme de «cluster» désigne un regroupement tant sectoriel que géographique d'entreprises et d'institutions interdépendantes qui s'engagent dans un partenariat symbiotique et à forte valeur ajoutée. Il s'agit d'acteurs maritimes, mais aussi d'activités connexes de support. Ainsi, la distribution des membres reflète la réalité maritime luxembourgeoise à savoir: le transport maritime, le dragage, la logistique, le conseil juridique et économique de la finance. Le domaine bancaire est représenté par Fortis, Dexia BIL et ING. Atoz, Arendt & Medernach, Ernst & Young, PricewaterhouseCoopers et l'Etude Marc Glodt représentent le domaine du consulting ou du droit. En

tant qu'acteurs logistique ou maritime sont présentés CFL Cargo, CFL Multimodal, Cobelfret, le groupe Jan de Nul, Dredging International et Intershipping. La Chambre de Commerce étant la pierre angulaire du groupe ainsi constitué. Le groupe ne s'arrêtera pas à ces seuls membres et reste ouvert à toutes les entreprises qui ont des activités liées au secteur maritime. Le rôle du Cluster maritime luxembourgeois est de contribuer au développement du secteur maritime et de ses services associés, grâce à des stratégies de promotion et de communication tant au Luxembourg qu'à l'étranger. L'élaboration d'outils de communication, des visites et des démarches auprès des institutions, un élargissement de la base des membres, la participation aux prospections économiques du gouvernement et l'organisation de rencontres Business-to-Business à l'étranger sont d'ores et déjà au programme.

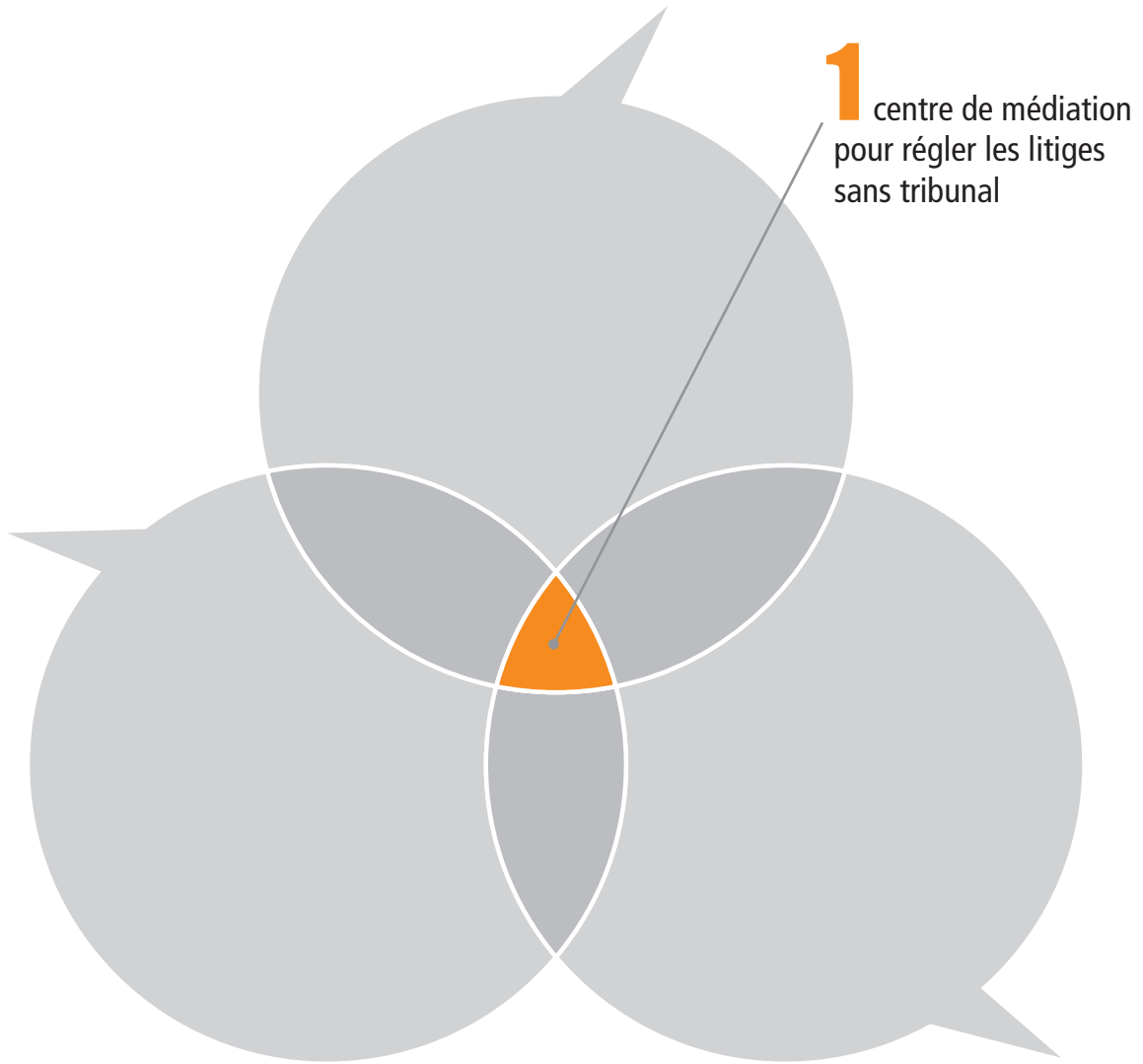
L'initiative a émergé du secteur privé désireux de soutenir et promouvoir les activités différentes que regroupe le sec-

teur maritime, selon les dirigeants. Car, «le secteur maritime est bien plus que les 170 bateaux qui naviguent sous pavillon luxembourgeois», a souligné Freddy Bracke, président du cluster et directeur de Cobelfret.

C'est déjà le troisième cluster qui est mis en place au Luxembourg après les secteurs IT, aérospatial et traitement des surfaces. Trois autres clusters sont en phase de création dans les domaines de la santé, de l'environnement et de la logistique. Ce sera ce dernier cluster avec lequel le groupement maritime devrait collaborer le plus souvent, a souligné Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de Commerce.

Le «cluster maritime» participera au Forum logistique les 18 et 19 février et organisera la première Journée de la mer à Luxembourg le 20 mai 2009.

Pour plus d'informations: Tél.: (+352) 26 38 90 27, E-mail: cluster@pt.lu et le Commissariat aux Affaires Maritimes: www.cam.etat.lu.



1 centre de médiation pour régler les litiges sans tribunal



1-7 rue St Ulric L-2651 Luxembourg

Tél. : (+352) 46 72 72 -1 / www.cmb.lux / info@cmb.lux

Il existe un moyen de régler les litiges sans recourir au tribunal. La médiation. Efficace, confidentielle et gérée par un médiateur impartial et indépendant, elle permet une gestion sereine et peu onéreuse des conflits. Le Centre de Médiation du Barreau de Luxembourg est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



Une initiative de :



VOTRE PARTENAIRE POUR LA RÉUSSITE.

CALENDRIER 2008-2009

Décembre 2008

- 15-19** Mission économique en Chine
16 Journée «Portes Ouvertes» pour les entrepreneurs luxembourgeois à l'Ambassade de Hongrie au Luxembourg

Janvier 2009

- 23-29** Mission officielle aux Émirats Arabes Unis (Abu Dhabi, Dubaï, Sharjah)

Février 2009

- 4** Séminaire économique à la Chambre de Commerce à l'occasion de la Visite d'Etat du Président de la République d'Italie au Grand-Duché de Luxembourg
10-11 Bourse de contact «b2fair» dans le cadre de la foire «R+T 2009» à Stuttgart (Allemagne)
14-17 Stand collectif au Jeddah Economic Forum 2009 (Arabie Saoudite)
24-27 Stand collectif à la foire KievBuild

Mars 2009

- 8-10** Stand collectif dans le cadre du salon «Horecate!» à «Marche-en-Famennes» (Belgique)
9 5. Deutsch-Luxemburgische Wirtschaftskonferenz
10-13 Stand collectif au salon «MIPIM» à Cannes (France)
31-3 avril Stand collectif à la foire MosBuild

Messen und Ausstellungen

im Januar 2009

2. - 4. 12. 2008

Internationale Fachmesse für Weinbau, Kellereitechnik und Spirituosenindustrie
 Bordeaux (FR)
 Tel.: 0033 5 56 11 99 00

2. - 5. 12. 2008

MECANELEM-MECATRONIC
 Internationale Fachmesse für Antriebstechnik
 Paris (FR)
 Tel.: 0033 1 443 15 315



29 octobre 2008

Succès de la conférence internationale sur le dialogue énergétique entre l'Union européenne et la Russie



De gauche à dr.: Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce; Nicolas Schmit, Ministre Délégué aux Affaires Etrangères; Victor Savransky, conseiller du Vice-Président du Comité des Affaires étrangères du Conseil de la Fédération de Russie, Vassili Likhachov; Valentin Meshevich, président du comité Russe pour les Monopoles des Ressources Naturelles et Mario Hirsch, Directeur de l'Institut Pierre Werner

La Chambre de Commerce a organisé le 29 octobre dernier, en collaboration avec l'Institut Pierre Werner, la Business Association Luxembourg-Russia et le Comité des Affaires étrangères du Conseil de la Fédération de Russie, une conférence internationale ayant pour thème: «Le dialogue énergétique UE-Russie: pour un partenariat stratégique». Cette conférence a réuni une trentaine d'orateurs, dont des per-

sonnalités luxembourgeoises de la vie politique et économique, des hauts officiels de la Fédération de Russie et de l'Union européenne, ainsi que des spécialistes de la question énergétique issus du domaine politique, économique, juridique et technique. Environ 170 participants ont suivi les différents panels de discussion qui se sont déroulés sur l'ensemble de la journée et ont profité de l'occasion pour nouer des contacts entre eux.



Lors des allocutions de bienvenue, Nicolas Schmit, Ministre Délégué aux Affaires Etrangères, a noté qu'il faudra aborder le problème énergétique sur le long terme, notamment par un partenariat dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, où les compétences de la Russie et de l'UE pourront s'avérer complémentaires. Pierre Gramagna, directeur général de la Chambre de Commerce, a souligné l'importance du dialogue énergétique entre la Russie et l'UE, compte tenu du fait que la Russie constitue le premier fournisseur d'énergie du Luxembourg et figure parmi ses 10 premiers partenaires économiques. Eduard Malayan, Ambassadeur de la Fédération de Russie au Luxembourg, a insisté sur le renforcement du dialogue bilatéral basé sur la confiance et la compréhension, élément indispensable dans le contexte actuel de la crise financière et de l'extrême volatilité des prix du pétrole, facteurs d'incertitude pour bon nombre d'entreprises.

Lors de la session introductive consacrée aux évaluations et perspectives du dialogue énergétique UE-Russie, Valentin Meshevich, président du comité Russe pour les Monopoles des Ressources Naturelles, a fait connaître les revendications de la Russie. Parmi celles-ci, on peut citer notamment l'exigence d'une hausse des investissements dans le développement du secteur énergétique en Russie par les Européens, ainsi que l'admission de la Russie dans l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Du côté européen, Christian Cleutinx, coordinateur du dialogue énergétique entre l'UE et la Russie à la Commission européenne, a souligné que l'UE avait été très active dans le développement d'un marché intégré du gaz et de

l'électricité en réalisant les infrastructures nécessaires à travers le «Trans-European Energy Network (TEN-E)» qui permettra d'assurer l'approvisionnement des Etats en énergie. En outre, il a avancé que les relations bilatérales devaient être basées sur la confiance, la transparence et sur le développement de synergies. De son côté, Quentin Perret, Commissaire du Ministère de l'Environnement de France, a expliqué que les différents Etats membres se trouvaient dans des situations différentes en raison de leur degré de dépendance énergétique différent vis-à-vis de la Russie, à savoir nul pour certains pays comme l'Espagne et la Grande-Bretagne ou bien élevé pour d'autres pays, comme la Finlande ou l'Autriche. Selon lui, ce sont précisément ces disparités qui ne permettent pas à l'UE de parler d'une seule voix dans les négociations avec la Russie. Les Etats membres nécessitent cependant une approche commune, qui devra passer par une meilleure coordination au niveau européen.

Le premier panel, introduit par Charles Goerens, député luxembourgeois, a illustré les perspectives du partenariat stratégique dans le domaine de l'énergie. M. Goerens a insisté sur le fait que la confiance mutuelle durable et la sécurité ne devaient être mis en danger par des divergences politiques. Les projections statistiques d'Elena Telegina, directrice de l'institut des problèmes économiques et géopolitiques et de la sécurité énergétique en Russie, ont montré que la dépendance énergétique de l'UE vis-à-vis de la Russie était en augmentation constante. Ce discours a également révélé les préoccupations divergentes de la Russie et de l'UE sur la question énergétique. Alors qu'en Europe, la dépendance



2. – 5. 12. 2008

MESUCORA

Fachmesse für Mess- und Regeltechnik,
Automation
Paris (FR)
Tel.: 0033 1 443 15 315

2. – 5. 12. 2008

ELEC

Fachmesse für Elektroausrüstung
und Automatisierung
Paris (FR)
Tel.: 0033 1 443 15 315

4. – 7. 11. 2008 / 2. – 5. 12. 2008

SCS

Fachmesse für Systemkomponenten
und Automatisierung
Paris (FR)
Tel.: 0033 1 443 15 315

2. – 5. 12. 2008

POLLUTEC

Internationale Umweltfachmesse
Lyon (FR)
Tel.: 0033 1 47 56 50 00

3. – 5. 12. 2008

SEMICON

Fachmesse für Halbleitertechnik
Tokyo (JP)
Tel.: 0081 3 32 22 57 44

9. – 12. 12. 2008

INTERLIGHT

Internationale Fachmesse für Beleuchtung
Moskau (RUS)
Tel.: 0049 961 38 97 70

14. – 16. 12. 2008

EQUIP'HOTEL MIDDLE EAST

Fachmesse für Hotelausrüstung
Abu Dhabi (VAE)
Tel.: 00971 2 444 61 13

Um kurzfristigen Änderungen der Ausstellungstermine Rechnung zu tragen, sollten Sie sich diese vom Veranstalter vor Ihrer Abfahrt bestätigen lassen. Für weitere Auskünfte wenden Sie sich bitte an Frau Bettina MILEWSKI, Tel.: (+352) 42 39 39-372.

La Chambre de Commerce se tient à la disposition des entreprises luxembourgeoises intéressées par la documentation sur les foires et salons pour consultation sur place. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Mme Bettina MILEWSKI, Tél.: (+352) 42 39 39-372.



Environ 170 participants ont suivi les différents panels de discussion sur l'ensemble de la journée. Le premier panel de discussion (photo), introduit par Charles Goerens, député luxembourgeois, a illustré les perspectives du partenariat stratégique dans le domaine de l'énergie

énergétique à l'égard de la Russie, tout comme la situation de monopole de Gazprom sont considérées comme une menace, la Russie redoute surtout que les politiques européennes influent de manière négative sur la demande énergétique.

Lors du second panel, consacré aux infrastructures, aux marchés stratégiques des matières premières et à la diversification des sources d'énergie en Russie, Jean Lucius, un des dirigeants de la société luxembourgeoise Soteg, a affirmé que la libéralisation du marché de l'énergie était à l'origine d'importantes opportunités d'affaires et d'expansion pour sa société. Ainsi, Soteg est passé de la simple commercialisation à la production d'énergie dans le cadre d'un projet réalisé en partenariat avec Gazprom depuis 2007.

Le troisième panel a été dédié au développement d'infrastructures en Russie, qui n'est, selon les experts, pas seulement une question de budget. Nombreuses ont été les raisons avancées par les orateurs de ce panel pour expliquer le défaut d'investissements: la crise financière, la volatilité du prix du pétrole, la stagnation démographique en Russie ou bien la corruption.

Le quatrième panel a traité des questions relatives à l'environnement et au développement durable. Selon Mickail Lysenko de l'agence fédérale de l'énergie russe Rosatom, les énergies renouvelables n'étaient pas en mesure de pallier le déficit énergétique provoqué par la raréfaction et le renchérissement croissant des énergies fossiles. Prévoyant une renaissance du nucléaire, Lysenko voit des

potentiels de collaboration dans ce domaine pour l'UE et la Russie.

En guise de conclusion, Vassili Likhachov, Vice-Président du Comité des Affaires étrangères du Conseil de la Fédération de Russie, a souligné l'importance de ce dialogue énergétique pendant la période de gel des négociations sur l'Accord de partenariat stratégique entre la Russie et l'UE en raison de conflits récents en Géorgie. Enfin, il a estimé que cet événement contribuait à ouvrir «une nouvelle phase de la coopération entre la Russie et l'Union européenne».

Les brochures intitulées «Basic Statistics and Energy Indicators for Russia, including comparative figures for the EU and USA» peuvent être commandées auprès de la Chambre de Commerce sur simple demande par e-mail à europa@cc.lu. ■



Mission économique et financière en Indonésie et Thaïlande

Du 10 au 14 novembre 2008, la Chambre de Commerce a organisé, en étroite collaboration avec le Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur ainsi qu'avec les agences «*Luxembourg for Business*» et «*Luxembourg for Finance*», une mission économique multisectorielle en Indonésie et Thaïlande.

Cette mission économique officielle a été conduite par S. E. M. Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce Extérieur et s'est tenue à Jakarta et à Bangkok. Le message principal véhiculé par la délégation que le commerce continue en temps de crise et que le Luxembourg est bien placé en tant que partenaire fiable pour préparer l'après crise, a été bien reçu par les interlocuteurs locaux.

Deux séminaires organisés à Jakarta et Bangkok sous le titre «Discover Luxembourg, The Grand Duchy of Luxembourg, your prime business and finance location» ont présenté le Luxembourg comme portail d'entrée sur le marché européen, mais aussi comme plateforme pour accéder au marché mondial de la finance.

Ainsi, plus de 100 participants aux séminaires ont écouté Jean-Claude Vesque de la Chambre de Commerce lors de son exposé sur l'Economie luxembourgeoise intitulé «Luxembourg, your gateway to the European markets». Fernand Grulms, Chief Executive Officer de *Luxembourg for Finance*, a ensuite présenté les forces de la place financière dans sa présentation intitulée «Luxembourg, an international hub for financial service providers». Paul Chambers, Associé d'ATOZ Tax Advisers, a complété cette présentation en détaillant les différents instruments d'investissements accessibles aux investisseurs étrangers.

Le discours du Ministre de l'Economie et du Commerce Extérieur, Jeannot Krecké, s'est attaché aux effets de la crise financière et des mesures prises en Europe et plus spécifiquement au Luxembourg pour la contrer. Le Minis-

tre a expliqué comment par le passé, le Luxembourg a su maîtriser les crises en développant le modèle luxembourgeois et en poussant à la diversification de son Economie. Grâce à cette diversification, le Luxembourg présente des opportunités pour le commerce international – même en ce moment de crise –, car selon le Ministre «on est en train de tout faire pour sortir renforcé de l'actuelle crise».

Dans les deux villes les séminaires ont été suivis d'une réception officielle réunissant les participants indonésiens et thaïlandais avec la délégation luxembourgeoise.

Le ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké a rencontré plusieurs responsables politiques et économiques dans le cadre de cette mission, dont le Ministre du Commerce, le Ministre de l'Industrie et le Ministre de l'Energie et des Ressources Minérales. Le ministre Krecké a également eu des échanges avec le Gouverneur de la Banque Centrale d'Indonésie et les

représentants de la KADIN, la Chambre de Commerce d'Indonésie.

A Bangkok, des réunions de travail ont été organisées avec le Ministre du Commerce, le Ministre de l'Industrie, le Ministre des Finances ainsi que le Gouverneur de la Banque Centrale de Thaïlande.

Des rendez-vous d'affaires ont été organisés à Jakarta et Bangkok par les partenaires de la Chambre de Commerce pour les entreprises luxembourgeoises qui ont pris part à cette mission, afin de promouvoir les contacts entre les représentants des entreprises luxembourgeoises et les entrepreneurs indonésiens et thaïlandais.

La signature d'un mémorandum entre la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg et le Board of Trade of Thailand responsable de la coopération au sein du EU-Thai Council a marqué la volonté de nouer des liens plus étroits entre le Luxembourg et l'Asie du Sud-Est. ■



Plus de 100 participants ont assisté aux séminaires organisés par la Chambre de Commerce, en collaboration avec le Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur et les agences «*Luxembourg for Business*» et «*Luxembourg for Finance*», dans le cadre de la mission économique multisectorielle en Indonésie et Thaïlande

16 décembre 2008

Journée des «Portes Ouvertes» à l'Ambassade de Hongrie au Luxembourg

L'Ambassade de Hongrie au Luxembourg organisera une Journée «Portes Ouvertes» pour les entreprises et les hommes d'affaires s'intéressant à la Hongrie. Cette manifestation se déroulera le 16 décembre de 14h00 à 17h00 dans la salle de conférences de l'Ambassade, située au 36, rue de Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg.

Les participants auront l'opportunité de consulter individuellement les représentants de l'Ambassade dans les domaines suivants:

M. Jean Ries, Consul Honoraire de Hongrie – Expériences des entre-

prises luxembourgeoises installées en Hongrie

Mme. Eszter Zimonyi, Conseillère économique de l'Ambassade de Hongrie en Belgique – Investir en Hongrie

M. Kalman Meszaros dr., Conseiller commercial de l'Ambassade de Hongrie en Belgique – Investir en Hongrie

Mme Hedvig Blaho, Assistante économique de l'Ambassade de Hongrie en Belgique – Incitation des liens commerciaux

Mme Szonja Bender, Représentante de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Hongrie à Bruxelles – Relations d'affaires entre les PME-s luxembourgeoises – hongroises (en anglais)

M. Zoltan Balogh, Représentant de la Région Eszak-Alfold à Bruxelles – Possibilités de projets dans la Région Eszak-Alfold (en anglais)

M. Peter Szabo, Représentant du DBH Group (www.dbh-group.com) – PME pour la promotion de commerce entre la Hongrie et le Bénélux (en anglais) ■

En cas d'intérêt de votre part de participer à la présente manifestation et pour toute information complémentaire, nous vous prions de bien vouloir contacter l'Ambassade de Hongrie en Belgique. Personne de contact: M. Kalman Meszaros dr., Conseiller commercial
Tél: (+32)(2)3435044 – Fax: (+32)(2)3445415 – E-mail: itdbrussels@skynet.be

23-27 November 2008

Luxembourg presence at The Big 5 Show in Dubai

For the 5th consecutive year, Luxembourg companies exhibited their products and services at the Big 5 Show which took place at Dubai International Exhibition Center from 23-27 November. This show is globally acknowledged as the largest and most important exhibition for the Middle East's building and construction industry. This year's show attracted more than

3.200 exhibiting companies from over 50 countries worldwide and an expected attendance of 50.000 visitors.

The Luxembourg pavilion, newly designed and covering an area of some 200 sqm, was a joint-venture between the Luxembourg Chamber of Commerce, the Ministry of the Economy and Foreign Trade and Luxembourg for Business (LFB).

The question asked by most exhibitors at the beginning of the Big 5 Show was whether the downward trend of oil prices and the repercussions of a world-financial crisis would lead towards a slowdown in infrastructure projects in the Middle East. Assurance was given to them that there are still in excess of 5.200 investment projects worth more than \$ 4 trillion underway across the Middle East. More than 980 of

these are in the United Arab Emirates alone with a total value in excess of \$ 800 billion. Regional governments remain committed to giving continued priority to infrastructure projects in the developments of their economies. Projects like Dubailand, Mohammed Bin Rashid Gardens City and Jumeirah Gardens Development are indicative of the scope of construction in the UAE, with these three developments alone value at \$ 203 billion. But expansion of this kind is not limited to the UAE, as the biggest construction project currently underway in the region is Kuwait's Silk City valued at \$ 132 billion.

So supply companies for the construction industry from every corner of the world have descended on the Big 5 in pursuit of their contracts. And so did 7 companies from Luxembourg; some were multinationals, active on a global scale and some were small and medium sized companies with specialized, handmade products and services.

ARCELORMITTAL

The world's leading steel manufacturer is present in Dubai since 1993 and supplies locally various kinds of steel which are used in power-plants, offshore platforms, refinery projects and in civil construction.

MIKA ENGINEERING

The company is specialized in the fields of industrial automation and power engineering. The company has grown from a regional leader to a globally recognized brand and leader in the field of industrial control systems for the metallurgy industry.

LANG'S LIGHTS

The company is Luxembourg's largest manufacturer of lighting poles for roads, squares and hotels. The com-

pany also designs flagpoles, bollards, benches, bus-shelters and litter-bins.

MENUISERIE KRAEMER

Kraemer is a traditional high-end wood worker and famous for its exclusive staircases in various material combinations, custom interior fitted furniture, custom designed kitchen furniture and doors and sliding doors.

PAUL WURTH

With 50 years of experience in planning and managing major construction and infrastructure projects, Paul Wurth offers tailor made service and consultancy packages at all project stages while incorporating sustainability principles and embracing economic, environmental and social issues.

SAINT GOBAIN ABRASIVES

"Whatever the cutting task, Norton Diamond products make it easy." Saint Gobain is the largest abrasives company in the world and is the premier brand of diamond products and associated machinery for the construction industry. The very first laser-welded diamond blade was developed by Norton in 1979 and through continuous innovation and RLD programs new state-of-the-art cutting tools and machines were developed for the construction sector.

EURO-INNOVATION

Euro-Innovation develops waste recycling processes as well as thermochemical processes for the conversion of hydrocarbon containing wastes into secondary raw-materials with a focus on the production and application of hydrogen – the universal energy of the future.



Avec 950m d'hauteur et quelque 180 étages, le «Burj Dubai Skyscraper» ambitionne de devenir le plus haut gratte-ciel au monde.

For further information, please contact: Chamber of Commerce, International Department, Ms Viviane Hoor, Tel.: (+352) 42 39 39-315

REACH

Le règlement européen «REACH» sur les substances chimiques

La publication de la première liste des substances candidates à l'autorisation déclenche des obligations immédiates pour les entreprises. La liste des substances candidates à l'autorisation («Candidate List» en anglais et nommée ici «liste candidate») correspond à la liste des substances extrêmement préoccupantes identifiées en vue d'une inclusion à terme dans l'annexe XIV du règlement européen REACH (Registration, Evaluation, Autorisation and Restriction of Chemicals). Cette annexe listera les substances qui ne pourront plus être mises sur le marché, ni utilisées par l'entreprise si elle n'a pas obtenu une autorisation préalable de la Commission européenne. La première recommandation concernant les substances à inclure dans l'annexe XIV sera formulée par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) au plus tard le 01/06/09. Mais, l'Agence a déjà publié le



28/10/08, la première liste des substances candidates à l'autorisation. Cette liste (ci-dessous), qui comprend 15 substances, sera mise à jour régulièrement et disponible sur le site de l'Agence. Si cette liste ne contraint pas encore ni la mise sur le marché, ni l'utilisation de ces substances, elle déclenche toutefois des obligations immédiates de communication d'information des fournisseurs de substances chimiques, de préparations et d'articles vers leurs clients.

Il est donc important pour votre entreprise de vérifier si vous êtes soumis à ces obligations.

Quelles sont les obligations des fournisseurs de substances chimiques (solvant, acide, métal, ...)?

Les fournisseurs de substances chimiques, en tant que telles, doivent fournir, à leurs clients, une fiche de données de sécurité conforme à l'Annexe II de REACH.

Par ailleurs, cette obligation est également valable pour des substances qui ne sont pas inscrites à la liste de substances candidates (ex: substances dangereuses).

Quelles sont les obligations des fournisseurs de préparations (peinture, vernis, colle,...)?

Les fournisseurs de préparations, qui ne sont pas classifiées comme dangereuses selon la Directive 1999/45/CE doivent fournir, à la demande du destinataire de la préparation, une fiche de données de sécurité conforme à l'Annexe II de REACH, si la préparation contient au moins une substance qui figure sur la liste candidate

en concentration individuelle supérieure ou égale à 0,1 % en poids pour les préparations non gazeuses et en concentration individuelle supérieure ou égale à 0,2 % en volume pour les préparations gazeuses.

Quelles sont les obligations des fournisseurs d'articles?

Un article peut être un objet fini (machine, vêtement, meuble...), un composant (carte électronique, pièce détachée...) ou même un emballage (fût contenant des peintures...).

Les fournisseurs d'articles qui contiennent une substance sur la liste candidate à une concentration supérieure à 0,1 % masse/masse doivent fournir des informations suffisantes au destinataire de l'article et sur demande d'un consommateur (dans les 45 jours qui suivent la réception cette demande). Cette information doit permettre l'utilisation de l'article en toute sécurité et doit comprendre au moins le nom de la substance.

A partir du 1^{er} juin 2011, les producteurs et les importateurs d'articles devront notifier à l'Agence la ou les substance(s) contenues dans les articles qui figurent sur la liste candidate. Cette obligation s'applique si la substance est présente dans ces articles dans une quantité supérieure au total à 1 tonne par an et si la substance est présente dans une concentration supérieure à 0.1 % masse/masse. Cependant, cette obligation n'est pas applicable si l'exposition des êtres humains et de l'environnement peut être exclue ou si la substance a déjà été enregistrée pour cette utilisation. ■

Liste des substances candidates à l'autorisation publiée sur le site de l'Agence le 28/10/08

Substance	EC Number	CAS Number	Reason for Inclusion
Triethyl arsenate	427-700-2	15606-95-8	Carcinogen, cat. 1
Diarsenic trioxide	215-481-4	1327-53-3	Carcinogen, cat.1
Benzyl butyl phthalate	201-622-7	85-68-7	Toxic for reproduction, cat. 2
Diarsenic pentaoxide	215-116-9	1303-28-2	Carcinogen, cat.1
Cobalt dichloride	231-589-4	7646-79-9	Carcinogen, cat. 2

Sodium dichromate	234-190-3	7789-12-0 10588-01-9	Carcinogen, cat. 2 Mutagen, cat. 2 Toxic for reproduction, cat. 2
Dibutyl phthalate	201-557-4	84-74-2	Toxic for reproduction, cat. 2
Lead hydrogen arsenate	232-064-2	7784-40-9	Carcinogen, cat. 1 Toxic for reproduction, cat. 1
Bis (2-ethyl(hexyl)phthalate) (DEHP)	204-211-0	117-81-7	Toxic for reproduction, cat.2
4,4'- Diaminodiphenylmethane	202-974-4	101-77-9	Carcinogen, cat. 2
Bis(tributyltin)oxide (TBTO)	200-268-0	56-35-9	Persistent, bioaccumulative and toxic
Alkanes, C10-13, chloro (Short Chain Chlorinated Paraffins, SCCP)	287-476-5	85535-84-8	Persistent, bioaccumulative and toxic Very persistent and very bioaccumulative
Anthracene	204-371-1	120-12-7	Persistent, bioaccumulative and toxic
Hexabromocyclododecane (HBCDD) and all major diastereoisomers identified (α -HBCDD, β -HBCDD, γ -HBCDD)	247-148-4 221-695-9	25637-99-4 3194-55-6 134237-51-7 134237-50-6 134237-52-8	Persistent, bioaccumulative and toxic
5-tert-butyl-2,4,6-trinitro-m-xylene (musk xylene)	201-329-4	81-15-2	Very persistent and very bioaccumulative

La liste de ces substances, des informations sur les obligations des entreprises et des documents explicatifs sur les procédures d'identification de ces

substances et sur la procédure d'autorisation se trouvent en ligne sur le site de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA): [http://echa.](http://echa.europa.eu)

europa.eu. Plus d'informations également sur: www.reach.lu.

10 au 14 février 2009

Une première pour le «b2fair matchmaking event» au salon de coopération internationale R+T 2009 à Stuttgart

L'Enterprise Europe Network – Luxembourg de la Chambre de Commerce co-organise les rencontres d'affaires interentreprises «b2fair» du salon de coopération internationale R+T 2009 qui auront lieu du 10 au 14 février 2009 à Stuttgart (Allemagne), une nouvelle référence dans les secteurs des stores, des portes et de la protection solaire.

«R+T 2009» s'adresse aux entreprises qui commercialisent les produits suivants:

- Stores
- Volets
- Fenêtres
- Tentes
- Abat-jour vénitiens
- Textiles techniques et de construction

- Portes
- Grilles et barrières
- Commande et systèmes de contrôle
- Equipement électrique de sécurité
- Garnitures et ameublement d'affaires

L'Enterprise Europe Network de la Chambre de Commerce participera

à cette manifestation organisée principalement par l'Enterprise Europe Network de Stuttgart et invite les entreprises luxembourgeoises des secteurs concernés à s'y joindre.

Des rencontres bilatérales entre les entreprises, soigneusement organisées au préalable, auront lieu lors de cet événement, afin de faciliter les contacts entre les hommes d'affaires en quête de clients ou partenaires potentiels. ■

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez consulter le site www.b2fair.com ou contacter l'équipe Enterprise Europe Network – Luxembourg:

Personnes de contact: M. Niels DICKENS / Mme Sabrina SAGRAMOLA

Tél.: (+352) 42 39 39-331/333 – Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: b2fair@cc.lu

5 mars 2009

WTC Business Day

Le World Trade Center franco-allemand de Metz-Saarbrücken invite les entreprises luxembourgeoises intéressées à participer au WTC Business Day SaarLorLux 2009. Ce premier rendez-vous matchmaking de la Grande Région organisé à l'occasion

du 20^e anniversaire du WTC Metz-Saarbrücken s'adresse aux dirigeants de la Grande Région. Il aura lieu sous la forme de 10 rendez-vous d'affaires de 30 minutes.

Les organisateurs comptent sur 300 participants. La commercialisation et

les pré-inscriptions ont d'ores et déjà débuté. La participation sera de 150 euros par société.

Il y aura la possibilité de louer des stands, des espaces publicitaires dans le magazine et la manifestation sera suivie d'une soirée de gala. ■

Pour de plus amples informations, merci de consulter le site officiel de l'événement <http://wtc-metz.com/businessday/> ou de contacter Madame France Bernard de la Chambre de Commerce d'Industrie et des Services de la Moselle
Tél: +33 (3) 87 75 85 04 – E-mail: wtc-metz@moselle.cci.fr

Textes européens publiés du 23 octobre 2008 – 20 novembre 2008

Enterprise Europe Network-Luxembourg vous offre, par le biais du bulletin de la Chambre de Commerce, la possibilité de commander gratuitement des recommandations, communications, décisions, directives et règlements euro-

péens. Vous trouverez ainsi dans chaque édition du Merkur une liste référentielle contenant une sélection de ces textes publiés lors de la période précédant sa parution.

Pour obtenir un ou plusieurs des documents listés, il vous suffit de

nous retourner le bon de commande en cochant le numéro du document ainsi que la langue de votre choix. Le(s) document(s) souhaité(s) vous sera / seront transmis gratuitement par courrier normal ou par courrier électronique.

Communications publiées du 23 octobre 2008 – 20 novembre 2008

- | | | |
|---|--------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | 2008/C270/02 | Application des règles en matière d'aides d'Etat aux mesures prises en rapport avec les institutions financières dans le contexte de la crise financière mondiale |
|---|--------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Résolutions publiées du 23 octobre 2008 – 20 novembre 2008

- | | | |
|---|--------------|-------------------------------|
| 2 | 2008/C268/01 | Politique spatiale européenne |
|---|--------------|-------------------------------|

Décisions publiées du 23 octobre 2008 – 20 novembre 2008

- | | | |
|---|-------------|-----------------------------------------------------------------|
| 3 | 2008/824/CE | Institution d'un groupe européen pour la politique des clusters |
|---|-------------|-----------------------------------------------------------------|

Directives publiées du 23 octobre 2008 – 20 novembre 2008

4	2008/94/CE	Protection des travailleurs salariés en cas d'insolvabilité de l'employeur
5	2008/100/CE	Etiquetage nutritionnel des denrées alimentaires
6	2008/92/CE	Procédure communautaire assurant la transparence des prix au consommateur final industriel de gaz et d'électricité (refonte)
7	2008/95/CE	Les marques (version codifiée)

Règlements publiés du 23 octobre 2008 – 20 novembre 2008

8	1104/2008	Migration du système d'information Schengen (SIS 1+) vers le système d'information Schengen de deuxième génération (SIS II)
9	1100/2008	Elimination de contrôles aux frontières des Etats membres dans le domaine des transports par route et par voies navigables (version codifiée)

BON DE COMMANDE • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

http:// _____

Nous souhaitons recevoir les textes législatifs suivants:

en français en allemand
 en anglais autre (à préciser) _____

1 2 3 4 5 6
 7 8 9

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg

Département International – Affaires européennes
Enterprise Europe Network – Luxembourg

Personne de contact: Mme Anne-Cécile Sadot

7, rue Alcide de Gasperi

Luxembourg/Kirchberg • L-2981 Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: een@cc.lu

BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

En raison de l'internationalisation de l'Economie, les PME souhaitant sortir de leurs frontières et conquérir de nouveaux marchés peuvent soit décider de le faire seules, soit de conclure des coopérations avec des PME situées dans les Etats visés. Une entreprise optant pour le partenariat a ainsi le choix entre plusieurs types de partenariats:

■ Le partenariat commercial:

- La prospection des marchés
- La promotion des produits
- La distribution des produits
- Le contrat de distribution, de distribution réciproque, de concession, d'agence, de franchise, de marketing et de portage

■ Le partenariat industriel:

- La fabrication commune des produits

- La sous-traitance stratégique
- Les achats groupés
- La logistique commune

■ Le partenariat technologique:

- Le transfert de technologie et de savoir-faire
- La sous-traitance stratégique
- La soumission et exécution en commun de programmes de recherche

- La conception et le développement, adaptation de nouveaux produits en commun

■ Les formes participatives de partenariat:

- La joint venture
- Le groupement d'intérêt économique et le groupement européen d'intérêt économique
- La prise de participation
- Les groupements momentanés d'entreprises.

Pour faire face à de nouveaux marchés et à la concurrence, le partenariat apparaît comme étant une des solutions pouvant permettre à toute PME/PMI disposant de moyens limités face à de grandes entreprises de devenir une entreprise concurrente non négligeable sur le marché euro-

péen, voire mondial. Il s'agit de réaliser à plusieurs ce qui est plus difficile à faire seul. Etre actif sur le marché international implique qu'une entreprise soit présente sur plusieurs marchés nationaux ne répondant pas forcément aux mêmes règles, et un marché international où les concurrents sont encore plus nombreux que sur le marché national ou européen. Le partenariat permet ainsi aux entreprises de petite et de moyenne taille de diminuer ces risques.

Au vu du nombre d'offres de coopération existantes, Enterprise Europe Network-Luxembourg vous propose la possibilité d'entrer en contact avec des partenaires potentiels, en répondant à une des propositions d'affaires émanant aussi bien d'entreprises luxembourgeoises, de la Grande Région, ou situées dans l'un des 27 Etats membres de l'Union européenne, dans un pays candidat à l'adhé-

sion ou dans un Etat tiers où le réseau est représenté. Si vous êtes intéressés par une offre de coopération bien déterminée, vous pouvez recevoir les coordonnées de la société, une description de son offre, ainsi que des informations diverses sur son fonctionnement (capital, chiffre d'affaires, expériences internationales, etc.).

Vous pouvez aussi soumettre une offre de recherche de coopération en contactant Enterprise Europe Network-Luxembourg auprès de la Chambre de Commerce. Une entrevue peut également être arrangée sur simple demande:

Enterprise Europe Network – Luxembourg

Tél.: 42 39 39-333

Fax: 43 83 26

E-mail: een@cc.lu

OFFRES DE COOPERATION

- | | |
|---|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | Société luxembourgeoise, spécialisée dans divers services de statistiques, propose ses services (EEN-LLS20081119) |
| 2 | Société allemande, spécialisée dans la production de fromages et produits laitiers, recherche des distributeurs et des importateurs (EEN-CONF0837) |
| 3 | Société tchèque, spécialisée dans la production de matériaux en bois (panneaux, lattes, etc.) pour les secteurs de la construction, de l'aménagement intérieur, de la menuiserie, etc., recherche des sociétés intéressées par l'utilisation de ses produits (EEN-20081104) |
| 4 | Société de conseils franco-polonaise, spécialisée dans la recherche de fournisseurs, produits, sous-traitants et la création de société en Pologne, propose ses services (EEN-20081101) |
| 5 | Société roumaine, spécialisée dans la fabrication de vêtements pour hommes et femmes, recherche des distributeurs (EEN-20081111002) |
| 6 | Société espagnole, spécialisée dans la production de produits cosmétiques à usage professionnel, recherche des distributeurs (EEN-20081107025) |
| 7 | Société italienne spécialisée dans la production de gadgets, recherche un agent commercial pour la vente de ses produits (EEN-20081031005) |
| 8 | Société lituanienne, spécialisée dans la production d'articles en verre faits main, recherche des distributeurs (EEN-20081027011) |

BON DE COMMANDE • à remplir en lettres majuscules (toutes les mentions sont obligatoires)

Entreprise: _____

Numéro au RCS: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

http:// _____

- 1 2 3 4 5 6
 7

Date: _____

Signature: _____

**Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg**
 Département International – Affaires européennes
Enterprise Europe Network – Luxembourg

L-2981 Luxembourg
 Tél.: (+352) 42 39 39-373 • Fax: (+352) 43 83 26
 E-mail: een@cc.lu

Personne de contact: Mme Anne-Cécile Sadot

COMMANDEZ LE NOUVEAU CD-ROM "DOING BUSINESS IN LUXEMBOURG"

proposé au prix de 30.- EUR (frais d'envoi inclus) en renvoyant ce bulletin par fax au (+352) 43 83 26 (Espace Entreprises)

DOING BUSINESS IN
LUXEMBOURG

Bulletin de commande

Société : Nom : Prénom :

Adresse : Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail :



Nouvelle version en trois langues,   
La nouvelle édition du CD-ROM interactif contient les éléments suivants :

- **"Doing Business in Luxembourg"**, 200 pages d'informations sur les aspects légaux, fiscaux et sociaux de la création et du développement d'une entreprise au Luxembourg (nouveau : mises à jour gratuites incluses)
- **"Vivre et travailler au Luxembourg"**, une brochure richement illustrée, destinée aux personnes désirant s'installer au Luxembourg
- **"Portrait de la Chambre de Commerce"**, court-métrage présentant la Chambre de Commerce et sa large gamme de services aux entreprises
- **"Présentation du Grand-Duché de Luxembourg"**, film de 28 minutes
- **"Guide du Marché"**, un outil de promotion des produits et services luxembourgeois



luxembourg.

28 au 29 octobre 2008

Succès du premier forum mondial de la formation tout au long de la vie



Le premier forum mondial de l'Education et de la formation tout au long de la vie s'est déroulé du 28 au 29 octobre 2008 au siège de l'Unesco à Paris, sous le Haut Patronage du Président de la République française. Environ 1.200 délégués du monde entier ont participé à cette manifestation, et parmi eux, des représentants de l'Institut de la Chambre de Commerce.

Ce premier forum a eu pour objectif d'interroger les systèmes d'Education et de formation tout au long de la vie et de valoriser les pratiques innovantes actuellement en vigueur dans différentes régions du monde, alors que les

enjeux de la compétence sont au cœur des logiques concurrentielles entre les continents.

Aujourd'hui, l'Education et la formation ne sont plus limitées à une période initiale de la vie: on apprend tout au long de la vie. Les grands engagements mondiaux nous y obligent. Partant de ce constat, il importe de repenser le monde de l'Education et le monde du travail pour qu'il soit possible d'apprendre tout au long de la vie.

Le forum a permis de dégager quelques-unes des tendances lourdes en matière d'Education et de formation tout au long de la vie. Les enjeux actuels sont marqués par la très forte prédominance des technologies de l'information et de la communication. Etudiants, actifs professionnels et citoyens entrent dans un espace mondialisé de connaissances et d'apprentissages. Tous ces acteurs participent ainsi à un vaste ensemble d'intelligence collaborative qui impactera favorablement le principe du «lifelong learning».

Les systèmes d'enseignement et de formation traditionnels sont confrontés

aux évolutions économiques, sociales et technologiques. Ils doivent rapidement prendre en compte les enjeux concurrentiels de la globalisation pour s'adapter utilement notamment aux exigences du monde économique contemporain. Enfin, la crise financière et son impact sur l'Economie réelle risque de freiner les élans politiques en matière de développement de l'Education et de la formation tout au long de la vie, à l'instar des restrictions budgétaires annoncées par le gouvernement italien en matière d'enseignement supérieur.

En guise de conclusion de ce premier forum mondial du «lifelong learning», on peut retenir que l'Education tout au long de la vie est le seul système global dont la vision répond aux besoins de tous les apprenants, et qui aborde l'apprentissage dans sa totalité. Ce système s'attache à fournir aux individus les compétences dont ils ont besoin pour faire face aux tâches et défis quotidiens, et pour être des travailleurs capables et productifs. Il mérite donc une attention particulière au niveau des enjeux politiques nationaux et européens. ■

13 et 14 novembre 2008

Bonne fréquentation sur le stand de la «Maison de l'Economie»

Dans le cadre de la Foire de l'Etudiant du 13 et 14 novembre 2008, la Chambre de Commerce en étroite coopé-

ration avec les fédérations et groupements professionnels a présenté son nouveau stand, la «Maison de l'Economie».

L'objectif de ce stand était d'informer les étudiants, les enseignants mais aussi les parents sur les différents secteurs de l'Economie luxembourgeoise,



Le stand de la «Maison de l'Economie» a été assidûment fréquenté tout au long de la Foire de l'Etudiant

l'emploi dans ces secteurs ainsi que les diverses perspectives professionnelles offertes par la création d'entreprise au Luxembourg. L'objectif principal de cette initiative était de proposer aux visiteurs une vue d'ensemble des caractéristiques de l'Economie luxembourgeoise qui compte aujourd'hui quelque 30.000 entreprises. Ces dernières emploient 270.500 salariés et constituent une source d'emploi réelle pour les étudiants qui quittent l'enseignement secondaire, secondaire technique ou supérieur.

La «Maison de l'Economie» a vu la présence de nombreux acteurs du monde économique. Ces derniers se sont tenus à disposition des étudiants, enseignants et parents pour tout renseignement relatif à notre Economie. Des informations relatives au secteur bancaire et financier ont été fournies par l'Association de Banques et Banquiers Luxembourg (ABBL), par l'«Association of the Luxembourg Fund Industry» (ALFI) et par l'Institut de Formation Bancaire Luxembourg

(IFBL). Les métiers dans le domaine des assurances ont été présentés par l'Association des Compagnies d'Assurances du Grand-Duché de Luxembourg (ACA). L'objectif de la «FEDIL, Business Federation Luxembourg» a été de familiariser les visiteurs avec l'industrie, la construction et les services et de leur faire part des possibilités de carrière dans ces secteurs. La Confédération Luxembourgeoise du Commerce (clc) a procuré des renseignements sur les métiers dans le commerce, la grande distribution, la logistique, le marketing, la publicité et les transports.

Par ailleurs, la Chambre de Commerce a organisé un concours s'adressant aux étudiants désireux de poursuivre des études d'enseignement supérieur dès l'année académique 2009/2010. Quelque 300 étudiants ont participé à ce concours et des bourses d'études seront offertes aux heureux gagnants.

Un des attraits majeurs de la «Maison de l'Economie» a été l'offre

de stages proposée par la Fédération des Jeunes Dirigeants d'Entreprise de Luxembourg (FJD) aux étudiants qui souhaitent s'initier aux pratiques professionnelles en entreprise. Le «photoshooting», également organisé par la FJD, a connu un franc succès. Les photos réalisées ont été remises aux étudiants, qui ont pu ainsi repartir avec une photo d'identité pour leur curriculum vitae.

Le stand a été assidûment fréquenté tout au long de la foire et de nombreux contacts ont pu être établis. Il est d'ores et déjà prévu de renouveler cette expérience l'année prochaine.

4 et 5 novembre 2008

«Desserts à l'assiette»: une expérience gustative unique avec Lilian Bonnefoi



11 participants issus d'établissements hôteliers luxembourgeois ont pris part à un workshop animé par Lilian Bonnefoi (6^e à gauche), Chef Pâtissier à l'Hôtel «Eden Roc» au Cap d'Antibes (France)

Les 4 et 5 novembre 2008 s'est déroulé au Lycée technique de Bonnevoie le workshop «Desserts à l'assiette», proposé par l'IFCC en étroite coopération avec l'HORESCA.

Ce workshop a été animé par Lilian Bonnefoi, Chef Pâtissier à l'Hôtel «Eden Roc» au Cap d'Antibes où il dirige une brigade de 8 pâtissiers et 2 boulangers.

Sacré à 38 ans Meilleur Chef Pâtissier de la Côte d'Azur en janvier 2008, Lilian Bonnefoi a le talent de toujours repousser les limites établies pour magnifier le sucre tel un sculpteur, faire rimer matières et couleurs tel un poète, inventer de nouveaux accords et réveiller des souvenirs gustatifs de l'enfance.

Le workshop a permis aux 11 participants issus d'établissements hôteliers luxembourgeois, de réaliser des recettes créatives intégrant les techniques de mise en place et de conservation optimales. Grâce à une approche pédagogique très interactive, les participants ont été initiés aux «secrets» de fabrication de Lilian Bonnefoi, considéré à juste titre comme un adepte de la figuration libre et un inépuisable réservoir à idées.

La formation s'est inscrite dans le cadre de la démarche de formation sectorielle «Horeca» initiée par l'IFCC, et qui verra d'autres mesures de formation en 2009. ■

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter l'IFCC
Daniel Sahr, Tél.: (+352) 42 39 39-218 – E-mail: daniel.sahr@cc.lu

20 novembre 2008

Le rôle du développement des compétences

La conférence-débat «Le futur commence aujourd'hui: ajustons nos compétences», organisée par l'INFPC, avec le soutien du Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle (MENFP), le 20 novembre 2008, a attiré un public nombreux à la Coque.

D'emblée, Nic Alff, président du conseil d'administration de l'INFPC a posé le cadre de la conférence en rappelant son objectif de questionnement des prati-

ques de développement des compétences à travers la situation économique actuelle du Luxembourg et une projection dans le futur au regard des grands défis tels que mondialisation de l'Economie, développement durable, progrès technologique et vieillissement démographique.

Pour donner le ton à la conférence, Pierre Gramagna, directeur de la Chambre de Commerce a brossé le tableau de la situation économique et financière mon-

diale actuelle et de ses répercussions sur l'Economie luxembourgeoise: «La crise financière que nous traversons actuellement est une crise systémique». Son effet est plus difficile à absorber pour les petits pays que pour les plus grands. Le pronostic de croissance économique est d'environ 1 % pour 2009. Néanmoins, le budget de l'Etat reflète une politique volontariste et des projets de diversification économique audacieux ont été engagés par le gouver-

nement, notamment dans les secteurs des biotechnologies (en relation avec de grands laboratoires américains) et de la logistique. Plus que jamais, par temps de crise, il importe de privilégier la formation professionnelle continue. «Il ne faut surtout pas réduire l'investissement dans le capital humain», avance Monsieur Gramegna.

Pour introduire la table ronde, qu'il a animée en compagnie de Guy Kerger, Managing Partner Mindforest, Dominique Matera, chargé de direction de l'INFPC, a proposé une toile de fond composée d'un rappel des objectifs de la stratégie de Lisbonne et d'un décodage des défis à relever afin de fournir une même grille de lecture au public ainsi qu'aux panelistes et inviter aux débats.

Mondialisation de l'Economie

Face aux enjeux de ce phénomène, les approches divergent selon les secteurs.

Pour Werner Eckes, directeur général de l'Institut de Formation Bancaire, Luxembourg (IFBL), les changements bancaires au niveau international impliquent une politique de mobilité des ressources humaines, d'où l'engagement de l'IFBL dans une démarche d'internationalisation et de certification des formations proposées. Les compétences obtenues à travers les formations offertes au Grand-Duché de Luxembourg doivent être transférables sur le plan international.

En ce qui concerne l'entreprise Paul Wurth, entreprise industrielle tournée résolument vers l'international, le privilège est donné à la compétence par rapport au diplôme, selon René Friederici, Senior Vice President auprès de Paul Wurth. L'implantation de la société Paul Wurth à travers le monde est conditionnée par la présence de compétences sur place. Par ailleurs, le plan de développement des compétences est fondé sur un référentiel de 200 compétences-clés et chaque employé est évalué par rapport à ce référentiel dans le cadre du plan de formation de l'entreprise.

Développement durable

Cette notion se fonde sur les trois piliers de la stratégie de Lisbonne: efficacité économique, équité sociale, amélioration de l'environnement. Elle prend, entre autres, la forme de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) au sein du champ économique. Elle a un sens particulier dans le secteur du bâtiment où elle acquiert le statut de «construction durable»

cher à Bruno Renders, directeur de l'Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment (IFSB). «Le secteur devient de plus en plus technique», dit-il et ce, en raison des nombreuses réglementations et directives européennes qui pèsent sur la profession. Cela impose un effort particulier de formation du personnel et pousse à la standardisation des formations. L'instauration d'une nouvelle culture de responsabilisation, à la fois de l'entreprise et du salarié, est en train de s'installer progressivement.

Progrès technique

Le support principal de l'activité humaine se déplace vers l'immatériel. Quantité de services nouveaux apparaissent alors que le travail tend à s'intellectualiser de plus en plus. Le progrès technologique est désormais intégré au cœur de la croissance. Il impose une évolution des modèles de formation et une anticipation permanente sur les compétences à construire. Pour Claude Wehenkel, administrateur délégué du Centre de Recherche Public Henri Tudor (CRP-HT), l'anticipation des besoins en compétences est un exercice particulièrement difficile à réaliser, 'ce n'est pas une science exacte'. Cela demande une grande précaution, attention aux méthodes toutes faites!

De son côté, Paul Emering, chargé de direction de l'Institut de Formation de la Chambre de Commerce (IFCC) préconise l'analyse des besoins en formation selon une approche sectorielle. L'appui et l'engagement du secteur d'activité est déterminant pour la qualité de l'analyse et déclencheur auprès des entreprises. C'est une manière de «montrer le chemin».

Viellissement démographique

En 2030, selon Eurostat, les personnes de 60 ans et plus devraient représenter 32 % de la population européenne contre 23 % actuellement. Par conséquent, il convient de porter une attention toute particulière au thème du vieillissement actif qui engage un vrai débat de société et qui soulève de nombreuses interrogations sur les stratégies de gestion des ressources humaines à mettre en œuvre dans les entreprises.

Pour René Friederici (Paul Wurth), c'est une réelle difficulté de retenir les seniors, compte tenu des conditions très attrayantes de retraite actuellement en place au Grand-Duché de Luxembourg. Toute la difficulté pour l'entreprise consiste à placer les seniors dans des conditions de travail motivantes et à faciliter les échanges intergénérationnels.

Pour clôturer cette conférence, Mady Delvaux-Stehres, ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, a insisté sur l'importance que revêt le continuum Education – formation professionnelle continue, déclarant que le système de la formation professionnelle continue possède des qualités de flexibilité et de vitesse de réaction difficilement compatibles avec le système de formation initiale.

Pour finir, la Ministre a émis le souhait que l'ensemble des acteurs se devaient d'être solidaires autour d'un projet commun et que chacun devait être multiplicateur des démarches mises en place.

Transmis par l'INFPC, www.infpc.lu ■



La conférence-débat «Le futur commence aujourd'hui: ajustons nos compétences», organisée par l'INFPC, avec le soutien du Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle a attiré un public nombreux

AFTER WORK TRAINING PROGRAM

COURS DU SOIR 1^{ER} SEMESTRE 2009

DEMANDEZ LA NOUVELLE BROCHURE 1^{ER} SEMESTRE 2009 AUPRÈS DE L'IFCC
WWW.IFCC.LU

PROGRAMME	DURÉE	DÉBUT	JOUR	HORAIRE	PRIX
MARKETING					
Gestion stratégique et techniques de marketing-management	27,5 heures	13/01/09	Mardi et jeudi	18.30 à 21.00 h.	250 €
Communication publicitaire au Grand-Duché de Luxembourg	12,5 heures	27/01/09	Mardi et jeudi	18.30 à 21.00 h.	225 €
Médias luxembourgeois	15 heures	17/03/09	Mardi et jeudi	18.30 à 21.00 h.	225 €
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES					
Gestion et calcul des salaires	17,5 heures	12/03/09	Mardi et jeudi	18.30 à 21.00 h.	150 €
Gestion des ressources humaines	54 heures	17/01/09	Samedi	08.45 à 15.30 h.	200 €
COMPTABILITÉ					
Formation à la profession de comptable					
Module 1: Comptabilité commerciale:					
Les mécanismes de la comptabilité générale	25 heures	22/01/09	Jeudi	18.30 à 21.00 h.	75 €
Module 2: Comptabilité commerciale:					
Les opérations de fin d'exercice	25 heures	20/01/09	Mardi	18.30 à 21.00 h.	75 €
Module 3: Analyse financière	25 heures	21/01/09	Mercredi	18.30 à 21.00 h.	75 €
Module 4: Initiation au droit commercial	25 heures	26/01/09	Lundi	18.30 à 21.00 h.	75 €
Module 5: Taxe sur la valeur ajoutée	25 heures	20/01/09	Mardi	18.30 à 21.00 h.	75 €
Module 6: Initiation au droit fiscal luxembourgeois	25 heures	19/01/09	Lundi	18.30 à 21.00 h.	75 €
Module 7: Les implications du droit du travail et de la sécurité sociale sur le calcul des salaires	25 heures	19/01/09	Lundi	18.30 à 21.00 h.	75 €
Comptabilité et fiscalité des salaires et traitements	32,5 heures	03/03/09	Mardi et jeudi	18.30 à 21.00 h.	200 €
Aspects fiscaux de la comptabilité	10 heures	5, 7, 12 et 14/05/09	Mardi et jeudi	08.30 à 12.00 h.	150 €
DROIT					
Initiation au droit commercial	25 heures	26/01/09	Lundi	18.30 à 21.00 h.	75 €
Droit des sociétés	32 heures	12/01/09	Lundi	18.30 à 21.00 h.	175 €
Droit du travail	37,5 heures	03/03/09	Mercredi	18.30 à 21.00 h.	175 €
Droit de la sécurité sociale avec les nouveautés du Statut Unique	30 heures	22/01/09	Jeudi	18.30 à 20.30 h.	175 €
FISCALITÉ					
Initiation au droit fiscal luxembourgeois	25 heures	19/01/09	Lundi	18.30 à 21.00 h.	75 €
Taxe sur la valeur ajoutée	25 heures	20/01/09	Mardi	18.30 à 21.00 h.	75 €
LANGUES					
Elementary business English	28,5 heures	21/04/09	Lundi et mercredi	18.30 à 20.00 h.	200 €
Intermediate business English - level 1	28,5 heures	12/01/09	Lundi et mercredi	18.30 à 20.00 h.	200 €
Intermediate business English - level 2	28,5 heures	20/04/09	Mardi et jeudi	18.30 à 20.00 h.	200 €
Advanced business English	28,5 heures	13/01/09	Mardi et jeudi	18.30 à 20.00 h.	200 €
Cours d'initiation à la langue luxembourgeoise appliquée au commerce	40 heures	Module 2 : 05/01/09	Lundi et mercredi	18.30 à 20.30 h.	200 €

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce

Locaux:
7, rue Alcide de Gasperi · Luxembourg-Kirchberg

Adresse postale:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce
L-2981 Luxembourg

Téléphone: (+352) 423939-220
E-mail: info@ifcc.lu

Téléphone: (+352) 423939-820
Site web: www.ifcc.lu



BEST TRAINING SERVICES



Institut de Formation de la Chambre de Commerce

Certifié ISO 9001



PROGRAMME DE FORMATION JANVIER - FEVRIER 2009

INTITULÉ	DATES	HORAIRE	PRIX
MANAGEMENT DE LA QUALITÉ			
S Mise en place d'un système qualité ISO 91 - 6 Modules	27/1, 19/2, 26/3, 3/4, 14/5 et 18/6/29	8.30 - 17.00	195 € / Module
S Découvrir la norme ISO 91: Enjeux et bénéfices d'une démarche qualité	2/2/2009	8.30 - 17.00	195 €
RESSOURCES HUMAINES ET FORMATION			
S Einheitsstatut und Absentismus: Krankenstände verringern	2/4/2009	8.30 - 17.00	195 €
S Modalités d'accès à la législation sur la formation professionnelle continue	2/12/2009	8.30 - 17.00	195 €
S Le tutorat pour garantir la bonne insertion de vos nouveaux collaborateurs	12, 13/2/2009	8.30 - 17.00 et 8.30 - 12.00	300 €
MARKETING ET COMMERCIAL			
S Attitude ou rôle du technicien en clientèle	29/1/2009	8.30 - 17.00	195 €
S Le consommateur a changé ... votre Marketing a-t-il aussi changé?	6/2/2009	8.30 - 17.00	195 €
ACHAT, LOGISTIQUE ET COMMERCE INTERNATIONAL			
S Toutes les facettes de la bonne organisation d'achat	2/2/2009	8.30 - 17.00	195 €
S Connaître et employer les Incoterms	11/2/2009	8.30 - 17.00	195 €
DROIT			
S Statut unique: Les aspects de la sécurité sociale	4/2/2009	17.30 - 20.00	50 €
S Dispositions légales et réglementaires du contrat de travail	18/2/2009	8.30 - 17.00	195 €
GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE			
S Statut unique et sa répercussion sur le calcul des salaires et des cotisations à la sécurité sociale	1/28/2009	9.00 - 12.00	150 €
S Initiation aux normes comptables internationales IAS/IFRS	5, 12, 19/2/2009	8.30 - 12.30	300 €
FISCALITÉ			
S Implications fiscales de la structure juridique de l'entreprise	26/1/2009	8.30 - 17.00	195 €
S Déclaration de TVA	3/1/2009	8.30 - 17.00	195 €
SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT			
S Elaboration d'un concept de sécurité incendie	23/1/2009	8.30 - 17.00	195 €
S Einführung in SCC/SGU - Sicherheitsmanagement	9, 1/2/2009	8.30 - 17.00	390 €
EFFICACITÉ PERSONNELLE ET ASSERTIVITÉ			
S Affirmez-vous au quotidien	12, 13/3/2009	9.00 - 17.00	390 €
ORGANISATION ET SECRÉTARIAT			
S Die qualifizierte Sekretärin	2, 3/2/2009	8.30 - 17.00	390 €
S Accueil et attitudes de qualité	5, 6/2/2009	8.30 - 17.00	390 €
COMMUNICATION ÉCRITE ET ORALE			
S Savoir-faire au téléphone	20, 21/1/2009	8.30 - 17.00	390 €
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION			
S L'explosion du commerce électronique	28/1/2009	8.30 - 17.00	195 €
S e-Marketing	2/11/2009	8.30 - 12.30	150 €
S Ergonomie des sites Web	2/11/2009	13.30 - 17.30	150 €
S Référencement des sites Web	2/18/2009	8.30 - 12.30	150 €
S Gestion interne de l'entreprise et Internet	2/18/2009	13.30 - 17.30	150 €
BUREAUTIQUE			
S PC et VISTA - Initiation	28/1/2009	8.30 - 17.00	220 €
S Internet - Initiation et possibilités de recherche d'informations	30/1/2009	8.30 - 17.00	220 €
LANGUES			
S Lëtzebuergesch fir Ufänger - Modul 1 - 1 séances	26/1 - 24/4/2009	12.15 - 13.45	350 €

S: Séminaire organisé en partenariat avec l'OLAP et la Chambre des Métiers

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce

Locaux:
7, rue Alcide de Gasperi · Luxembourg-Kirchberg
Adresse postale:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce
L-2981 Luxembourg

(+352) 423939-220
(+352) 423939-820
info@ifcc.lu
www.ifcc.lu

I F C C
Institut de Formation
de la Chambre de Commerce

Alumni Association

L'association des Anciens de Sacred Heart University met Georges Hilbert à l'honneur

Dans le cadre de sa réception semi-annuelle organisée le 21 novembre dernier, les anciens étudiants de la Sacred Heart University, John F. Welch College of Business, ont mis à l'honneur monsieur Georges Hilbert, Directeur auprès d'Autocenter Goedert.

Les membres et amis de l'association se sont ainsi retrouvés lors d'une dégustation de vins et fromages afin de mieux connaître la «success story» de cet ancien de l'université américaine qui a obtenu son diplôme MBA en 2000. Depuis 3 ans, Monsieur Hilbert est directeur de l'Autocenter Goedert, leader au Luxembourg des services et de la vente d'accessoires pour les voitures. Aujourd'hui, Goedert emploie

plus de 200 personnes sur 8 sites au Luxembourg.

Le discours de M. Hilbert s'est articulé autour d'un sujet d'actualité intitulé «Managing changes in the automotive aftermarket». Un cheminement bien planifié, des décisions stratégiques clés, la flexibilité de ses équipes et l'envie d'anticiper et de satisfaire les besoins des clients dans un marché en évolution constante ont permis à Autocenter Goedert de renforcer sa présence au Luxembourg.

Georges Hilbert a expliqué comment son diplôme lui avait permis de progresser d'une responsabilité de développement de produits vers une carrière à dimension européenne dans l'organisation Sales & Marketing d'un produc-

teur de pneumatiques. Diverses tâches en Europe de l'Ouest et la croissance rapide des marchés de l'Europe de l'Est lui ont permis de mettre en pratique ses connaissances acquises dans le cadre de son MBA auprès de la Sacred Heart University. «Le MBA c'est comme une grande boîte à outils, dont on peut se servir au quotidien dans la vie professionnelle» a résumé Georges Hilbert.

Aujourd'hui, l'association des anciens de Sacred Heart University compte plus de 400 professionnels. La prochaine réunion de l'association aura lieu le 20 mars 2009.

Pour plus d'informations: www.shul-alumni.com, www.shu.lu.



WIRTSCHAFTSAUSKÜNFTE FORDERUNGSEINZUG

Unternehmensspezifische
Lösungen für ein
erfolgreiches Risk-
Management

Creditreform Luxembourg SA
Tel. 00 352 263460-1
Fax 00 352 263460-50
e-mail info@creditreform.lu

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX RECouvreMENT DE CRÉANCES

Solutions spécifiques pour améliorer le
risk-management de votre entreprise

seit/dépuis 1879

Creditreform

Unternehmen Sie nichts ohne uns



PROJET RÉALISÉ AVEC LA COLLABORATION DE

VALERES

VALAD

binsfeld corporate

CAMPUS CONTERN

BUREAUX A LOUER

www.campuscontern.lu

PRIX: 17 EUR M²/MOIS

PARKING: 1 EMPLACEMENT/PERSONNE

BÂTIMENTS À CARACTÈRE ENVIRONNEMENTAL ET DE HAUTE QUALITÉ

24 novembre 2008

Combattre efficacement la contrefaçon



Lex Kaufhold, Chargé de direction à la Direction de la Propriété Intellectuelle, a ouvert la conférence en confirmant la priorité accordée par le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur luxembourgeois à la lutte contre la contrefaçon

Le 24 novembre s'est tenue à Luxembourg une conférence sur le thème de la lutte contre la contrefaçon. Organisée conjointement par le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, Luxinnovation, Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, le Centre de Veille Technologique & Normative et Enterprise Europe Network, elle avait pour objectif de sensibiliser et d'informer les entreprises sur les moyens dont elles disposent pour défendre leurs droits.

Lex Kaufhold, Chargé de direction à la Direction de la Propriété Intellectuelle a ouvert la conférence en confirmant la priorité accordée par le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur luxembourgeois à ce fléau. L'intervention de Rudi Müller, Président de la Chambre des Métiers de Trèves, a par ailleurs souligné la dimension transfrontalière des efforts consentis dans ce domaine.

Sous le slogan «Combattre efficacement la contrefaçon», cinq intervenants ont proposé à une centaine de participants un tour d'horizon des

enjeux et moyens de défense contre ces pratiques mais aussi des pistes de réflexion pour prévenir de tels procédés.

Maître Nicolas Decker a exposé les sanctions en matière de contrefaçon de marques et de brevets au Luxembourg et en Allemagne tandis que Daniel Koehner de l'Administration des Douanes et Accises de Luxembourg a expliqué le rôle de la douane dans ce combat. L'ampleur du phénomène de la contrefaçon au travers du point de vue des entreprises a été souligné par Gilles Huberson de l'Union des fabricants. Afin d'illustrer l'importance de la thématique pour la Grande Région, trois entreprises ont témoigné de leur expérience en la matière: Carbag Trading Luxembourg, Fissler et Villeroy & Boch.

Le cas particulier des enjeux de propriété intellectuelle des PME sur le marché chinois a été développé au cours d'une présentation par le Helpdesk IPR PME de Chine. Deux spécialistes de ce Helpdesk, initié par la Commission européenne, ont fourni des informations pour permettre aux entreprises de protéger et imposer leurs droits de propriété intellectuelle en Chine.

Une table ronde a clôturé la journée en offrant aux participants la possibilité de débattre des différents sujets de la conférence.

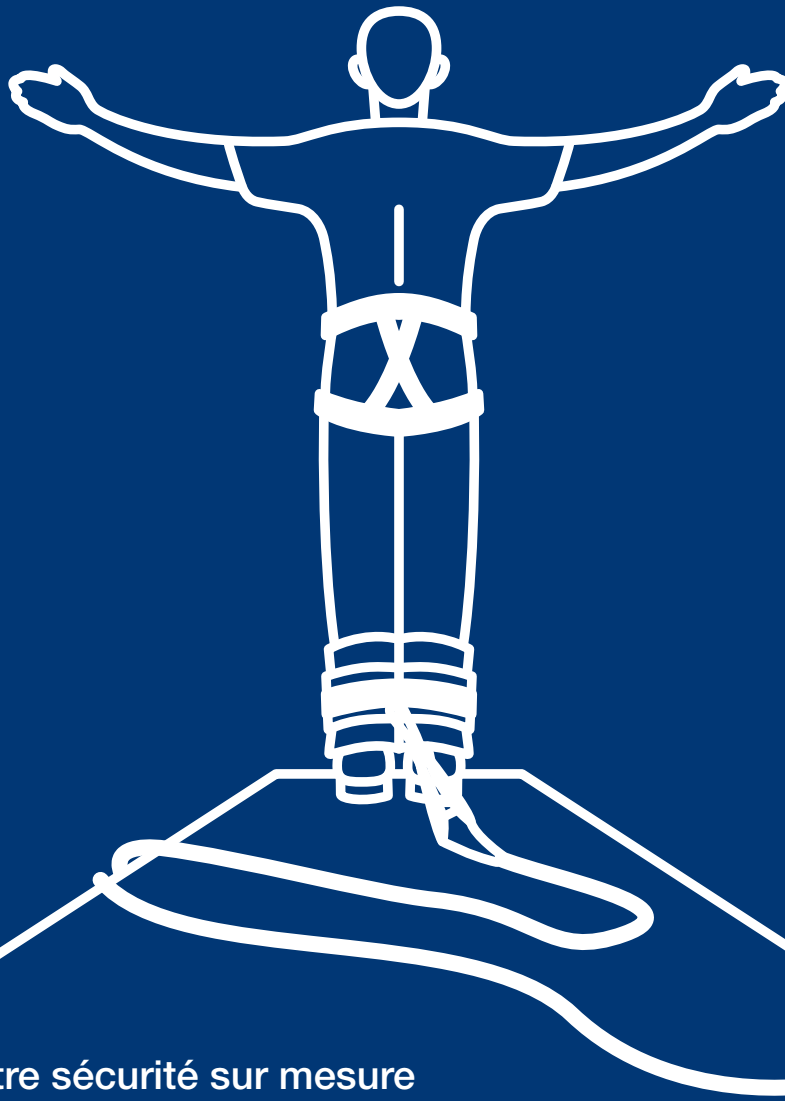
LUXINNOVATION GIE, Frédéric Melchior, Chef de projet

Tél.: (+352) 43 62 63-1 – Fax: (+352) 43 81 20 – E-mail: frederic.melchior@luxinnovation.lu

Le programme ainsi que les présentations des intervenants sont téléchargeables sur le site www.luxinnovation.lu/site/content/FR/400/C5618/ ou sur www.brevet.lu

Pour connaître et suivre l'agenda des prochaines manifestations, consultez la rubrique Agenda de l'innovation sur le Portail luxembourgeois de l'innovation et de la recherche: www.innovation.public.lu/html/agenda/index.jsp

Êtes-vous prêts?



Votre sécurité sur mesure

Gardiennage et surveillance des biens mobiliers et immobiliers • Patrouilles mobiles • Intervention sur alarme • Télésurveillance • Détection d'intrusion • Détection et extinction d'incendie • Détection de pannes techniques • Contrôle d'accès et gestion du temps • Vidéosurveillance et enregistrement • Portes automatiques • Sécurité périphérique • Équipement bancaire • Traitement des valeurs • Gestion de supports de données

Brink's, votre partenaire pour tous vos besoins en matière de sécurité.

BRINKS

Integral Sécherheit fir Privatleit a Betriber



Développement de la recherche collaborative

Publication de 11 nouveaux appels à proposition du FP7

Le 19 novembre, La Commission européenne a publié au Journal officiel de l'Union européenne (UE) quelque 11 nouveaux appels à propositions pour l'année 2009 au titre du 7^e Programme-Cadre pour la Recherche et le Développement (FP7).

Le FP7, principal instrument de la Commission européenne pour le financement de projets de recherche en Europe, est doté d'un budget 50,5 milliards d'euros sur la période 2007-2013.

Des actions de recherche dans les thématiques suivantes du programme «Coopération» du FP7 pourront être soutenues suite aux appels à propositions lancés le 19 novembre:

- les technologies de la communication;
- les matériaux;
- l'énergie;
- l'environnement.

Le montant indicatif est proche du milliard d'euros avec des dates de clô-

ture des candidatures allant de février à mai 2009 en fonction des appels. Tous types d'activités de recherche pouvant être menées conjointement par des universités, des entreprises et des centres de recherche de différents pays européens peuvent prétendre à un cofinancement de l'UE.

Le programme «Coopération» apporte un soutien aux projets de coopération internationale dans l'UE et au-delà. La recherche est soutenue et renforcée afin de relever les défis auxquels l'Europe est confrontée dans 10 thèmes prioritaires correspondants à des champs importants tels les domaines sociaux, économiques, environnementaux, les défis en matière de santé publique et industriels.

Fit4Europe: incitation financière aux entreprises participantes au FP7

Le nouveau schéma de financement «Fit4Europe», lancé par le Ministère de

l'Economie et du Commerce Extérieur, permet désormais de faciliter l'accès des entreprises luxembourgeoises aux programmes européens.

L'objectif est de réduire les coûts d'investissement dépensés lors de la phase de préparation du projet. Ainsi, chaque entreprise éligible qui participera ou qui coordonnera un projet de recherche soumis dans le cadre du programme «Coopération» sera soutenue financièrement.

En tant que Point de Contact National pour le FP7 au Luxembourg, Luxinnovation vous apporte son expertise à chaque étape de votre démarche-projet, de l'identification de l'aide financière la plus appropriée à l'élaboration du budget, en passant par votre recherche de partenaires ou la mise en relation avec un consultant externe spécialisé dans le montage de projet et l'écriture de la proposition. ■

Pour en savoir plus, merci de consulter le site officiel de la Commission européenne:

Cordis: <http://cordis.europa.eu/fp7> – Pour toutes informations, contacter:

Stéphanie De Geeter, Chef de projet, Programmes européens de R&D

E-mail: stephanie.degeeter@luxinnovation.lu

Luxinnovation GIE – Tél.: (+352) 43 62 63-1 – www.luxinnovation.lu.

Techniques de management de l'innovation

IMAtec, une entreprise innovante d'envergure internationale

Issue de la diversification du groupe Heintz van Landewyck (HVL), la société IMAtec (Innovative Machine Technologies) a été créée il y a 12 ans. Spécialisée dans l'automatisation du packaging, la société ne cesse d'innover dans des

domaines aussi variés que la construction de machines, l'électronique, l'informatique industrielle ou la sécurité pour entreprise. Chez IMAtec, l'innovation est le fruit d'une réflexion approfondie mais est aussi un Etat d'esprit.

Guy Pütz, Managing Director d'IMAtec, a participé en 2008 au cycle de formation aux «Techniques de management de l'innovation» organisé par la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers et Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promo-

tion de l'innovation et de la recherche. Il s'est intéressé à ce cycle de formation car innover, ça s'apprend...

Malgré l'omniprésence de la thématique innovation dans les médias, innover est encore pour nombre d'entreprises, un concept assez flou. Pourtant, la recherche et l'innovation constituent l'un des meilleurs vecteurs pour assurer la compétitivité des entreprises.

De plus, se différencier de la concurrence par l'innovation est une stratégie efficace et pérenne pour des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité.

Partant de ce constat, le cycle de formation aux «Techniques de management de l'innovation», qui s'est tenu de mai à juin 2008, s'est adressé pour la deuxième année consécutive à tous les organismes publics ou privés, de toutes tailles, et de tous secteurs. L'objectif de ce cycle de formation composé de 5 modules était d'apporter aux participants des techniques simples visant la mise en œuvre au sein de leur organisation de chacune des étapes constitutives du processus d'innovation.

Monsieur Guy Pütz, Managing Director d'IMAttec, a salué cette initiative: «Ce fut très enrichissant. Je dois surtout souligner la qualité des orateurs, leur professionnalisme. Car si leurs connaissances sont académiques, ils détiennent également une riche expérience pratique

de leurs propos. L'ensemble de la session a été très instructive, un fourmillement d'informations, d'idées, mais ce que je dois mettre personnellement en exergue, c'est l'enseignement des outils de créativité, l'idée de la gestion de l'innovation. A cet effet, chez IMAttec, nous avons déjà mis en application des sessions de créativité et le retour a été très positif.»

Chez IMAttec en effet, la Recherche & Développement (R&D) est principalement alimentée en nouvelles idées par les demandes individuelles de clients, mais aussi grâce à de nombreux contacts professionnels ainsi qu'à travers l'écoute, le questionnement, et les avis de partenaires actifs dans le pilotage de l'innovation. Cette formation a donc été très utile afin d'optimiser cette gestion de l'innovation dans une entreprise multidisciplinaire. A noter, que dans un souci d'efficacité, un projet, chez IMAttec, doit avoir une étude de faisabilité bouclée endéans les deux mois.

Cette façon de travailler peut être appréhendée au travers l'exemple du dernier-né de l'entreprise: un projet mondial de distribution d'une gamme de machines de mise en carton qui simplifie la mise en rayon dans les grandes surfaces. Ici, tout effort de recherche qui aboutit à une nouvelle machine est répercuté sur la suivante. Ainsi, 80 % du know-how de chaque innovation est en moyenne réutilisé; un fait par

ailleurs nécessaire pour maintenir la rentabilité de la R&D.

Selon M. Pütz, la formation aux «Techniques de management de l'innovation» lui a permis d'avoir une vue globale de toutes les possibilités et de l'Etat de la connaissance inhérent au thème de l'innovation: «En résumé, [cette formation] est à faire, à découvrir et [il faut] se laisser étonner. Cela apporte énormément et personnellement j'ai déjà expérimenté des applications chez IMAttec. Et je persiste...»

Ainsi, un thème d'une toute nouvelle nature se développe actuellement dans les bureaux d'IMAttec: l'Economie d'énergie. Dans la conception des machines ou automates, cet aspect est devenu très sensible pour de nombreux clients, allant parfois jusqu'à s'imposer comme un critère de décision. Affaire à suivre...

M. Pütz tient encore à souligner que même si la formation offrait une très haute qualité des orateurs, avec un nombre de participants plus élevé, la session aurait sans aucun doute gagné en richesse par l'apport de chacun. Qu'à cela ne tienne et avis aux amateurs: un nouveau cycle aux «Techniques de management de l'innovation», composé de 5 modules d'une journée chacun, se déroulera les 27 janvier, 3 et 16 février ainsi que les 3 et 17 mars de l'année 2009 à la Chambre de Commerce. ■

Pour de plus amples renseignements sur cette thématique et sur les modalités d'inscription au cycle de formation aux «Techniques de management de l'innovation», veuillez contacter Luxinnovation:

M. Eric JACQUEY – E-mail: eric.jacquey@luxinnovation.lu

LUXINNOVATION GIE – Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche

7, rue Alcide de Gasperi, L-1615 Luxembourg – Kirchberg

Tél.: (+352) 43 62 63-1 – Fax: +352 43 81 20

bureau de comptabilité

gilbert et viviane bernabei

25, rue Léon Jouhaux
L-4155 esch-sur-alzette
tél.: 55 01 78 - 1
www.bernabei.lu

- tenue de comptabilités
- bilans et analyses financières
- conseils fiscaux
- gestion des salaires

nouveau service personnalisé :

- mise à disposition temporaire de personnel qualifié pour votre organisation administrative et comptable

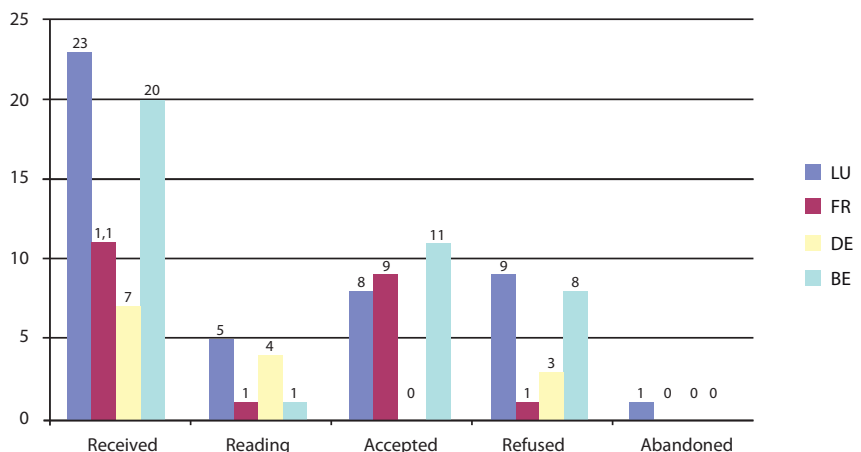
C'est bien parti pour l'édition 2008-2009 du parcours interrégional de plans d'affaires

Le kick-off de la nouvelle édition a eu lieu lors de la soirée de clôture du 23 septembre. Depuis lors, le nombre de nouveaux projets innovants inscrits en ligne et acceptés dans le parcours confirme une tendance croissante voire même surpasse le nombre de projets reçus lors de l'édition précédente à la même période. Ainsi 28 projets (dont une grande majorité proviennent de Belgique, de Lorraine et de Luxembourg) sont actuellement admis à participer au parcours contre 15 projets l'an passé. Compte tenu d'une situation macro-économique en perte de vitesse et d'autant plus incertaine pour les mois à venir, ces chiffres sont très encourageants. Ainsi, la motivation des porteurs de projets et des futurs créateurs d'entreprises pour se lancer dans de nouveaux challenges ne semblent pas encore être affectés par un climat des affaires morose. Parmi les projets acceptés, l'IT garde toujours une place prépondérante mais des domaines tels que l'environnement, le développement durable ou encore la conception de nouveaux matériaux sont également fortement représentés.

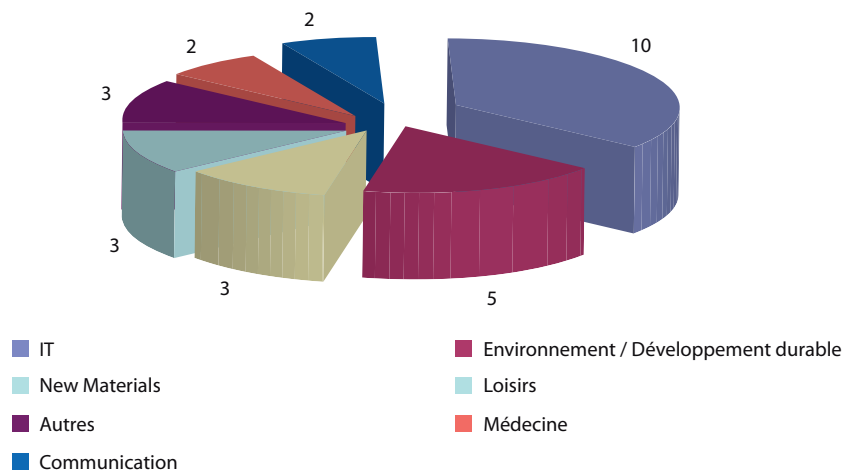
Chaque année, les experts interrégionaux du réseau 1,2,3,GO sont sollicités pour coacher un ou plusieurs porteurs de projets. En fonction de leurs domaines de compétences, ils guideront les porteurs de projets dans l'élaboration de leur plan d'affaires en intervenant soit comme généralistes soit comme spécialistes en matière comptable, fiscale, marketing ou encore juridique mais aussi dans des domaines d'activités spécifiques. La dimension interrégionale du réseau 1,2,3,GO offre l'opportunité unique de créer des mises en relation transfrontalières au niveau de la Grande Région.

Au cours d'événements interrégionaux organisés tout au long du parcours, les porteurs de projets ont l'occasion de rencontrer les coachs du réseau et ainsi de nouer de nouveaux contacts. Des séances de speed-coaching sont organisées en début de parcours et font l'objet du premier événement interrégional du parcours. Le speed coaching est un concept très apprécié par les porteurs de projets innovants. Il leur permet de tester, individuellement et en toute confidentialité, la pertinence de

leur projet auprès de 3 coaches issus de domaines d'activité différents. Lors de ces entretiens, les participants doivent, en 10 minutes, développer les aspects-clés de leur projet, notamment le profil de l'entrepreneur, l'idée en elle-même et le degré d'innovation du projet, et enfin, une description du marché ciblé et la place du concept dans ce marché. Les coaches disposent à leur tour, de 10 minutes pour donner un feedback au porteur de projet.



Domaines d'activité des projets



Evènements interrégionaux 1,2,3,GO:



Le parcours 1,2,3,GO:

Une vitrine de choix pour votre projet innovant

Le parcours interrégional de plan d'affaires 1,2,3,GO permet à des porteurs de projets satisfaisants aux critères d'innovation, de faisabilité économique, d'implantation en Grande Région et ne devant pas être financé au préalable par du capital-risque d'élaborer, gratuitement, leur plan d'affaires avec l'aide d'experts issus du réseau 1,2,3,GO.

Le parcours offre l'opportunité aux porteurs de projets de soumettre, à terme, leur plan d'affaires à l'évaluation d'un jury d'experts du réseau 1,2,3,GO. Ayant accès directement aux commentaires et aux notes des jurés sur le site internet d'1,2,3,GO, les porteurs de projets reçoivent un avis professionnel sur la qualité du document avant création effective de la société. Ils ont également la possibilité de retravailler ultérieurement leur plan d'affaires en collaboration avec leur coach afin de l'optimiser. A l'issue du parcours, les plans d'affaires les plus prometteurs de l'édition sont récompensés et dotés d'un soutien financier (EUR 60.000,- partagés) lors d'une soirée de clôture interrégionale organisée à tour de rôle dans chacune des régions.

Il est possible de postuler tout au long de l'année au parcours de plan d'affaires en inscrivant les projets en toute confidentialité sur le site www.123go-networking.org. Dès acceptation du projet par le comité de lecture, le porteur de projet aura accès gratuitement à tous les conseils du réseau.

1,2,3,GO, ce sont aussi et avant tout des résultats concrets:

- plus de 1 900 projets reçus,
- près de 170 plans d'affaires récompensés,
- 170 sociétés créées dans la Grande Région,
- près de 900 emplois générés
- pour un chiffre d'affaires global de 51 millions d'euros!

Contact Business Initiative a.s.b.l.: 7, rue Alcide de Gasperi, L-2981 Luxembourg
Mr Samuel Paulus, Chargé de projets, Tél.: (+352) 42 39 39 273 – E-mail: samuel.paulus@cc.lu
www.123go-networking.org

Simplification administrative

Lancement coordonné du «Guichet» et des solutions e-Banking sécurisées par LuxTrust

Dans le cadre du développement généralisé des transactions électroniques, et pour mieux répondre aux attentes des usagers, le gouvernement luxembourgeois a lancé, en date du 17 novembre 2008, le nouveau portail Internet **www.guichet.lu**, qui vient enrichir l'offre de services via Internet.

Le «Guichet» virtuel n'a pas pour vocation de se substituer aux traditionnels guichets physiques, mais il est destiné à diversifier l'accès aux services publics dans un esprit de modernisation et de réforme de l'administration, l'enjeu étant d'améliorer la valeur et la qualité des prestations et de faciliter aux citoyens leurs démarches. La création du «Guichet» virtuel découle d'un concept global et cohérent qui vise une intégration évolutive des différentes formalités administratives dans un portail Internet qui centralise l'ensemble des procédures, formulaires et informations mis à disposition par l'Etat au sens large.

Le portail comprend ainsi un guide administratif sur un grand nombre de situations identifiées, regroupées par grands thèmes tels que l'emploi, la famille, l'enseignement, le logement, la citoyenneté ou encore le transport. Chaque thématique fait l'objet de fiches d'information qui en décrivent le contexte et qui expliquent l'ensemble des démarches administratives y rattachées.

Au-delà du volet informationnel, **www.guichet.lu** est une plate-forme interactive qui permet aux citoyens d'accomplir leurs formalités administratives en ligne, en toute simplicité et transparence. Le portail a également vocation d'accompagner l'utilisateur tout au long de ses démarches grâce à des «assistants de service» qui font office de conseillers en ligne. Les assistants de service sont accessibles aux usa-

gers munis d'un certificat d'authentification (Smartcard, Signing Stick, Token ou via SMS) de la société LuxTrust (**www.luxtrust.lu**).

Les certificats LuxTrust garantissent, en effet, des échanges d'information hautement sécurisés, non répudiables ainsi que le respect de la confidentialité des données personnelles, grâce à un système d'authentification et à la signature électronique.

Le lancement du portail vient consacrer le travail sur la dématérialisation des échanges de l'Etat avec les citoyens, accompli, sous la responsabilité du Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative, en étroite collaboration avec les différents ministères. Grâce à l'implication de tous les acteurs concernés, l'administration a franchi un pas important vers la mise en œuvre de relations plus rapides, plus simples et plus économiques avec les usagers. Conçu pour être évolutif, **www.guichet.lu** s'enrichira régulièrement de nouvelles démarches, telle que la déclaration d'impôts qui sera prochainement en ligne. À terme, le contenu du Portail entreprises y sera également intégré.

Parallèlement au «Guichet», quatre banques (BCEE, Dexia, EPT et Fortis) ont adopté le système d'authentification de LuxTrust pour renforcer la sécurité de leurs solutions d'Internet Banking respectives. Les clients de ces banques seront progressivement contactés via leur solution d'Internet Banking et invités à se procurer un certificat numérique pour leur permettre à terme de gérer leurs comptes en ligne.

Grâce à une étroite collaboration entre partenaires publics et certains établissements financiers, un seul et même certificat LuxTrust permettra d'accéder à une multitude de servi-



À terme le Portail Entreprises sera intégré à côté de l'espace «Citoyens» dans le nouveau portail «de Guichet»

ces en ligne et fera office de signature électronique.

(Communiqué par eLuxembourg) ■



Partenaires Sociaux

**LE SPECIALISTE DU LOGICIEL SALAIRE
AU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG**

PLUS DE 600 UTILISATEURS

SOLUTION INFORMATIQUE POUR
LE CALCUL DES REMUNERATIONS
ET LA GESTION DU PERSONNEL

PRESENTATION GRATUITE A DOMICILE
INSTALLATION ET SUIVI DE L'UTILISATEUR
POUR LES PME, FIDUCIAIRES ET INTERIM

www.partenaires.lu

Tél.: 26 44 78 59

commercial@partenaires.lu





Luxair

“*Visitez le ciel en
compagnie du
sourire Luxair*”

Géraldine / Hôtesse de l'air



Avec le sourire, Géraldine et ses collègues s'assurent du confort et de la sécurité des passagers. Le personnel navigant de cabine fait partie de Luxair, Luxembourg Airlines, un des pivots de LuxairGroup comprenant également les activités de LuxairTours, LuxairCargo et LuxairServices.
Luxair, Luxembourg Airlines - **Fly in good company**

Luxair
G R O U P

6 novembre 2008

Bilan intermédiaire de la politique de la simplification administrative en faveur des entreprises

En date du 6 novembre 2008, le ministre des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement, Fernand Boden, a présenté un bilan intermédiaire de la politique de la simplification administrative en faveur des entreprises.

À la même occasion, il a présenté la nouvelle présidente du Comité national pour la simplification administrative en faveur des entreprises (CNSAE), Christiane Mangen, qui a pris la relève de Marc Hostert. «Le but du CNSAE est de systématiser et de structurer les procédures administratives entre les entreprises et les administrations et d'en éliminer les obstacles», a expliqué Fernand Boden.



Christiane Mangen, la nouvelle présidente du Comité national pour la simplification administrative en faveur des entreprises (CNSAE)

Le ministre est ensuite revenu sur le rapport «Entfesselungsplang fir Betriber» publié en 2007. Parmi les 76 actions décrites dans ce rapport, Fernand Boden a signalé que 50 actions étaient déjà accomplies et 17 étaient encore en voie de réalisation. Il a rappelé ensuite que trois conditions doivent être remplies pour pouvoir réussir le processus de la simplification administrative:

- l'identifiant unique, qui permet une identification de chaque entreprise et de chaque individu, tout en respectant la protection des données;
- la simplification et la réorganisation de l'échange des données entre les administrations et les entreprises;
- la signature et la certification électronique.

Fernand Boden a répété les cinq principes généraux de la simplification administrative en faveur des entreprises, retenus par le Conseil de gouvernement du 31 octobre 2007:

1. Le principe «Think small first», permettant de vérifier pour chaque nouvelle proposition législative ou réglementaire, s'il s'avère nécessaire de prévoir des exemptions suivant la taille de l'entreprise et/ou son secteur d'activité au lieu de faire appliquer une nouvelle norme législative horizontalement sans pour autant cibler spécifiquement cette norme.
2. Retenir la définition du terme de «charge administrative» dans le contexte luxembourgeois, conformément à la recommandation de la Commission européenne. Ainsi, la charge administrative serait définie comme le coût imposé à une entreprise (perte de temps; taxes; cotisations etc.) lorsque celle-ci satisfait aux obligations

d'informations émanant de nouvelles mesures législatives, c.-à.-d. le devoir d'élaborer une information et de la mettre à la disposition d'une autorité publique.

3. Soutenir la codification et la refonte du droit: ces procédures sont censées améliorer la lisibilité des textes légaux et les rendre plus compréhensibles pour les administrés.
4. Transposer les directives selon le principe «la directive, rien que la directive» et justifier toute dérogation à ce principe dans l'exposé des motifs des projets de transposition.
5. Analyser l'opportunité de supprimer ou de simplifier des régimes d'autorisation et de déclaration existants.

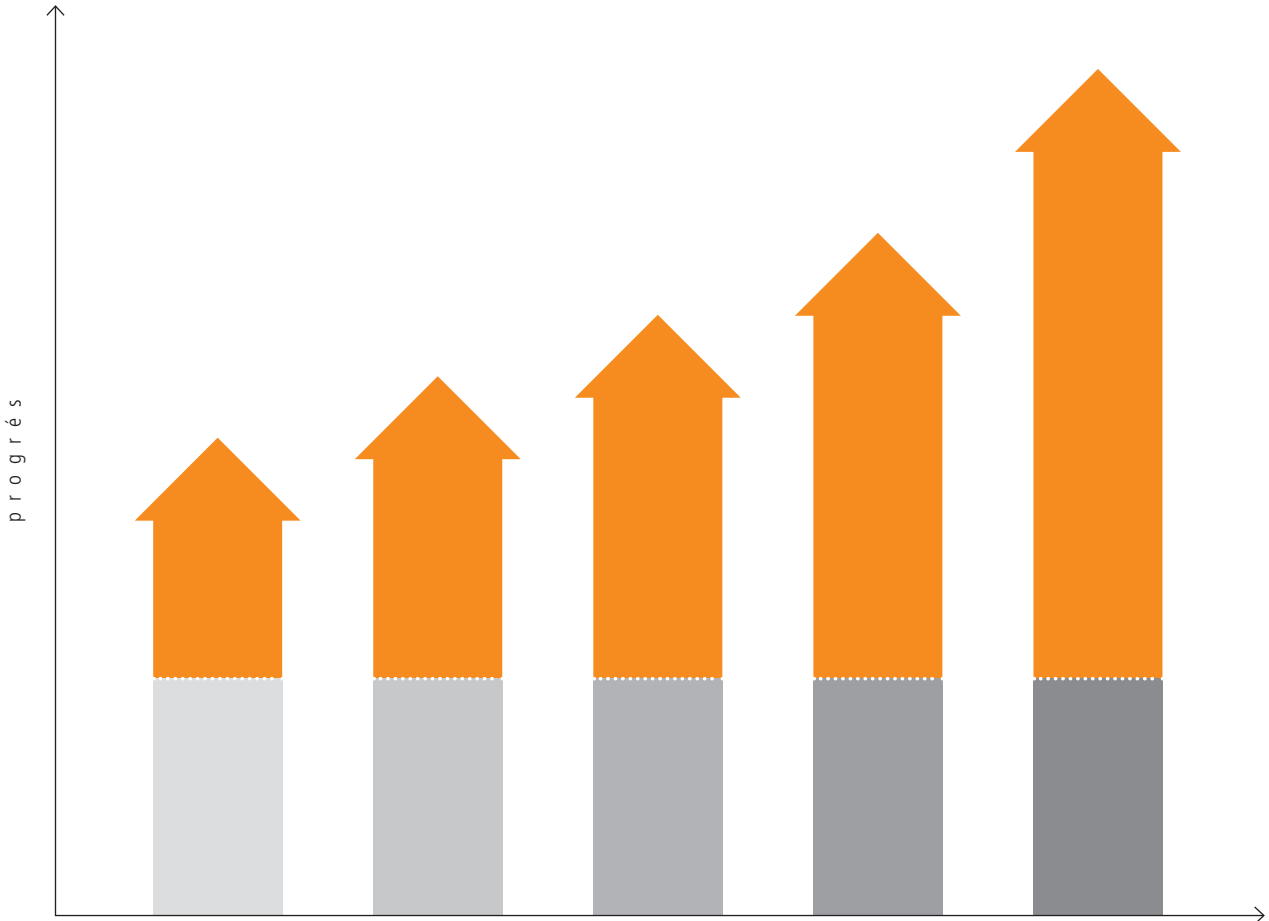
Pour ce qui est du Comité de coordination simplification (CCS), Fernand Boden a expliqué que cet organe analysait régulièrement les fiches d'impact et émettait des avis pour le compte du gouvernement au sujet des projets de loi et règlements grand-ducaux ayant trait aux entreprises. Depuis sa mise en place en 2006, le CCS a émis 41 avis formels.

Depuis 2007, les ministères et administrations possèdent des correspondants à la simplification administrative en faveur des entreprises, qui ont pour mission de coordonner les travaux du CNSAE et des commissions ad hoc au sein de leurs ministères ou administrations respectifs.

La présidente du CNSAE, Christiane Mangen, a présenté de son côté plusieurs exemples de mesures de la simplification administrative, dont l'utilisation de l'eTVA et de l'e-vignette.

11.000

consultations annuelles
pour aider les entreprises




Vous voulez créer ou reprendre une entreprise, donner vie à votre projet ? L'Espace Entreprises de la Chambre de Commerce est votre partenaire privilégié. Sa mission première est de vous guider dans toutes les étapes du cycle de vie d'une entreprise : conseils pour la mise au net de votre idée d'affaires, assistance lors des démarches administratives liées à la création de votre entreprise, aides à la prospection commerciale, conseil juridique... Et ce, quel que soit le secteur d'activité : commerce, hôtellerie et restauration, transports, industrie ou services.

En 2007, l'Espace Entreprises a accueilli **5.829 visiteurs** et traité **501 demandes** d'autorisations d'établissement, **2.300 correspondances** et envois de documents et quelque **11.000 consultations et renseignements téléphoniques**.

Notre expertise est à votre disposition !

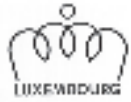
ESPACE ENTREPRISES

 (+352) 42 39 39 – 330

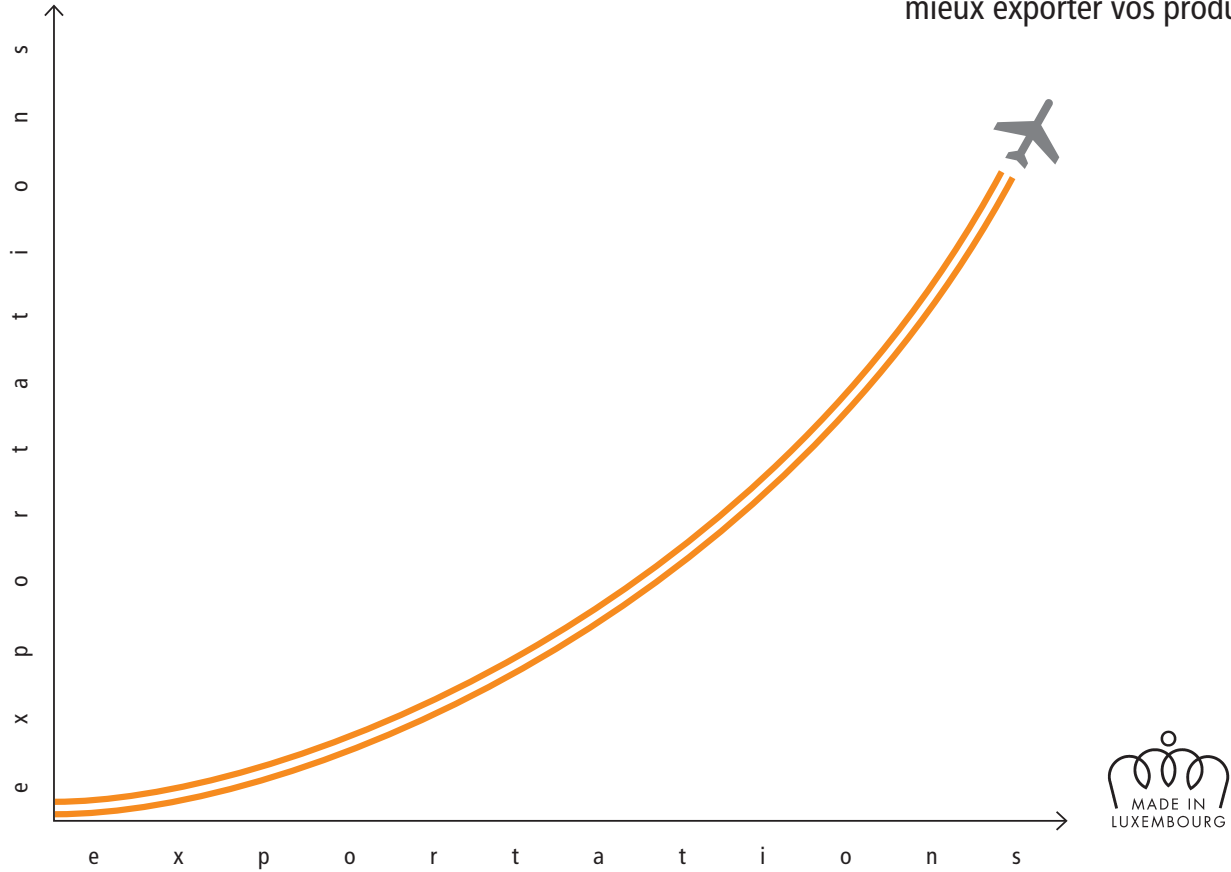
 entreprises@cc.lu



VOTRE PARTENAIRE POUR LA RÉUSSITE.



2 labels d'origine pour mieux exporter vos produits



Les marchandises font souvent de longs voyages. Lors de la fabrication personne ne sait à quel endroit le produit fini va finalement être écoulé. Le label «Made in Luxembourg» a été créé en 1984 en collaboration avec le Ministère des Affaires Etrangères, la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers pour mieux faire connaître les produits et services luxembourgeois de qualité à l'étranger et renforcer leur identité sur le marché national. Le label "Made in Luxembourg" s'utilise en relation avec des produits alors que le label "Luxembourg" est accordé pour des prestations de services.

Depuis sa création, le droit d'usage du label «Made in Luxembourg» a été octroyé à plus de **160** entreprises industrielles pour **210** produits différents. Le label «Luxembourg» a été accordé à **28** entreprises de services pour **40** prestations de services différentes. Ces chiffres témoignent de l'intérêt que les labels d'origine suscitent auprès des milieux d'affaires luxembourgeois.

DÉPARTEMENT INTERNATIONAL

AFFAIRES HORS EUROPE

AFFAIRES EUROPÉENNES



(+352) 42 39 39 – 310

(+352) 42 39 39 – 360



world@cc.lu

europe@cc.lu



VOTRE PARTENAIRE POUR LA RÉUSSITE.

DIMANCHE



DECEMBRE

OUVERTURE DES MAGASINS
CONSULTEZ LES HORAIRES
SUR WWW.GOODIDEA.LU

*Les commerçants
luxembourgeois
vont vous gâter*

BELVAL - BERTRANGE - BETTEMBOURG - CAPELLEN - CLERVAUX - DIEKIRCH - DIFFERDANGE
DUDELANGE - ECHTERNACH - ESCH/ALZETTE - ETTTELBRÜCK - FOETZ - GREVENMACHER
HOSINGEN - HOWALD/HESPERANGE - HULDANGE - INGELDORF - JUNGLINSTER - LUXEMBOURG
LUXEMBOURG/KIRCHBERG - MARNACH - MERSCH - MUNSHAUSEN - NIEDERANVEN - PÉTANGE
POMMERLOCH - REMICH - SANDWEILER - SANEM & SOLEUVRE - SCHIFFLANGE - WALFERDANGE
WASSERBILLIG/MERTERT - WEISWAMPACH - WEMPERHARDT - WICKRANGE

SHOPPING IN LUXEMBOURG

GOOD IDEA



Le 17 novembre 2008, Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce, Carlo Thelen, Chief economist (à gauche) et Muriel Bouchet, Conseiller économique, ont présenté à la presse l'avis budgétaire de la Chambre de Commerce

Avis de la Chambre de Commerce sur le projet de budget de l'Etat 2009

Un budget anti-cyclique pour contrer la crise: les propositions de la Chambre de Commerce

Le 17 novembre 2008, la Chambre de Commerce a présenté son avis sur le projet de budget de l'Etat 2009 dans le cadre d'une conférence de presse. A cette occasion, la Chambre de Commerce a proposé, de concert avec l'UEL, 8 recommandations visant à améliorer la résistance du Luxembourg à la crise tout en garantissant le maintien à un niveau élevé du taux de croissance potentiel de l'économie.

■ 1. Le constat de départ: une situation économique difficile

Le monde, la zone euro et le Luxembourg vivent actuellement une situation économique difficile.

Les perturbations financières, le rationnement du crédit et la perte de confiance des agents économiques ont induit un brusque ralentissement économique. Cette crise se distingue, par son ampleur inac-

coutumée, des précédentes phases de ralentissement. Il convient cependant de ne pas céder à la panique. Ainsi, l'actuelle décélération économique diffère sans ambiguïté aucune de la dépression mondiale amorcée

en 1929. La «Grande Dépression» a en grande partie résulté d'une réaction assez tardive des autorités gouvernementales et d'une politique monétaire extrêmement restrictive, qui avait d'ailleurs induit une diminution marquée des prix. Rien de tel actuellement. Tant le Gouvernement luxembourgeois que les autorités internationales ont rapidement réagi, afin d'endiguer le développement et la propagation de la crise financière. Les autorités monétaires ont quant à elles procédé aux injections de liquidités requises, à rebours de la situation observée en 1929. Les mesures nationales couplées à celles prises de manière coordonnée aux niveaux européen et international devraient être de nature à ramener la confiance et à atténuer l'instabilité et l'incertitude prévalant encore actuellement.

Au niveau luxembourgeois, une incertitude majeure subsiste néanmoins: le Luxembourg a enregistré une croissance économique très élevée au cours des trente dernières années (près de 5 % en moyenne de 1975 à 2007), ce qui lui a permis de financer des transferts sociaux d'une générosité pratiquement sans équivalent à travers le monde. Il est possible que le présent ralentissement économique ne dure que quelques années, en attendant le retour à une croissance «tendancielle» élevée. A l'inverse, le ralentissement économique pourrait être le prélude à une croissance économique durablement plus modeste. Le Luxembourg se doit de tout mettre en œuvre afin d'éviter une telle rupture et afin d'endiguer la diffusion à l'économie dite réelle des perturbations financières, notamment sur le marché du crédit.

C'est dans cette perspective que se situent les huit propositions suivantes de la Chambre de Commerce. Dans une optique empreinte de prudence, il conviendrait d'adopter, parallèlement à ces huit mesures plutôt orientées vers le court terme, des réformes de structure permettant d'atténuer la vulnérabilité des finances publiques luxembourgeoises aux évolutions économiques dans un environnement devenu plus difficile.

■ Les 8 recommandations de la Chambre de Commerce: réagir promptement afin d'endiguer la propagation de la crise

La Chambre de Commerce avance de concert avec l'UEL les huit propositions suivantes, qui visent à améliorer la résistance du Luxembourg à la crise tout en garantissant le maintien à un niveau élevé du taux de croissance potentiel de l'économie.

La Chambre de Commerce tient à insister tout particulièrement dans cette perspective sur la nécessité de poursuivre résolument les actuels efforts de diversification économique.

Ces 8 points, qui sont davantage explicités dans l'avis budgétaire de la Chambre de Commerce sur le projet de budget 2009, sont les suivants:

1. Une **communication** empreinte de transparence et de pragmatisme, afin d'éviter de miner inutilement la confiance et d'alimenter des comportements irrationnels.

2. La restauration du **crédit aux entreprises** et aux particuliers. Toute action en la matière permettra de limiter la diffusion à l'économie réelle des perturbations financières.

3. L'indispensable **rétablissement de la compétitivité**. Dans son récent bilan 2008, l'Observatoire de la compétitivité souligne diverses carences en la matière. En termes de compétitivité globale, le Luxembourg a subi en 2007 une détérioration marquée par rapport à l'année précédente, puisqu'il perd trois places.

Cette situation dommageable reflète principalement les mauvaises performances du Luxembourg en matière d'emploi (17^e), de fonctionnement des marchés (18^e), d'entrepreneuriat (18^e) et d'environnement (20^e). Par ailleurs, la compétitivité coût et prix du Grand-Duché se dégrade. Il importe de remédier au plus vite à cette situation.

4. Une relance sélective des **investissements publics**. La réalisation intégrale du programme d'investissement prévu dans le programme pluriannuel des dépenses en capital s'impose. Il conviendrait même de prévoir des investissements additionnels dans des domaines particulièrement intensifs en main-d'œuvre. Ce volet additionnel serait financé au moyen d'un ajustement à la baisse de divers crédits courants non essentiels.

Selon le professeur Lionel Fontagné, un glissement des dépenses courantes vers les dépenses d'investissement à raison de 5 % du budget total induit une hausse de 0,5 % par an du taux de croissance potentiel de l'économie luxembourgeoise.

5. Une **fiscalité plus stimulante** dans le présent contexte. Les conséquences à court terme de la crise pourraient également être palliées par la mise en œuvre de mesures telles que le relèvement du plafond de déduction des intérêts hypothécaires, voire même l'instauration d'un crédit d'impôt en la matière. L'impact budgétaire de cette mesure pourrait être atténué par le biais d'une limitation dans le temps de ses effets (jusque fin 2009 par exemple), ce qui contribuerait à accroître l'efficacité en temps de crise. L'octroi d'avantages fiscaux (ou autres) limités dans le temps pourrait d'ailleurs être étendu aux biens durables, par exemple les voitures dites propres. Enfin, il serait bon de préciser l'échéancier de la réduction du taux global de l'impôt des sociétés, cette réduction ayant déjà été annoncée par le Gouvernement.

6. Une **gouvernance publique** à même de renforcer la stabilité et la capacité de réaction de l'économie luxembourgeoise. Elle comporterait notamment la mise en œuvre d'une nouvelle présentation budgétaire, laquelle reposerait sur une logique du résultat basée sur des indicateurs de performance. La Chambre de Commerce recommande également une réévaluation récurrente des grands postes de dépenses, une extension dans le secteur public de la

rémunération à la performance (augmentations en fonction de la performance, primes ponctuelles spécifiques selon le mérite et le respect d'objectifs prédéterminés) et enfin une simplification des procédures administratives.

7. La poursuite voire même l'accentuation des **efforts de diversification économique**. La Chambre de Commerce se félicite de la montée en puissance des moyens octroyés à la R&D et à l'Université du Luxembourg au cours des dernières années. Elle salue également les contrats de performance entre l'Etat et les centres de recherche publics ainsi que l'agence Luxinnovation. Il convient également de signaler la logistique, les technologies d'information et de télécommunication, les technologies environnementales, la politique de clusters et le projet de médecine moléculaire lancé en juin 2008. Ces initiatives extrêmement louables constituent le socle à partir duquel il serait possible de concevoir une politique intégrée visant à promouvoir l'économie de la connaissance au Luxembourg. Il s'agirait de faire du Luxembourg un pôle d'attraction dans ce domaine, avec à la clef la constitution d'avantages comparatifs.

8. Des **plans d'action sectoriels** ayant pour objet de diversifier l'économie et de relancer le potentiel de croissance des entreprises permettraient de préciser certaines mesures ou d'y ajouter des mesures plus spécifiques. Il importe cependant que de tels plans d'action soient rapidement élaborés et mis en œuvre avec la plus grande célérité, car la diversification de l'économie luxembourgeoise n'est plus une option: c'est une obligation absolue.

Aux yeux de la Chambre de Commerce, le projet de budget de 2009 est un moyen approprié de transition permettant au pays de passer un premier cap difficile. Cependant, il est dès à présent évident que les budgets suivants, élaborés sous la responsabilité du Gouvernement issu des élections de juin 2009, devront comporter des mesures plus incisives, surtout du côté des dépenses courantes, et comporter des réformes structurelles ambitieuses, sans lesquelles le pays ne pourra pas revenir sur une trajectoire de croissance potentielle plus élevée que dans les pays voisins, avec toutes les conséquences en découlant sur la compétitivité du pays, son modèle social et ses engagements à long terme.

Pour plus d'informations, la Chambre de Commerce vous invite à télécharger son avis sur le projet de budget 2009: www.cc.lu.

Gewinnen und Helfen mit einem Mausklick!



Nehmt an unserem KIDS & TEENS Contest teil!

Sendet einfach bis zum 31.12.08 Weihnachtswünsche auf Englisch (höchstens 20 Wörter) an kids@berlitz.lu. Weitere Details gibt es unter www.berlitz.lu. Die Gewinner bekommen eine Woche English Summer Kids Camp. Alle anderen Teilnehmer sparen 10% beim Buchen eines Summer-Camps.*
Weihnachten steht vor der Tür. Berlitz Luxembourg spendet 1 Euro an die Berlitz Kids Foundation. Je mehr Wünsche wir bekommen, desto mehr helfen wir!
*gültig bis zum 30.01.09

www.berlitz.lu

Berlitz



Berlitz Language and Business Training S.à.r.l. • 89-93, Grand-Rue • 1661 Luxembourg • Luxembourg • Tel: 00352 - 26 38 32 48 • kids@berlitz.lu



Découvrez **GoPaye**



Une "NET" Solution pour gérer les **SALAIRES**

➔ **RAPIDE**

➔ **ECONOMIQUE**

➔ **PRATIQUE**

➔ **INNOVANT**

➔ Un tarif à la carte, **CLAIR** et **PRECIS**

➔ Inscription **GRATUITE** et **SANS ENGAGEMENT**

➔ Connexions **SECURISEES** par le protocole **THAWTE**



*Conforme aux dispositions
2009
sur le **STATUT UNIQUE***



INSCRIPTION



CONSULTATION



IMPRESSION

**3 FONCTIONS : UN SEUL SITE
GoPaye**



REVOLUTIONNAIRE et **UNIQUE** au Grand Duché de Luxembourg

Seul **GoPaye** propose trois **INTERFACES** :
FIRME - SALARIE - FIDUCIAIRE et/ou **REVISEUR D'ENTREPRISES**

Rejoignez nous dans un monde de Maîtrise et de Réussite - www.gopaye.lu

GoPaye SàRL - Esch sur Alzette - Tél : 26 57 09 1

Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce

Nous reproduisons en annexe les projets de loi et les projets de règlements grand-ducaux dont la Chambre de Commerce a été saisie pour avis. Une copie intégrale des projets sous rubrique peut être obtenue sur simple demande auprès de la Chambre de Commerce, Tél.: 42 39 39-354/332 et peut être téléchargée sur le site www.cc.lu (rubrique «Avis»).

■ Ministère de la Sécurité Sociale

Amendements gouvernementaux au projet de loi modifiant:

1. la loi modifiée du 28 juillet 2000 ayant pour objet la coordination des régimes légaux de pension;
2. le Code des assurances sociales;
3. la loi modifiée du 26 mai 1954 réglant les pensions des fonctionnaires de l'Etat;
4. la loi modifiée du 27 août 1977 concernant le statut des fonctionnaires entrés au service d'Institutions internationales;
5. la loi modifiée du 3 août 1998 instituant des régimes de pensions spéciaux pour les fonctionnaires de l'Etat et des communes ainsi que pour les agents de la Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois;
6. la loi du 23 décembre 1998 relative au statut monétaire et à la Banque Centrale du Luxembourg. (3308bisBMU)

Projet de loi portant ajustement des pensions et rentes accident au niveau de vie de 2007. (3411BMU)

■ Ministère du Travail et de l'Emploi

Projet de loi portant modification des articles L-010-1, L. 141-1, L. 142-2 et L. 142-3 du Code du travail. (3412AFR)

■ Ministère du Trésor et du Budget

Projet de loi:

- portant transposition pour les établissements de crédit de la directive 2006/46/CE du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2006 modifiant les directives du Conseil 78/660/CEE concernant les comptes annuels de certaines formes de sociétés, 83/349/CEE concernant les comptes consolidés, 86/635/CEE concernant les comptes annuels et les comptes consolidés des banques et autres établissements financiers et 91/674/CEE concernant les comptes annuels et les comptes consolidés des entreprises d'assurance;
- et modifiant la loi modifiée du 17 juin 1992 relative aux comptes des établissements de crédit. (3413TAN)

■ Ministère des Transports

Projet de règlement grand-ducal complétant le règlement grand-ducal modifié du 3 février 1998 portant exécution de Directives des C. E. relatives à la réception des véhicules à moteur et de leurs remorques ainsi que des tracteurs agricoles et forestiers à roues. (3414SAN)

■ Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur

Proposition de directive relative aux contrats des consommateurs. (3416KMR)

■ Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative

Projet de loi relatif à l'identification des personnes physiques, au registre national des personnes physiques et à la carte d'identité. Projet de loi relatif aux registres communaux des personnes physiques. (3417BAR)

■ Ministère d'Etat – Médias et Communications

Projet de règlement grand-ducal portant modification du règlement grand-ducal du 29 juillet 2008 déterminant le plan d'allotissement et d'attribution des ondes radioélectriques (plan des fréquences). (3418BFR)

■ Ministère de la Justice

Projet de loi modifiant la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales en vue de mettre en œuvre le règlement (CE) N° 1435/2003 du Conseil du 22 juillet 2003 relatif au statut de la société coopérative européenne (SEC). (3420BAR)

■ Ministère des Finances

Projet de règlement grand-ducal concernant les franchises et exonérations de la taxe sur la valeur ajoutée accordées dans le trafic international de voyageurs en provenance ou à destination de pays tiers. (3419MCE)

Projet de loi relative aux droits de succession et de mutation par décès et modifiant

- la loi modifiée du 27 décembre 1817 sur le droit de succession;
- la loi modifiée du 7 août 1920 sur la majoration des droits d'enregistrement, de timbre, de succession;
- la loi du 31 janvier 1921 concernant modification de l'article 22 de la loi du 7 août 1920, sur la majoration des droits d'enregistrement, de timbre, de succession;
- la loi modifiée du 13 juin 1984 portant révision de certaines dispositions législatives régissant la perception des droits d'enregistrement, de succession et de timbre. (3421KMR)

■ Ministère de l'Environnement

Projet de règlement grand-ducal

- a) modifiant le règlement grand-ducal modifié du 16 juillet 1999 portant nomenclature et classification des établissements classés;
- b) modifiant l'annexe III de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés,
- c) modifiant les annexes I et II du règlement grand-ducal modifié du 7 mars 2003 concernant l'évaluation des incidences de certains projets publics et privés sur l'environnement;
- d) modifiant l'annexe I du règlement grand-ducal du 14 septembre 2000 concernant les études des risques et les rapports de sécurité;
- e) portant certaines modalités d'application des établissements de gestion des déchets de l'industrie extractive. (3415KMR)

Projet de loi concernant certaines modalités d'application et la sanction du règlement (CE) n° 689/2008 du Parlement européen et du Conseil du 17 juin 2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux. Projet de règlement grand-ducal abrogeant le règlement grand-ducal du 28 mai 2004 portant certaines modalités d'application du règlement (CE) n° 304/2003 du Parlement européen et du Conseil du 28 janvier 2003 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux. (3422SAN)

■ Ministère d'Etat

Projet de loi relative à l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte et à la Loterie Nationale et modifiant:

– la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu;

– la loi modifiée du 20 avril 1977 relative à l'exploitation des jeux de hasard et des paris relatifs aux épreuves sportives. (3423BJO)

Simplification administrative

Formulaire intelligent pour la déclaration d'entrée d'un salarié à la sécurité sociale

S'inscrivant dans le cadre d'une initiative eLuxembourg, le Centre commun de la sécurité sociale (CCSS) offre désormais un outil supplémentaire aux employeurs: l'assistant de service électronique pour la déclaration d'entrée de toute personne embauchée contre rémunération.

Ce nouveau service propose un guidage électronique, à savoir la saisie intelligente des renseignements. Cette saisie s'adapte ainsi aux réponses et à la situation spécifique de chaque employeur qui souhaite affilier un salarié nouvellement embauché. Dans une 1^{re} phase, l'employeur devra imprimer le formulaire rempli – généré automatiquement après la validation

– et l'envoyer par courrier postal au Centre commun.

À terme, le système d'authentification LuxTrust (www.luxtrust.lu) permettra d'accomplir la totalité de la démarche par voie électronique et de stocker les informations saisies dans un «Espace personnel» sécurisé. Les employeurs seront ainsi dispensés de déclarer à nouveau des données déjà renseignées précédemment (relatives à leur signalétique).

Cette nouvelle fonctionnalité, mise en œuvre dans un souci de simplification administrative, est accessible sur la page d'accueil du «Portail entreprises» (www.entreprises.lu) ainsi que sur le site du Centre commun de la sécurité sociale.



Le Centre commun de la sécurité sociale (CCSS) montre la voie en matière de service électronique.

(communiqué par le ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative / Centre commun de la sécurité sociale ■

Pour en savoir plus: Centre commun de la sécurité sociale
L-2975 Luxembourg, tél.: 40 141-1, www.ccss.lu

Dates des soldes 2008 - 2009

Le règlement grand-ducal fixant les prochaines périodes de soldes vient de paraître au Mémorial A. Les dates d'ouverture et de clôture des prochaines soldes d'hiver et d'été sont fixées comme suit:

Soldes de l'hiver 2008/2009:

- début: vendredi, le 2 janvier 2009
- clôture: samedi, le 17 janvier 2009 inclus.

Soldes de l'été 2009:

- début: samedi, le 27 juin 2009
- clôture: samedi, le 11 juillet 2009 inclus.

5 novembre 2008

L'UEL rencontre le Gouvernement sur fond de crise financière



Le 5 novembre dernier, le Conseil d'administration de l'UEL s'est entretenu avec des représentants du Gouvernement sur la crise financière et ses conséquences sur l'Economie luxembourgeoise.

Les responsables des organisations patronales ont rendu hommage au Gouvernement pour l'efficacité de sa réaction face à la crise financière et lui ont assuré le concours sans faille des entreprises et de leurs représentants pour combattre efficacement les difficultés économiques actuelles et chercher dans cette crise de

nouvelles opportunités pour l'Economie luxembourgeoise.

Les deux parties ont échangé leurs points de vue sur l'analyse des causes de la crise et leurs conséquences sur les principaux agrégats macro-économiques que sont la croissance, l'emploi, les finances publiques, l'inflation ainsi que les répercussions de la crise sur les principaux agents économiques.

Les initiatives et moyens d'action proposés par l'UEL lors de cette entrevue comprennent des mesures destinées à améliorer la réponse du Luxembourg à

la crise financière tout en maintenant à un niveau élevé le potentiel de croissance de l'Economie dont dépend la pérennité du modèle social.

Concrètement, l'UEL a proposé au Gouvernement un plan en 8 points comprenant chaque fois des actions pouvant être mises en œuvre à court et à moyen terme.

Ce plan d'action comprend les mesures suivantes:

- établir un climat de confiance par une communication empreinte de transparence vis-à-vis des consommateurs et des entreprises;
- faciliter le crédit aux entreprises et aux particuliers ainsi que le recours à l'assurance crédit;
- rétablir et renforcer la compétitivité internationale de l'Economie au niveau des coûts de production et de l'équilibre des comptes de la sécurité sociale et des réformes administratives;
- mettre en œuvre une politique de relance sélective des investissements publics;
- adapter la compétitivité de la fiscalité dans une optique de moyen terme;
- établir en association avec les entreprises des plans d'action sectoriels, qui ont pour objet de diversifier l'Economie, tout en tenant compte des spécificités sectorielles, et de relancer le potentiel de croissance des entreprises;
- définir grâce à des investissements conséquents le Luxembourg comme nouvelle place forte de l'Economie de la connaissance;
- instituer une gouvernance publique renforçant la stabilité et la capacité de réaction de l'Economie luxembourgeoise.

Au cours des discussions s'est dégagée une large concordance de vues tant sur l'analyse de la crise que sur ses répercussions sur l'Economie. Les grands axes de mesures ont été identifiés dans le but

d'accroître dans l'immédiat la résistance de l'Economie aux effets de la crise et de garder intact le potentiel de l'Economie à terme. A cet effet, 4 groupes de travail ont été institués qui établiront, sous la présidence des Ministres compétents avant la fin du mois en cours, des programmes d'actions concrètes pour les 4 secteurs d'activités suivants:

- le secteur financier,
- l'industrie ainsi que les services aux entreprises, l'artisanat et le commerce (PME/PMI),
- la construction et le parachèvement,
- les technologies de l'information, l'innovation et la recherche, l'énergie et l'environnement.

Le Gouvernement et l'UEL sont confiants que la collectivité luxembour-

geoise pourra ainsi se doter d'un nombre d'atouts certains pour réagir à la crise et qu'elle sortira renforcée de cette situation difficile.

A l'issue de la réunion, Michel Wurth, Président de l'UEL, a fait le commentaire suivant:

«Nous avons demandé une entrevue avec le Gouvernement pour partager avec lui l'analyse de la situation et des perspectives de l'Economie luxembourgeoise. En formulant les propositions de l'UEL comprises dans son plan d'action à 8 huit points, nous avons voulu assurer le Gouvernement de la volonté des entreprises luxembourgeoises à travailler avec lui la main dans la main pour minimiser les effets de la situation difficile actuelle et pour préparer la reprise.

Les représentants de l'UEL ont particulièrement insisté sur les propositions

suyvantes: maintien du crédit à l'Economie, accélération de l'engagement des investissements publics, simplification administrative, renforcement de la compétitivité coût, plans de développement sectoriels et priorité à la recherche et à l'Economie de la connaissance.

Je me réjouis de constater que les deux délégations ont exprimé leur confiance dans la capacité de notre pays à résister à la crise et à se moderniser. Les travaux des groupes de travail institués ce matin devraient tracer les voies dans cette direction.»

Les mesures proposées par l'UEL dans le cadre du plan d'action peuvent être consultées dans leur intégralité sur le site internet de l'UEL, rubrique «prises de position»: www.uel.lu.

Communiqué par l'UEL ■

28 avril 2009

Journée mondiale de la santé et de la sécurité au travail



Forts des échos positifs de la Journée de la Sécurité et de la Santé au Travail 2008, l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL) – à travers son Institut National pour le Développement Durable et pour la Responsabilité Sociale des Entreprises (INDR) – et ses partenaires de référence ont décidé de relancer cette initiative le 28 avril 2009, date retenue par l'Organisation internationale du Travail en vue de sensibiliser les employeurs et les salariés à la «culture de la sécurité».

Cette action fait partie des contributions nationales qui s'inscrivent dans la stratégie communautaire 2007-2012 pour la santé et la sécurité

au travail et dont l'objectif premier est la réduction sensible et durable des accidents de travail et des maladies professionnelles.

Afin de promouvoir durablement l'excellence et le transfert du savoir-faire en matière de gestion et de suivi dans les domaines de la sécurité et de la santé en entreprise, des ateliers seront organisés au sein d'entreprises relevant de différents secteurs économiques tout en tenant compte des risques spécifiques à ces secteurs pour la sécurité et la santé.

La journée du 28 avril 2009 a pour objet de diffuser des solutions concrètes et de mettre à la disposition des entreprises des outils leur permettant de transposer dans la pratique les enseignements recueillis au sein des différents ateliers. Les conclusions de ces ateliers seront présentées au cours d'une séance plénière l'après-midi du jour même. Informations et inscriptions en ligne et sur: www.uel.lu. ■

Une crise, des opportunités



La crise financière qui touche de manières diverses l'Economie réelle, n'est en fin de compte que le résultat des mécanismes autorégulateurs avec lesquels le monde de la finance a joué ces dernières décennies et qui le prennent à son propre piège après des années de vaches grasses, très grasses mêmes.

Au-delà d'une destruction phénoménale de valeurs financières, une des conséquences majeures de la situation actuelle réside dans la création d'une méfiance sans pareil envers les structures qui se sont mises en place dans le cadre d'un néolibéralisme très peu contesté avant la crise. On risque d'assister au blocage des dynamiques entrepreneuriales, moteur du monde de l'Economie réelle.

Un des problèmes historiques du Grand-Duché est sa dépendance de monostructures économiques, traditionnellement la sidérurgie, aujourd'hui l'industrie financière. Le Statec montre que la branche «Activités financières et services aux entreprises», donc tout ce qui touche de manière directe ou indirecte au secteur bancaire, représente 45 % du PIB. La crise offre aux «nouveaux anciens» maîtres, aux dirigeants politiques, l'opportunité de redresser la barre, de construire des visions politiques et économiques qui inscriront dans le devenir de notre pays un rééquilibrage structurel en faveur de l'Economie réelle, afin que dans le moyen terme la dépendance par rapport à une monoactivité soit pondérée.

La clc appelle aux décideurs politiques d'accélérer et d'intensifier leurs efforts afin de briser durablement cette dépendance. Les efforts entrepris ces der-

nières années laissent entrevoir des perspectives mais au vu des résultats réalisés concrètement, ils n'ont pas modifié fondamentalement les équilibres socio-économiques du pays. La lenteur avec laquelle le site de la WSA est transformé en hub logistique en est un témoignage exemplatif.

Un des corollaires de cette monostructure est la dépendance grandissante de la main d'œuvre étrangère. Sans celle-ci, l'Economie luxembourgeoise ne fonctionnerait plus.

Les hommes et les femmes qui viennent travailler dans notre pays nous permettent de compenser nos faiblesses et nous fournissent leurs compétences. Notre pays n'a pas dû investir dans leur formation, ils représentent donc un «asset» à haute valeur ajoutée pour notre Economie.

Si des tensions apparaissent aujourd'hui entre Luxembourgeois de souche et non Luxembourgeois, résidents ou non, il est de la responsabilité des instances publiques et parapubliques de mettre en œuvre, à très court terme, tous les moyens raisonnables afin de détendre cette situation. Avec ses membres issus des secteurs des services, du commerce et des transports, la clc représente près de 22 % du PIB. A ce titre elle développe une expertise et une sensibilité en prise avec le monde de l'Economie réelle.

La clc est d'avis qu'une politique pragmatique et volontariste à court terme est urgente pour soutenir les secteurs non financiers afin que leur poids dans le PIB se confirme et compense une régression prévisible du secteur bancaire et parabancaire. Nous sommes par ailleurs convaincus que par un mélange adapté de compétences alliant le privé et le public et en canalisant les efforts diffus des centres de compétences existants, nous arriverons rapidement à ce que le pays mérite, c'est-à-dire une convergence opérationnelle mesurable d'un ensemble de mesures permettant de renforcer ce qui existe et de détecter des opportunités, de les saisir et de les confier à l'Economie marchande par un accompagnement adéquat.

Les 10 axes de développement stratégique

1. Rétablir la confiance

La psychologie des citoyens est le moteur de la consommation et donc de l'Economie. Une population heureuse et confiante favorise le marché, celle qui panique, provoque son effondrement. La confiance des consommateurs s'est fortement dégradée en octobre 2008 pour atteindre le niveau le plus bas jamais observé depuis le lancement de cette enquête début 2002. En premier lieu il convient de rétablir la confiance, la crédibilité et l'espoir, qui doivent apparaître en filigrane dans toutes décisions ou le façonnement de stratégies. Alors qu'au Luxembourg, les fondements de l'Economie réelle sont plus solides que dans d'autres pays, la confiance, l'étoffe dont est fait l'avenir, est fortement ébranlée et déterminera le comportement, souvent irrationnel, du consommateur et du professionnel.

2. Développer des stratégies

Le décalage qui existe entre l'Economie non financière et le monde politique doit être réduit afin de développer des visions transposables en une politique de consensus national sur le rééquilibrage des structures économiques et sociales. Cette politique doit aboutir à court terme à des mesures opérationnelles signalant un engagement de moyens avec une obligation de résultats mesurables. Ces visions doivent se concrétiser dans un catalogue de mesures labellisées «priorité nationale» qui bénéficient d'avantages en termes de procédures d'accès à l'opérationnel.

3. Préserver l'équilibre financier des entreprises

La crise financière ne doit pas entraîner une hyper-frilosité des instituts bancaires face aux demandes de crédit des consommateurs ou des professionnels. Bien au contraire, les décideurs politiques devraient soutenir les fondements de l'Economie réelle, en aidant à garantir un accès aux capitaux. Il est indiqué de soutenir davantage les mutualités de cautionnement mais aussi de revoir les

missions de la SNCI et les conditions d'octroi du crédit d'équipement

- pour les entreprises (TPE; PME) qui ont des besoins en financements à court et moyen terme pour soutenir leur croissance et particulièrement celles s'inscrivant dans des stratégies d'«intérêt national»,
- pour des entreprises en difficultés afin de leur faciliter les conditions de pérennité,
- pour des entreprises en transmission afin de réaliser une structure de portage entre anciens propriétaires et repreneurs,
- pour des créateurs d'entreprises.

Un autre facteur déstabilisateur pour maintes entreprises reste le problème des créances irrécouvrables lors de faillites. La clc réitère sa demande de réformer le droit de la faillite afin notamment d'abroger le principe des privilèges, d'introduire un système de «clignotants» et de moderniser l'outil de la gestion contrôlée. Elle demande la création d'un système d'informations permettant l'évaluation de la cote de solvabilité des sociétés.

4. Miser sur le transfert de compétences

La compétitivité de nos entreprises est surtout dépendante de la valeur de son capital humain. Deux facteurs déterminent cette valeur: le savoir-faire et le savoir-être. Le savoir-faire est déterminé par les compétences professionnelles. Or, la clc a parfois l'impression que le système éducatif se préoccupe davantage du taux de diplômés que des contenus et de la capacité de pouvoir mettre ce savoir à la disposition de l'Economie. Le savoir-être ne s'enseigne pas. En revanche, ce manque de motivation, d'identification avec le travail et d'ambitions qui constitue un mal dénoncé par beaucoup de chefs d'entreprises, ne devrait pas désintéresser le corps enseignant.

Aux yeux de la clc, il convient de:

- privilégier un enseignement de compétences,
- revaloriser les métiers de la vente,
- ne pas délaisser la pratique d'une langue étrangère,
- développer les compétences sociales des élèves,
- développer une politique de formation sur base d'une approche prospective,

- réaliser davantage d'accords de formation avec des universités étrangères,
- construire des programmes de l'université luxembourgeoise orientés vers les besoins de l'Economie nationale,
- concevoir des programmes de formation non universitaires sur mesure pour les TPE et ME.

Défavorisées de par leur taille, maintes TPE et ME doivent recourir à des compétences externes, souvent onéreuses. Le «coaching», au même titre que la formation professionnelle continue, devrait être reconnu comme un investissement de l'entreprise et considéré comme tel au niveau des aides étatiques. La clc propose de supprimer le principe, sinon de réduire le seuil de la «modicité» en vue de stimuler le recours au coaching externe. De par sa taille et de par la structure de sa main d'œuvre, l'Economie luxembourgeoise doit, pour fonctionner en concordance avec les bonnes pratiques européennes, importer de la main d'œuvre formée. Le pays est contraint de s'ouvrir aux techniques de formation internationales et aux niveaux de connaissances et de professionalismismes européens afin de pouvoir mettre ses résidents à niveau et de garder le contrôle de certains secteurs de l'Economie, vitaux pour la souveraineté. Alors il vaut mieux être à la pointe qu'à la traîne. Une approche concertée des pouvoirs publics, instituts de formation publics et privés et entrepreneuriat donnerait rapidement des résultats tangibles pour les entreprises de l'Economie non financière.

5. Réduire les coûts par un allègement administratif

Allègement administratif et réglementaire n'est pas synonyme de simplification administrative. Hormis quelques rares petits exploits, la volonté gouvernementale d'une simplification n'a pas abouti à une réelle réduction des charges pesant sur les entreprises, soit d'une manière directe soit indirectement. Contrairement à une simplification qui implique essentiellement les décideurs administratifs, l'allègement s'attaque au cadre réglementaire et législatif, l'organisation interne des administrations, les moyens mis à disposition, les exigences mises en place à l'encontre des assujettis, etc. Elle impliquerait et responsabiliserait ainsi les décideurs politiques. Aussi l'allègement ne se limitera-t-il pas aux «clas-

siques» des barrières administratives telles que les excès dans l'application de la loi «commodo-incommodo», les autorisations d'aménagement ou les accès aux zonings d'activités mais vise également, par exemple la réalisation d'infrastructures routières, les possibilités d'un «netting» fiscal, le droit d'établissement ou la possibilité de constructions simples aux coûts énergétiques et de maintenance bas par les promoteurs privés. Les actions entreprises dans le cadre du label de priorité nationale bénéficient sur le plan opérationnel d'allègements en matière de démarches coûteuses, inefficaces et lourdes en pertes de temps face à des cycles économiques de plus en plus courts.

6. Une politique d'aménagement du territoire efficiente en prise avec la réalité économique

Depuis longtemps les politiques stratégiques devraient pouvoir s'appuyer sur des plans sectoriels, dont notamment le plan des zones d'activités. Ces plans doivent poursuivre l'objectif d'une vraie politique de développement du territoire avec des visions s'insérant dans les cycles de l'Economie réelle et essayant d'anticiper. Une telle politique est un facteur essentiel de compétitivité, comme par exemple se donner les outils d'une réduction des temps de transports, facteur dont le coût est considérable. Elle doit entretenir un réseau routier performant assurant l'attractivité de notre pays tant pour les travailleurs non résidents que pour les entreprises. Une réduction notable des temps de transport est un facteur important de création de richesses. Le défi de réseaux routiers performants doit implicitement inclure la question de stationnements suffisants aux tarifs décents et l'aménagement de couloirs pour autobus prioritaires. Elle doit doter le pays d'une offre mais aussi de structures opérationnelles dans le domaine des transports publics répondant au «triptyque» strict des ratios besoins/efficacité/coûts. Enfin, elle se doit de créer des infrastructures en crèches/maisons-relais adaptées géographiquement, financièrement et en heures d'ouvertures au monde du travail et à ses nouvelles donnees (heures d'ouvertures tardives, samedis et dimanches ouverts).

Il nous semble essentiel de débloquer tous les projets d'infrastructures privées et publiques en attente, afin de doper de manière simple et immédiate certains secteurs vitaux de l'Economie.

7. Le Luxembourg, vitrine commerciale

La clc œuvre pour faire du Grand-Duché une vitrine commerciale pour la Grande Région. Le programme «Luxembourg, Pôle de commerce de la Grande Région» géré par la clc représente la synthèse opérationnelle de cette volonté. Il s'inscrit dans une stratégie à long terme. Ce travail entamé il y a un an et demi commence à porter ses fruits. La crise financière ne doit pas être le prétexte à une réduction de lignes budgétaires mises à disposition en la matière. On ne coupe pas les gaz à un avion en train de décoller! Nous estimons que cette stratégie nécessite un panel de mesures d'accompagnements afin d'enraciner encore plus notre Economie dans le tissu de la Grande Région.

Il y a d'abord une attitude protectionniste et restrictive à changer. Outre l'abolition de la réglementation sur les heures de fermetures, extrêmement pénalisante et maintenue pour des prétextes désuets, il est nécessaire de faciliter l'accès aux professions d'entrepreneur en général, et de commerçant en particulier, par une déréglementation de notre droit d'établissement, ceci afin de nous mettre à niveau avec les pratiques européennes.

Il faut garantir et aider les hommes et les femmes qui viennent travailler chez nous à s'insérer dans notre culture par des mesures mettant à l'égalité résidents et non résidents, afin de désamorcer l'émergence de tensions sociales. Il convient également de faire accepter par nos nationaux que notre culture économique est, et sera multiculturelle. Dans cette philosophie, le chèque services doit être accessible à tous, résidents ou non.

Des formations d'accueil et de mise à niveau dans le cadre de la promotion de la culture de services sont en cours d'élaboration. Il en est de même pour les managers des entreprises luxembourgeoises afin de les préparer aux challenges des marchés de la Grande Région et aux attentes des consommateurs de demain.

Le Ministère ayant dans ses compétences le commerce devrait définir ensemble avec les acteurs concernés, le positionnement à long terme de l'appareil commercial luxembourgeois. Une politique proactive ne peut se limiter à une gestion administrative d'autorisations ou à l'attribution de permis d'exploitation, mais devrait également intégrer des réflexions stratégiques et les interactions avec d'autres secteurs.

Les questions suivantes doivent être débattues:

- Comment faire fonctionner un équipement commercial dont la surface de vente totale actuelle estimée à 850.000 m², intégrera plus de 200.000 m² supplémentaires endéans les 2 à 3 années à venir?
- Faut-il encourager le développement de devantures commerciales le long des frontières conçues de manière à attirer les pouvoirs d'achats étrangers tout en favorisant le petit et le moyen commerce?
- Comment utiliser les outils étatiques afin de maintenir les prix d'accès pour entrepreneurs au niveau moyen dans les zones de chalandises (transfrontalières) des plateformes commerciales luxembourgeoises?
- Comment cibler les décideurs nomades qui se déplacent au Luxembourg pour des raisons professionnelles afin de
 - les inciter à prolonger leur séjour de 24 heures
 - leur faire parvenir des outils d'informations s'insérant dans le cadre des stratégies de développement décrites
- Faut-il doter le Luxembourg d'une agence «incoming» et, dans l'affirmative, quelles sont ses moyens, ses processus décisionnels, ses missions?

Le Luxembourg dispose d'une législation intéressante en matière de brevets. Une valorisation de cet outil permettrait d'attirer les détenteurs de franchises vers le Luxembourg et d'en faire une plateforme de négoce pour ce genre d'outil.

8. Luxembourg, vitrine entrepreneuriale

Au Luxembourg l'esprit entrepreneurial est à la traîne. Afin de redonner aux jeunes le goût du risque et de l'initiative, il est indispensable de revaloriser en tout premier lieu le statut social de l'indépendant. Sans statut légal et discriminé par rapport aux droits des salariés, l'indépendant est soit la cible de jalousies et dès lors de soupçons en cas de réussite, soit d'une joie maligne et donc décrié d'incompétence en cas d'échec.

Un signal fort constituerait la création d'une Agence pour le développement économique forte (ADE) reposant sur le modèle des sociétés d'Economie mixtes françaises ou des *Landesentwicklungsgesellschaften* (LEG) allemandes,

dotées de moyens conséquents. En lançant une vraie politique de création entrepreneuriale durable dans les secteurs de l'Economie non financière qui travaille sur toute la chaîne de valeurs, de la détection d'opportunités en passant par l'amorçage jusqu'à la maturité, l'ADE serait le symbole de la philosophie entrepreneuriale du pays.

Ses missions consisteraient à:

- développer le tissu de l'Economie non financière et à en augmenter sa compétitivité
- devenir le bras opérationnel des visions gouvernementales en matière d'interface public-privé
- développer des opportunités et à les transférer au privé
- diminuer le temps entre la détection d'une opportunité et sa réalisation
- créer des liens forts privé/public
- fédérer les efforts des organismes publics et parapublics existants et à les rendre opérationnels et économiquement visibles
- synthétiser des modèles de développement entrepreneurial
- agir comme collecteur et analyste de Business intelligence en fournissant à l'Economie privée les informations nécessaires à sa croissance et à sa compétitivité
- être un détecteur d'opportunités
- proposer des analyses de faisabilité
- établir des business plans succincts
- initier des tours de tables financiers/investisseurs
- lancer des amorçages opérationnels avec un soutien/portage gouvernemental
- détecter les compétences en ressources humaines à l'étranger (entre autres aussi les professionnels luxembourgeois formés) et à les recruter dans le cadre des besoins l'Economie nationale.

Il convient de faire participer les étudiants en sciences commerciales de tout niveau dans cette démarche afin d'amorcer une véritable politique à long terme de formations d'entrepreneurs.

9. Développer l'axe stratégique des TIC

Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sont devenues un des chevaux de bataille de l'UE sous le sigle «Stratégie de Lisbonne». Derrière ce slogan se cache une décision du

conseil européen de Lisbonne en mars 2000, de faire de l'UE «l'Economie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde d'ici à 2010, capable d'une croissance économique durable, accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale». Sachant que les TIC constituent l'échine de ce projet, la clc se pose la question de savoir où en est le Luxembourg. Avons-nous des objectifs chiffrés et une analyse des résultats obtenus en sachant que l'écart entre l'EU et les Etats-Unis et le Japon est toujours en train de se creuser et que notre pays est la lanterne rouge en matière d'éducation secondaire et universitaire? Quel est l'impact dynamique en termes de développement durable des TIC sur la structure du PIB?

La France consacrait en 2007, 2,2 % du PIB aux activités de R&D et la RFA 2,4 %. En 2006, l'Allemagne lance un grand plan «High Tech» doté de 15 milliards d'euros jusqu'en 2009, afin d'atteindre et de dépasser les objectifs de Lisbonne. La France donne le feu vert à un plan de développement de l'Economie numérique qui met en place une stratégie concertée incluant tous les acteurs (industriels, CEA, INRIA, CNRS, universités, grandes écoles...) «afin de mutualiser les ressources et les compétences».

Il est indispensable et urgent de mettre en œuvre une stratégie cohérente pour faire du Luxembourg le centre européen des services en ligne. Cette volonté doit s'appuyer notamment sur des infrastructures télécom et data-centres performants conformes aux exigences et normes en vigueur dans les cahiers des charges des grands groupes prospects à une implantation au Luxembourg, sur des activités de R&D conséquentes, ainsi que sur la constitution d'un réseau d'intelligence en étroite collaboration avec l'Université. Cette stratégie est d'autant plus pertinente qu'au Luxembourg des recettes considérables en matière de TVA sont générées par l'e-commerce et qu'il faut donner à ces acteurs les arguments de maintenir

leurs activités au Luxembourg au-delà de l'année 2015.

Pour soutenir nos TIC, des efforts doivent être entrepris afin de les insérer dans la politique de recherche médicale et de faire de Luxembourg un laboratoire européen de contenu numérique en utilisant les accès marché du «triple play».

Nous estimons qu'une volonté doit se manifester également par la mise en place de leviers fiscaux et de soutien financiers significatifs afin d'aider nos entreprises actives dans les TICs à mettre leurs compétences sur un niveau international qui améliorera leur chances de succès, et contribuera ainsi au positionnement de notre Economie en matière de compétitivité.

10. L'équilibre fragile entre pouvoir d'achat et coûts

Le pouvoir d'achat constitue le carburant de la consommation. La clc ne peut que saluer toute action qui conserve la capacité de la population à consommer. La clc doit cependant appeler au Gouvernement de considérer l'équilibre fragile entre la maîtrise des coûts des entreprises et le soutien qu'il donne aux consommateurs.

Les mises en garde permanentes contre d'éventuels «dérapages» dans la constitution de ses prix font que notre secteur ne peut se défaire de son image d'un commerce «cher». A noter que les enquêtes menées respectivement par le Ministère de l'Economie et l'UCL aux fins de surveiller l'application de la Charte «Fair price», confirment que le commerce n'a pas profité de l'échéance d'une tranche indiciaire (en mars 2008) pour augmenter ses prix.

Il n'en reste pas moins que le commerce est la première «victime» de dictats d'augmentations salariales. Dans un contexte de retenue du consommateur et d'une productivité en régression, le Gouvernement fragilise ainsi un des piliers de l'Economie.

La clc exige la continuation d'une politique de modulation de l'indexation automatique des salaires et une révision des

mécanismes d'adaptation du salaire social minimum.

La clc demande qu'à l'avenir, chaque hausse des coûts salariaux des entreprises provoquée par des décisions politiques, doit être compensée par une baisse au moins équivalente des charges reposant sur les entreprises.

Pour conclure, les actions entreprises dans le cadre de la crise actuelle par le sauvetage d'instituts financiers systémiques ainsi que les réductions fiscales que le gouvernement a proposées dans son projet de budget 2009, sont des pas dans la bonne direction, mais seulement des pas.

Il n'en ressort pas une volonté politique visible d'implémentation d'une stratégie à moyen terme s'insérant dans une vision de développement durable.

Dans le cadre d'une vision politique sur le moyen et long terme, nous sommes d'avis qu'il est indispensable de recourir à des analyses coûts-bénéfices en ce qui concerne les grands projets d'infrastructure, et d'initier des procédures de réévaluation politique, comme elles sont en usage dans d'autres pays.

La Chambre de Commerce, dans une analyse récente sur une maîtrise des dépenses publiques estime le volume d'Economies réalisables à 13 % du PIB ou 4,5 milliards d'euros. Une réaffectation de ces sommes, étalées dans le temps, procurerait des leviers non négligeables afin d'assurer un avenir renforcé à notre Economie. Aux yeux de la clc, le Gouvernement devrait sans tarder instituer un groupe d'experts nationaux et internationaux chargé de développer des pistes, voire de préparer le lancement de projets pilotes.

La route est longue, surtout actuellement. Mais lorsqu'on ne sait pas vers quel port on navigue, aucun vent n'est bon! Il faut nous donner des objectifs clairs, développer des visions. Retrouvons nos manches, devenons entrepreneur et considérons notre pays comme l'Entreprise par excellence.

Communiqué par la clc ■

ONET LUXEMBOURG
PROPRETÉ - MULTISERVICES

Tél : 40 44 48 - www.onet.lu

Chambre Immobilière du G.-D. de Luxembourg

Rechtssicherheit schaffen



Am 21. Oktober beschäftigte sich der Vorstand der Immobilienkammer unter anderem mit dem am 15. Oktober von der Abgeordnetenkammer in zweiter Lesung verabschiedeten Wohnungsbaupaktgesetz.

Der Vorstand bedauert, dass das Gesetz trotz berechtigter Einwände der Berufskammern und des Staatsrats mit

den Stimmen der Mehrheitsparteien verabschiedet wurde.

Die formellen Einwände des Staatsrats gegen das Gesetz bestätigen den Verdacht, dass verschiedene Maßnahmen – dies ist zum Beispiel das Vorkaufsrecht von Staat, Gemeinden und Fonds du Logement – in Rechtsstreitigkeiten keinen Bestand haben werden.

Da im Immobilienbereich hohe Investitionen verlangt werden und langjährige Prozeduren in Kauf genommen werden müssen, ist es notwendig, dass die Spielregeln klar definiert sind.

Der Vorstand befürchtet, dass das neue Maßnahmenpaket, wie schon die Reform des Landesplanungsgesetzes zu Verlängerungen der Prozeduren, oder sogar zum Baustopp führen wird. Damit der Schleier schnellstmöglich gelüftet werden kann und Rechtssicherheit über die

Auslegung entsteht, entschied sich der Vorstand seinen von den Maßnahmen betroffenen Mitgliedern einen Rechtsbeistand zu stellen und bei Rechtsstreitigkeiten finanzielle Unterstützung zu gewährleisten. Der Vorstand bestätigte außerdem, dass entgegen anders lautenden Aussagen, der soziale Wohnungsbau sehr wohl ein Thema für die privaten Bauträger ist. Er stellt fest, dass die im 1983er Gesetz vorgesehene großherzogliche Verordnung über die Bestimmungen, die ein privater Bauträger erfüllen muss, um staatliche Beihilfen beim Bau von Sozialwohnungen zu bekommen, endlich in Kraft getreten ist, was der Vorstand der Immobilienkammer sehr begrüßt. Des Weiteren beschäftigte sich der Vorstand mit internationalen Themen und der Ausarbeitung eines neuen Berufskodexes für die Branche. *Communiqué par la clc* ■

ABBL

Une plateforme de l'emploi électronique pour le secteur financier

L'ABBL a convié aujourd'hui les représentants des départements des ressources humaines de ses membres à une séance d'information dédiée à son nouvel outil de promotion de l'emploi: le «ABBL Job Market». Comme le laisse sous-entendre l'intitulé, le «ABBL Job Market» se veut une plateforme virtuelle de l'emploi. Dorénavant, grâce à cet outil interactif conçu par l'ABBL au bénéfice de ses membres, les chargés des ressources humaines pourront soumettre les

offres d'emploi de leurs établissements respectifs en toute sécurité sur la plateforme d'information ABBL Extra-Net. La mise en ligne des offres sur le site public de l'ABBL (www.abbl.lu) est immédiate et les candidatures pour les postes vacants peuvent être soumises directement moyennant la fonction «Apply for this job». L'autre fonctionnalité, et pas des moindres, offerte par le biais de cette plateforme est la possibilité de soumettre des profils pour reclassement, ces derniers étant exclusivement visibles par les membres de l'ABBL. Il s'agit de maintenir dans l'emploi des personnes à reclasser pour des raisons économiques et de parer ainsi à la pénurie de main d'œuvre qualifiée auprès de certains autres membres de l'ABBL.

Cette initiative s'inscrit parfaitement dans le cadre du concept du maintien dans l'emploi. Au-delà de sa fonctionnalité, il faut considérer cet outil comme un signe du secteur

bancaire qui assume ses responsabilités d'employeur dans le contexte de la crise financière actuelle.

«ABBL Job Market» est aussi une réaction aux divers contacts que l'association bancaire a eu ces dernières semaines avec les partenaires sociaux et le gouvernement. Ainsi, le 27 octobre dernier, les impacts potentiels de la crise avaient fait l'objet d'une entrevue entre ABBL, ALFI, syndicats et les ministres Frieden, Biltgen et Krecké. A l'issue de cette réunion sectorielle un groupe de travail a été constitué et invité à se concerter mensuellement afin d'évaluer les développements et prendre les mesures qui s'imposent pour prévenir les risques de chômage.



Pour plus d'informations, merci de contacter
Danielle Haustgen ou Myriam Sibenaler
Tél.: (+352) 46 36 60-1 – E-mail: mail@abbl.lu – Internet: www.abbl.lu

ILEA

Statement related to the current economic situation in the automotive industry



The global automotive vehicle market currently suffers from a decrease in consumer confidence as a result of the general economic slowdown. The drop in car sales has automatically impacted the automotive suppliers industry. Paul Schockmel, President of the Association of Luxembourg Automotive Suppliers ILEA, comments: “Each company is or will be affected in a different way. It is important to point out that the Luxembourg automotive sector is not impacted by a structural crisis, but by a global economic slowdown. As a consequence numerous automotive suppliers have already reduced their production output. We believe that the sector will currently manage the situation by using partly or fully the instruments offered by Luxembourg legislation in line with the “maintien dans l’emploi” concept.

The severity of the economic effect on the suppliers’ businesses depends on various factors, such as the level of business diversification, the ranking of each supplier in the supply chain or the logistical setup. “Just in Time” deliverers will be confronted more quickly with changes in demand than suppliers with a longer logistical chain. The fallout of the financial crisis is affecting many industries with customers being increasingly hesitant to make large expenditures. Paul Schockmel adds: “Luxembourg automotive suppliers are generally well positioned to deal with challenging market conditions, as they offer high-quality and innovative products, two important conditions for a solid product strategy. At the same time, from a customer perspective, it is important to offer value for money as the automotive industry becomes ever more glo-

bal with low cost sourcing options becoming increasingly available. It is impossible at this point in time to make any prognosis about what the future will bring. Sales of new vehicles have been declining throughout the past months because of unstable fuel prices, a weak economy and a tightening of credits by banks and other lenders. No automaker will be spared from this situation. The automotive supply industry is currently facing a most challenging business environment with a highly uncertain future. Anything that takes any uncertainty out of the marketplace will be beneficial. We all have to be flexible and react appropriately in a situation like this. Not only the automotive industry, but virtually all industrial sectors need to tighten their belts.”

Communiqué par la FEDIL ■

About ILEA

The Association of Luxembourg Automotive Suppliers a.s.b.l. - ILEA – was founded in 2002 and is hosted by Fedil – Business Federation Luxembourg. ILEA focuses on the interests of Luxembourg based companies active in the automotive sector and provides them with a common body of communication. ILEA’s aim is to promote the relations between the various suppliers as well as towards car manufacturers. ILEA is a member of CLEPA (European Association of Automotive Suppliers) and cooperates with the Public Research Centre Gabriel Lippmann for issues related to automotive research and development. The members of this professional association generate a total sales turnover of over 1.5 billion EUR per year. The automotive suppliers in Luxembourg employ approximately 10,000 people. Many companies, such as Goodyear, IEE, Guardian and Delphi have major R&D centres in Luxembourg. These technical centres employ approximately 2,200 people.

luxorr

Le Groupe Editpress aux rênes de luxorr



Depuis 2005, la «Luxembourg Organization For Reproduction Rights» est agréée par l'Etat luxembourgeois à autoriser, sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg, l'utilisation des droits de reproduction et de prêt public d'œuvres littéraires et picturales protégées par la loi du 18 avril 2001 sur les droits d'auteur, les droits voisins et les bases de données, modifiée par celle du 29 avril 2004.

Dans le domaine du droit de reproduction publique, luxorr a su acquérir des milliers de mandats de gestion de droits de la part d'auteurs et éditeurs luxembourgeois et étrangers, de sorte qu'elle délivre de plus en plus d'autorisations de reproduction par voie de reprographie (par photocopie) et par numérisation («scanning») aux grands utilisateurs publics et privés, dont les institutions de l'Union européenne, l'Etat luxembourgeois (administration

et enseignement), les communes et les entreprises à travers des accords collectifs avec les organisations professionnelles (ABBL, FEDIL, IRE...).

A côté de sa mission d'autorisation de copies d'œuvres protégées (livres, journaux, magazines, sites internet...), luxorr a enregistré un besoin croissant en information de la part du grand public sur la propriété intellectuelle en général et les droits d'auteur en particulier, et elle a essayé d'y répondre dans le contexte de l'importance accrue de la propriété intellectuelle en termes économiques, sociaux et culturels de la globalisation.

C'est dans ce contexte que l'association publie régulièrement depuis juin 2008 une newsletter électronique dénommée luxorr Rights Alert qui s'adresse à tout lecteur intéressé à la matière. Par ailleurs, elle informe sur son site internet www.luxorr.lu de façon systématique sur les événements, acteurs, formations et sources d'information relatifs aux droits intellectuels au Luxembourg, dans l'Union européenne et dans le monde.

Conformément aux statuts de luxorr, un éditeur, en l'occurrence Monsieur Jeff Wirth du Groupe Editpress, vient de succéder – pour un terme de deux ans – comme Président à l'auteur Jean-Luc Putz, qui a été désigné comme nouveau Vice-président représentant les auteurs. Dirk Sumkötter, Président de la Flel (Fédération des éditeurs luxembourgeois) a relevé du mandat de Secrétaire du Conseil d'administration, alors que Jean-Paul Schortgen a été confirmé dans sa fonction de Trésorier.

Communiqué par luxorr ■

Mieux vous écouter,
mieux vous guider !

ESPACE ENTREPRISES

Que ce soit dans des domaines juridique, administratif, économique, social, dans le cadre d'une création, d'une reprise ou d'une transmission de société, la mission de l'Espace Entreprises est d'assister dans les meilleures conditions ceux qui, par leur initiative, contribuent à l'expansion de l'économie luxembourgeoise.

Votre partenaire pour la réussite





Mercedes-Benz

Nos véhicules d'occasion vivent plus longtemps parce que nous les avons contrôlés minutieusement.

Mercedes-Benz
Used 1

Used Vans and Services

Vous pouvez reconnaître un utilitaire d'occasion de toute première classe d'un seul coup d'œil : grâce au label Used 1 de Mercedes-Benz. Ce label signale uniquement les véhicules d'occasion en état optimal aussi bien techniquement que visuellement. Et pour vous garantir cela, tous les utilitaires Used 1 doivent réussir le programme de tests et de maintenance Mercedes-Benz.

Laissez-vous convaincre en visitant notre Used Vans Center à Leudelange. Nous tenons à votre disposition plus de 100 véhicules d'occasion allant de l'utilitaire au monospace familial. Si aucun de nos véhicules ne vous convient, vous trouverez parmi les 10.000 véhicules d'occasion repris dans notre base de données celui qui est fait pour vous.

N'hésitez pas à vous renseigner également sur nos offres de financement et de leasing.

Retrouvez aussi notre offre actuelle de véhicules d'occasion sur notre site Internet :
www.mercedes-benz.lu/vans

EN BREF

Bofferding



La christmas bière est arrivée

Chaque année, à l'approche de l'hiver, de nombreux clients attendent l'arrivée de la Christmas Béier de Bofferding. Chaleureuse et envoûtante à la fois, c'est une bière d'une couleur ambrée et au goût profond de malt caramélisé. Avec le froid qui s'installe, la Christmas Béier apparaît donc comme la

bière idéale pour lutter contre les rudesses de l'hiver et profiter pleinement de l'atmosphère conviviale de Noël. La «Christmas Béier» est disponible dès à présent en packs de six bouteilles en verre perdu 33 cl ou en casiers de 24 bouteilles consignées 33 cl. Pour les amateurs de bière à la pression, elle est également disponible au fût dans les cafés dépositaires de la marque.

Astron Buildings



Mise en place d'un programme d'efficacité et de coûts

Dans un contexte de perspectives économiques plus difficiles et dans le but d'assurer la compétitivité future, Astron Buildings a décidé de mettre en œuvre une

politique de réduction des coûts fixes. Ces mesures comprennent des réductions d'effectifs d'environ 60 personnes parmi les 325 employés à Diekirch, le siège social d'Astron Buildings. L'entreprise dément toute rumeur d'une fermeture du site de Diekirch. Astron Buildings est une Division de Lindab, avec son siège à Diekirch-Luxembourg. Astron conçoit, fabrique et commercialise des bâtiments pré-étudiés en acier à simple rez-de-chaussée ou multi-étages destinés à l'industrie, au commerce et aux bureaux.

LuxairTours



La nouvelle brochure Croisières 2009 vient de paraître

Avec sa nouvelle brochure 2009 de croisières maritimes et fluviales, Luxair-Tours met le cap sur de nouveaux horizons en offrant de nouvelles routes autour des Iles Britanniques et jusqu'au bord de la banquise, qui s'ajoutent aux routes traditionnelles sous le soleil méditerranéen et à travers les fjords norvégiens. Non moins de huit nouveaux navires rejoignent la flotte LuxairTours, et dès à présent deux périple sur le Nil sont inclus dans la brochure Croisières 2009. Outre la MS Europa, navire «5 étoiles plus» de Hapag-Lloyd, sept autres nouveaux navires ont été sélectionnés pour le plus grand confort du passager. Tous les bateaux sont dotés d'installations très complètes en matière de détente et de loisirs. Plus d'informations auprès des agences de voyages, auprès du Call Center Luxair-Tours (+352) 2456-4711 ou sur www.luxairtours.lu

ALD Automotive



Reconduction de la certification ISO

Axus Luxembourg SA, mieux connu sous le nom d'ALD Automotive, le leader sur le marché du leasing opérationnel de voitures et utilitaires légers, s'est vue octroyer la reconduction de sa certification ISO

3^e édition du Dexia Woman Business Manager of the Year Award

Betty Fontaine élue entrepreneuse de l'année



Betty Fontaine, à la tête de la Brasserie Simon a remporté la 3^e édition du Dexia Woman Business Manager of the Year Award et s'est vue remettre un chèque de 10.000 euros

Le prix «Woman Business Manager of the Year» a été remis cette année à Mme Betty Fontaine (Brasserie Simon). Lors d'une réception, M. Frank Wagener, Président du Comité de direction de Dexia BIL, en présence de M. Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, a remis un chèque de 10.000 euros à la lauréate. Les autres finalistes, Mme Marie-Béatrice Noble, Mme Katia Scheidecker (Cabinet d'avocats Noble-Scheidecker) et Mme Valérie Frentz (Institut de beauté), ont été remerciées pour la qualité et l'originalité de leur projet. Tout comme l'an dernier, le jury a retenu des critères de sélection comme l'originalité du parcours et du projet de la candidate ou encore son investissement personnel. L'élément qui a fait pencher la balance en faveur de Mme Fontaine, est sa volonté de mettre en valeur des produits typiquement luxembourgeois, combinée à sa responsabilité sociale envers ses collaborateurs. La totalité du montant sera affecté au personnel de la Brasserie Simon via une prime directe, des bons à partager en famille et le réaménagement du local de repos de l'entreprise. La Brasserie Simon emploie actuellement 28 personnes, elle dispose

aujourd'hui de deux sites de production et compte trois marques de bière dans son portefeuille. En 2006, Betty Fontaine décide de relancer la bière Okult, initialement commercialisée par la Brasserie artisanale de Redange, victime d'un dépôt de bilan en 2005. Cette bière portant le label «bio» avait connu un franc succès au Luxembourg et dans la région frontalière belge. La relance de la bière Okult a permis de faire revivre un produit typiquement luxembourgeois, mais aussi de commercialiser une bière «bio», tout en soutenant l'agriculture locale.

Le «Woman Business Manager of the Year Award» est soutenu par le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, le Ministère de l'Egalité des chances, le Ministère des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement, la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers, ainsi que la Fédération des Femmes Chefs d'Entreprises du Luxembourg. L'édition 2008 a été organisée par Dexia BIL, en collaboration avec PricewaterhouseCoopers et paperJam. A travers cette initiative, Dexia contribue activement aux efforts pour promouvoir le rôle de la femme dans l'économie luxembourgeoise.

Le chiffre d'affaires du Groupe Foyer en progression de 3,0 %



« Au cours des trois premiers trimestres de l'exercice 2008 et jusqu'à ce jour, le Groupe Foyer a démontré sa solidité dans un environnement boursier difficile, enregistrant une augmentation de son chiffre d'affaires de 3,0 %, globalement en ligne avec ses prévisions. Des résultats techniques favorables en provenance des activités d'assurance ainsi qu'une gestion des actifs du Groupe traditionnellement prudente, ont permis d'une part de maîtriser les impacts financiers liés à la crise financière et d'autre part de maintenir intacte la solidité financière du Groupe », a déclaré François Tesch, CEO, lors de la récente présentation des résultats.

Le chiffre d'affaires de l'assurance Non-Vie a progressé de 2,7 %, tandis que le chiffre d'affaires de l'assurance Vie a augmenté de 3,8 %. La vente au Grand-Duché de produits d'assurance Vie à forte composante en épargne a compensé le recul enregistré en produits d'assurance Vie commercialisés en libre prestation de services depuis le Grand-Duché. En gestion d'actifs, la collecte de nouveaux fonds auprès de la clientèle privée a été plus active en 2008 qu'au cours de l'exercice précédent.

L'environnement financier difficile a néanmoins provoqué un recul des actifs

sous gestion. Une sinistralité favorable, une bonne maîtrise des frais généraux ainsi que des revenus financiers récurrents en hausse, ont permis de réaliser des résultats opérationnels conformes aux prévisions. Le Groupe n'a pas investi dans des produits à risque à garantie immobilière (subprimes). La politique prudente de gestion des actifs du Groupe a consisté à diminuer progressivement depuis douze mois l'exposition du Groupe aux risques des marchés boursiers.

Le Groupe Foyer a conclu en octobre 2008 un accord d'exclusivité visant à rapprocher ses activités de «wealth management» avec celles de Capitalatwork. Cet accord qui reste soumis à certaines conditions, prend la forme d'une acquisition du Groupe Capitalatwork par Foyer S.A. et de l'apport de Foyer Patrimonium (l'entité du Groupe Foyer spécialisée en gestion privée et institutionnelle) à cette filiale afin de créer un groupe leader dans le «wealth management» à destination d'une clientèle privée et institutionnelle. Le nouvel ensemble gèrera près de 4 milliards d'euros d'actifs et comptera plus d'une centaine de collaborateurs. Les activités se concentreront essentiellement sur le Grand-Duché et la Belgique avec des présences en Suisse, en Espagne et aux Pays-Bas. ■

EN BREF

9001:2000 en date du 10 novembre 2008. La qualité constitue l'un des éléments essentiels de la stratégie d'entreprise qui s'inscrit dans les trois objectifs indissociables de croissance, de rentabilité et de qualité. En 2005, c'est sur base de cette politique stratégique qu'ALD Automotive a décidé pour la première fois de s'engager plus encore sur le chemin de la qualité et de la satisfaction de ses clients. Obtenir la certification ISO 9001:2000, lui permettait de faire reconnaître cette orientation.

Odyssey Financial Technologies

Récompensée aux Luxembourg ICT Awards 2008

Odyssey Financial Technologies a remporté le prix «Best Banking Solution» aux Luxembourg ICT Awards, organisés par le magazine IT One pour la deuxième année consécutive. La cérémonie de remise des prix, à laquelle Odyssey a été annoncée vainqueur, a eu lieu mercredi soir, 19 novembre, au nouveau Centre de Conférences de Luxembourg/Kirchberg et a rassemblé plus de 400 professionnels du monde de l'informatique du Luxembourg. Odyssey a été choisie par le jury, composé de 50 CIO d'entreprises IT locales. L'événement était organisé sous l'égide du Ministre de la communication, Monsieur Jean-Louis Schiltz. Informations sur www.odyssey-group.com.



Action-redaction.com

Première agence de contenu web au Luxembourg

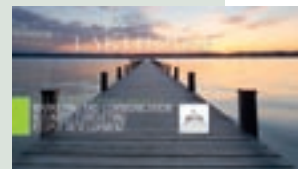
Pour être lu sur Internet, encore faut-il être trouvé. C'est ce simple constat qui a mené à la création de l'agence «Action-redaction.com», une agence spécialisée dans tout ce qui touche au contenu web. Pionnière au Luxembourg, «Action-redaction.com» s'adresse aux entreprises, créateurs ou gestionnaires de sites web. Elle leur offre les services suivants: rédaction et gestion de contenus web, architecture de l'information Internet et Intranet, formation à la rédaction web. En matière d'écriture, le web répond, en effet, à des codes et des normes bien précises. On se doit de les respecter sous peine d'être illisible, non crédible, voire introuvable. A la tête de cette nouvelle agence, Eric Busch et Isabelle Canivet (photo), tous deux experts dans les domaines de l'IT, du web et de la rédaction.



Lakehouse

Une nouvelle société pour Jean-Claude Bintz

Après le rachat complet de Voxmobile par Mobistar (lire page XX), Jean-Claude Bintz se lance dans une nouvelle aventure en créant à 52 ans la société de communication Lakehouse, qui se donne pour vaste objet social le conseil en gestion et en organisation aux entreprises, la stratégie commerciale, la stratégie marketing et de communication, la formation, le coaching, le conseil en ressources humaines, les services de recrutement, le conseil en communication, l'édition et la régie d'espace publicitaire. La société a pour but d'investir dans des structures existantes et nouvelles pour faire vivre des idées d'entrepreneur. Lakehouse a été créée avec un capital social minimal de 32.000 euros intégralement souscrit par M. Bintz et compte, pour démarrer, une dizaine d'employés, experts en communication, stratégie marketing ou coaching. Jean-Claude Bintz emmène avec lui l'agence de communication Moskito Productions, qui était une filiale de Vox, et qui constitue le premier investissement de Lakehouse.



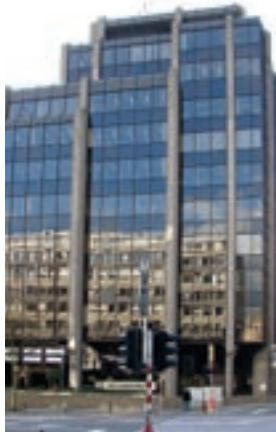
EN BREF

Raiffeisen

**Nouvelle baisse des taux sur prêts logements**

Suite aux évolutions récentes sur les marchés de l'argent, Raiffeisen a annoncé une 2^e baisse de ses taux sur les prêts logements. Cette baisse, qui a pris effet au 1^{er} décembre 2008, s'applique tant aux prêts existants qu'aux nouveaux prêts. Elle a pour effet que par rapport aux conditions en vigueur début octobre, les taux de tous les prêts logements auront été diminués de 1 %. Par ailleurs, dans le cadre du partenariat «Energy efficient», les clients disposant d'un certificat de performance énergétique de classe A, respectivement de classe B bénéficient de réductions de taux spécifiques. Raiffeisen confirme ainsi son engagement à soutenir l'accès à la propriété de ses clients. Banque coopérative luxembourgeoise totalement indépendante, Raiffeisen met l'accent sur son approche individuelle et la qualité de ses conseils. Cette politique commerciale est honorée par un nombre croissant de clients.

Fortis Insurance International

Poursuite du développement

Fortis Insurance International, filiale de Fortis Groupe spécialisée dans le domaine de l'assurance, poursuit son développement au Luxembourg et à l'international. Selon Steven Braekveldt, CEO de Fortis Insurance International pour l'Europe, la branche d'assurance du groupe serait en bonne santé et disposerait de réserves financières supérieures aux normes fixées par les pouvoirs publics. Au Grand-Duché, la situation financière de Fortis Luxembourg-VIE S.A. et de Fortis Luxembourg-IARD S.A, filiales de Fortis Insurance

International qui interviennent dans les domaines de l'assurance vie d'une part et de la protection contre les incendies, les accidents et les risques divers (IARD) d'autre part, serait très saine. Ces entités présenteraient en effet en octobre 2008 des ratios de solvabilité respectivement de 132% et de 177% du minimum légal. Fortis Insurance International ne serait touchée par la réorganisation du groupe Fortis (intervention des Etats et de BNP Paribas).

Commerce

Ouverture du Walfer Shopping Center



La plus grande surface au rez-de-chaussée est occupée par le supermarché Delhaize. Axé sur la fraîcheur et la qualité des produits, Delhaize propose des gammes de produits alimentaires qui s'adaptent à tous les styles de vie. Les spécialités de Delhaize sont ses gammes très variées en produits bio, plats préparés, mets exotiques, vins de tous les coins du monde, ainsi que les rayons fraîcheur en libre service, comme la poissonnerie, la boulangerie, la boucherie etc. De nombreux commerces viennent compléter l'offre de services à la clientèle de proximité: l'opticien Opti-Vue, le bureau de voyages Ecker, le magasin de fleurs Calla Cannelle, le chocolatier Neuhaus, le salon de coiffure Ferber, la bijouterie Lux Diam ou encore la parfumerie Paris 8. Au niveau de la restauration s'ajoutent un Coffee Shop ainsi que la Walfer Brasserie, qui propose boissons, snacks, et un excellent plat du jour.

Esprit y présente l'ensemble de ses collections hommes, femmes et enfants dans son Mega Store, le plus grand du Benelux. JBC offre à ses clients une vraie

valeur ajoutée, sur le plan à la fois de la mode et de la qualité, à un prix correct et abordable. En outre, la lingerie Cocoon propose sa gamme de sous-vêtements. En complément à cette offre variée en habillement, Siemes Schuhcenter couvre le domaine de la chaussure avec son premier point de vente au Luxembourg, qui devient, du coup, le plus grand magasin de chaussures du Grand-Duché. Dans le domaine des arts de la table, la marque française Geneviève Lethu présente sa première boutique au Luxembourg. L'offre est complétée par les magasins Baby Center et Bike World.

Le Walfer Shopping Center est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 20h00, et le samedi de 9h00 à 18h00. Le supermarché Delhaize ouvre déjà à 7h30, et ce tous les jours de la semaine, même le dimanche. Le vendredi soir, il reste ouvert jusqu'à 21h00, le samedi jusqu'à 18h00 et le dimanche jusqu'à 13h00. Plus d'informations sur www.walfer-shopping-center.lu.

C'est en présence du Ministre de l'économie Jeannot Krecké et de nombreux autres invités d'honneur que Bernard Elvinger, en tant qu'administrateur-directeur du groupe Agrilux, a pu présenter le nouveau centre commercial «Walfer Shopping Center». Il s'agit d'une nouvelle construction sur le site Agrilux à la sortie de Walferdange en direction de Heisdorf, avec 17 commerces sur une surface totale de 11.000 m². Plus de 400 emplacements de parking sont à disposition des clients au sous-sol du bâtiment. Au-dessus du vaste parking se trouve la galerie construite sur deux niveaux.

Luxlait lance une campagne sur les bienfaits du lait frais



La nouvelle campagne de sensibilisation a pour but de susciter un réflexe de consommation journalière de lait

Parce que le lait frais regorge de bienfaits pour la santé et le bien-être des jeunes et des personnes âgées une nouvelle campagne de sensibilisation vient d'être lancée au Luxembourg ainsi que dans la Grande Région. Menée par le Groupement des producteurs laitiers Luxlait avec le soutien du Ministère de l'Agriculture et cofinancée par l'Union européenne dans le cadre des règlements européens 3/2008 et 501/2008, cette action d'envergure est destinée à faire la promotion du lait frais.

Grâce à la vache Lony et à la création de visuels attrayants, le but est de susciter un réflexe de consommation journalière de lait. La première phase de la campagne repose sur une diversité de moyens de communication tels qu'un site Internet (www.laitfrais.lu/eu), des affiches, des annonces presse

et des publipostages. Dans un deuxième temps, au printemps 2009, des spots cinéma, télévision et radio seront déclinés sur le même thème. Un bar à lait se déplacera dans des lieux à forte fréquentation et dans des lycées pour proposer des animations accompagnées de dégustation et de distribution de flyers d'information. En outre, en 2010 et 2011, la campagne sponsorisera des événements sportifs en particulier grâce à la présence d'une montgolfière.

Les professionnels de la santé et le corps enseignant seront sollicités pour relayer les informations sur les atouts du lait et mobiliser les consommateurs sur l'importance d'un geste bénéfique pour leur santé et au-delà pour leur bien-être. Pour en savoir plus: www.laitfrais.lu/eu.

Energies renouvelables

Cegedel International: Acquisition d'un parc éolien en Sarre



Dans le cadre de sa politique de développement durable, Cegedel International a signé début octobre 2008 le contrat d'acquisition d'un parc éolien en Sarre situé à Mosberg, à quelque 60 km de Remich. Ce parc éolien, qui a été construit en 2008, est composé de quatre éoliennes du type Fuhrländer MD77 d'une hauteur de nacelle de 100 m et d'une puissance électrique unitaire de 1,5 MW. La puissance installée totale est donc de 6 MW. La mise en service est prévue pour janvier 2009 et les dirigeants s'attendent à une production annuelle de l'ordre de 14 000 000 kWh.

Ce nouveau parc éolien contribue à augmenter la part des énergies

renouvelables dans le portefeuille de production de Cegedel. D'autres réalisations ou acquisitions dans le domaine des énergies renouvelables sont prévues en 2009.

La société Cegedel International, filiale à 100 % de Cegedel, a été constituée afin de piloter les activités de diversification du groupe à l'étranger. La société détient en outre une participation de 1 % dans la Bourse d'électricité «European Energy Exchange» (EEX) à Leipzig en Allemagne. Les activités de diversification au Luxembourg sont regroupées par Cegedel Participations.

Mouvement Luxembourgeois pour la Qualité

Remise du Prix Luxembourgeois de la Qualité 2008



Streff, le spécialiste de l'archivage et de destruction des archives, a remporté la Prix de la Qualité dans la catégorie «Très petite entreprise».

Q quatre lauréats ont récemment été primés à l'édition 2008 du Prix Luxembourgeois de la Qualité, qui est décerné chaque année par le Mouvement Luxembourgeois pour la Qualité (MLQ). Les trois entreprises du secteur privé et l'organisme public qui ont été couronnées ont démontré leurs performances par la

maîtrise de leurs processus de production de leurs produits et services.

Il s'agit de Streff sàrl, pour l'archivage et la destruction d'archives, (catégorie très petite entreprise), du Laboratoire d'Hygiène du Milieu et de Surveillance Biologique, du Laboratoire National de Santé (petit organisme d'utilité publique), d'AXA Luxembourg (grande

entreprise) et de Rosport S.A. (PME). Dans le contexte actuel, ces entreprises se différencient par la qualité et la fiabilité de leurs organisations. Elles ont toutes mis en place des moyens d'assurer la satisfaction de leurs clients ainsi que la pérennité de leurs activités.

Une quinzaine de candidats se sont intéressés de près au Prix Luxembourgeois de la Qualité dès le début de l'année. Une vingtaine d'évaluateurs formés et expérimentés ont évalué les candidatures pendant plusieurs mois. Ils ont d'abord pris connaissance des dossiers avant de rendre visite à chaque candidat, dans le but de vérifier les informations communiquées. Les lauréats finalement désignés ont prouvé leur approche exemplaire envers la qualité par une maîtrise formalisée de leurs processus, souligné par de très bons résultats. Le Mouvement Luxembourgeois pour la Qualité A.s.b.l. est fier de constater que ces dernières années, de plus en plus des sociétés reconnues s'intéressent de près à la qualité, qui peut constituer un avantage compétitif pour se démarquer des concurrents. Pour plus d'informations: www.mlq.lu. ■

Télécommunications

Tango affiche sa nouvelle identité



Rachetée en juin dernier par le Groupe Belgacom, référence belge en matière de services de

télécommunication intégrés, la société Tele2Tango s'appelle depuis Tango. Aujourd'hui, elle en profite pour faire peau neuve et présenter sa nouvelle stratégie assortie d'une nouvelle identité visuelle.

Depuis une dizaine d'années au Luxembourg, Tango est l'un des plus importants opérateurs de téléphonie avec 274.000 clients. Son rachat par Belgacom s'est inscrit dans la continuité de son développement: poursuite des investissements et maintien des effectifs sur

les différents sites. Les offres et les services actuels en matière de téléphonie mobile, téléphonie fixe et DSL continuent d'être développés sous la marque Tango et sous la direction de Didier Rouma, CEO. Grâce à une synergie d'offres et de moyens, de nouveaux produits seront proposés au marché luxembourgeois permettant ainsi de satisfaire toujours davantage la clientèle.

La nouvelle stratégie de Tango s'appuie sur le pouvoir de la marque avec notamment 86 % de notoriété sponta-

née et 10 ans d'ancienneté. Cette stratégie s'inscrit dans la continuité de la reconnaissance de la marque avec une perception compétitive et moderne à forte identification locale. Pour le marché des particuliers, le développement d'une nouvelle marque axée sur la mar-

que Tango est à l'étude. Quant au marché des entreprises, le développement de la nouvelle marque capitalisera la marque actuelle tout en intégrant le Groupe Belgacom.

Pour une mise en valeur parfaite de la marque, une nouvelle identité visuelle

a été créée. Son tracé symbolise d'une part, le mouvement et la vitesse traduisant ainsi le dynamisme et l'activité de Tango et d'autre part, la lecture graphique d'un son évoquant le lien direct avec la télécommunication. ■

Téléphonie mobile

Mobistar lève l'option sur les 10 % restants de VOXmobile

Mobistar achète les 10 % restants d'actions de sa filiale luxembourgeoise VOXmobile pour un montant de 6.675.000 euros à l'actionnaire Biko, la société d'investissements dont Jean-Claude Bintz et Pascal Koster sont les cofondateurs. Jean-Claude Bintz prend la direction de Moskito Productions et reste conseiller pour VOXmobile au Luxembourg. Pascal Koster reste actif en qualité de CTO (Chief Technical Officer) pour la Belgique et le Luxembourg.

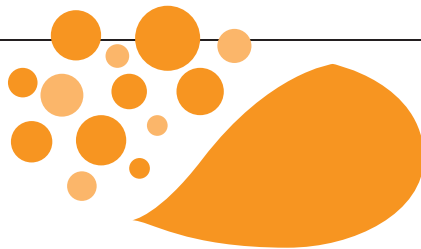
Le Conseil d'Administration de Mobistar a décidé de procéder à l'achat

des 10 % restants d'actions de l'opérateur luxembourgeois VOXmobile, le 12 novembre 2008. Mobistar paie, à cet égard, 6.675.000 euros et devient ainsi propriétaire à 100 % de sa filiale luxembourgeoise VOXmobile. En mai 2007, Mobistar avait acheté 90 % des actions de VOXmobile et une option d'achat avec échéance en mai 2010 sur les 10 % restants. Il a été décidé, de commun accord avec les actionnaires de VOXmobile, d'exercer cette option de manière anticipée afin de permettre plus rapidement l'intégration complète de l'entreprise et de maximiser les synergies sur le plan des ressour-

ces et du savoir-faire entre les 2 opérateurs. VOXmobile peut ainsi mieux s'armer contre la concurrence croissante sur le marché luxembourgeois.

Jean-Claude Bintz et Pascal Koster, les anciens CEO de VOXmobile, optent pour un nouveau défi. Jean-Claude Bintz quitte VOXmobile mais reste conseiller de Mobistar pour le marché luxembourgeois et prend la direction de Moskito. En qualité de CTO, Pascal Koster continue d'assumer la responsabilité de l'IT, du réseau et des opérations pour la Belgique et le Luxembourg. ■





BOURSE D' ENTREPRISES



La «Bourse d'entreprises» a laissé place à la «Bourse transfrontalière d'entreprises». Cette initiative des Chambres de Commerce et d'Industrie de Namur, du Luxembourg belge, de Meurthe-et-Moselle et du Grand-Duché de Luxembourg vise à dynamiser la reprise d'entreprises sur le Luxembourg, la Belgique et la France en se dotant d'un outil informatique confidentiel et performant permettant la gestion des offres de cession et des demandes de reprises d'entreprises.

La bourse est disponible en ligne sous:

[www. bourse-entreprises. org](http://www.bourse-entreprises.org)

«**Bourse transfrontalière d'Entreprises**»

un outil performant pour la cession et
la reprise d'entreprises en Grande Région

Envie de reprendre ou de céder?
Envie de devenir intermédiaire
dans cette bourse?
Pour de plus amples renseignements,
l'Espace Entreprises reste
à votre disposition:

Espace Entreprises – Bourse d'Entreprises

7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
E-mail: bourse@cc.lu
Tél.: +352/42 39 39 - 338
Fax: +352/43 83 26

La bourse facilite la transmission d'entreprises et la démarche des partenaires. Elle est guidée par la volonté de vouloir:

- créer une masse critique pour faciliter la rencontre entre cédants et repreneurs dans une vision de fluidité et de mise en réseau;
- dynamiser le marché de la transmission en terme de fiabilité des annonces et de professionnalisme des intervenants;
- promouvoir les territoires de chalandise de la Grande Région;
- pérenniser les activités économiques;
- sauvegarder l'emploi par le maintien d'entreprises rentables;
- développer l'esprit d'entreprendre par le biais de la reprise d'entreprise;
- assurer le contrôle de la qualité par le principe de la territorialité assorti d'un agrément préalable des intermédiaires professionnels sur base d'une charte de fonctionnement et de bonne conduite.

Cette action est co-financée par la Commission européenne dans le cadre du projet «RTCE».

Bourse transfrontalière d'entreprises

Pour consulter le détail des dernières annonces, un nouveau site a été mis en place: www.bourse-entreprises.org. Afin d'obtenir toutes les informations relatives aux différentes offres, il vous suffit de vous inscrire via la rubrique «Acquisitions».

Horeca

Ouest

Réf C1735: Vends fonds de commerce Hôtel 9 chambres, restaurant 60 couverts + 30 en terrasse.

Réf C1901: Vends fonds de commerce, 60 couverts, cuisine traditionnelle, emplacement touristique Vallée des 7 Châteaux, grande terrasse, parking privé.

Centre

Réf C1460: Vends fonds de commerce restaurant 35-40 couverts, situé sur un site touristique avec une magnifique terrasse de 30 couverts avec vue panoramique.

Réf C1779: Vends Restaurant 80 couverts. Cuisine internationale, quartier très actif en pleine rénovation.

Réf C1844: Vends restaurant 160 couverts, bar, terrasse. Dresses sur 2 salles restaurant, 1 salle terrasse, 1 salle bar.

Sud

Réf 1603: Vente de l'immeuble comprenant café, restaurant, terrasse, appartement avec jardin. Part Restauration 435 m², Part habitation 395m², Jardin 985 m². Restaurant 80 couverts.

Commerce de détail

Nord

Réf C1900: Vends la maroquinerie, grandes marques avec l'inventaire au prix de 75.000 euros ainsi que le fonds de commerce au prix de 350.000 ou loue le fonds de commerce au prix de 2.250 euros.

Réf C1906: Vends fonds de commerce, vente de bijoux et montres fantaisie ainsi que divers accessoires (sacs à mains, portefeuilles etc.)

Centre

Réf C1705: Vends fonds de commerce, textile femmes, 90 % Basler, 10 % G. Weber, tailles 38-46, Moyen de Gamme.

Réf C1768: Vends fonds de commerce magasin spécialiste dans le domaine de la B. D., Films, Comics, Manga.

Réf C1797: Vends stock d'environ EUR 22.000,00, mobilier d'environ EUR 25.000,00, contrat de bail à refaire et renégocier avec le propriétaire, cession du concept et marque enregistrée, site web+domaine, le local a été complètement rénové, équipement technique, ordinateurs, imprimantes...

Réf C1832: Vends fonds de commerce de magasin d'articles diététiques.

Réf C1907: Vends fonds de commerce de vêtements pour enfants, multimarques. Situation magasin central, grandes vitrines et clientèle fidèle.

Est

Réf C1624: Vends fonds de commerce. Articles spirituels, statues tibétaines, pierres semi-précieuses, fontaines, cristaux, bijoux.

Sud

Réf C1894: Vends commerce de distribution d'articles pour le sport cycliste avec l'autorisation d'ouverture d'un magasin de vélos.

Services

Nord

Réf C1828: Fleuriste situé sur une route nationale avec passage de 60 000 voitures par jour. Magnifique emplacement avec Parking clients, plus site internet pour vente.

Réf C1873: Vends entreprises de vente et d'installation de Chauffages, Climatisations et Sanitaire.

Sud

Réf C1710: Vends commerce de nettoyage à domicile de tapis, canapés, matelas etc., portefeuille de +/- 1000 matelas.

Aide à la reprise possible.

Pour tout renseignement complémentaire, la Chambre de Commerce reste à votre disposition
e-mail: bourse@cc.lu
Tél.: 42 39 39-338
Personnes de contact:
Géraldine Flammang et
Blazenka Bartolovic



CHAMBRE DE
COMMERCE
LUXEMBOURG

Votre partenaire pour la réussite

Chaque mois, le Merkur vous présente sur cette page deux collaborateurs/-trices de la Chambre de Commerce. L'idée de cette nouvelle page est de **rendre encore plus transparents les services et les activités de la Chambre de Commerce** et de **vous permettre de mieux connaître vos interlocuteurs** auprès des différents départements.



■ Claudine Schlessler

Première Secrétaire,
Service Administration et Comptabilité
à l'Espace Entreprises

Claudine travaille auprès du Département Création et Développement des Entreprises de la Chambre de Commerce, en tant que Première Secrétaire pour les informations aux entreprises et au public auprès de l'Espace Entreprises. A ce titre, Claudine est responsable du volet «Formalités» de l'Espace Entreprises et des produits LuxTrust. La mission de conseil et d'assistance aux créateurs ou repreneurs d'entreprises est principalement assurée par l'Espace Entreprises. Ainsi, Claudine assiste au quotidien les entreprises dans la réalisation de différentes formalités nécessaires à leur bon développement, tels que les documents d'accompagnement des marchandises (certificats d'origine) ou les carnets A.T.A. pour une simplification des opérations douanières des marchandises et une réduction des coûts. Fin 2007, le certificat ISO 9001:2000 a récompensé la démarche qualité de l'Espace Entreprises. LuxTrust S.A., une autorité de certification, compte la Chambre de Commerce parmi ses actionnaires. Elle délivre et gère des certificats électroniques d'un haut niveau de sécurité. Claudine assure le suivi des produits LuxTrust, et parmi eux, les certificats pour personnes physiques; les Smartcards, une

solution de sécurité à utiliser via un lecteur de cartes à puce; les Signing Sticks, une clé USB munie d'une puce contenant deux «certificats électroniques» pour l'identification et la sécurisation des communications électroniques; les Signing Server, une solution mobile pour accéder en toute sécurité à domicile ou sur le lieu de travail à de nombreuses applications; ou encore les certificats SSL et Objets capables d'identifier les serveurs et applications en ligne envers des tiers. En juin 2006, LuxTrust a obtenu le statut de PSF (Professionnel du Secteur Financier) qui lui permet de travailler étroitement avec le secteur financier. «Aider les clients en lui apportant des solutions concrètes, efficaces et rapides, constitue, à mes yeux, l'aspect le plus valorisant de mon travail», déclare Claudine avec engagement, en précisant que «l'environnement agréable et chaleureux de l'équipe est une source de motivation supplémentaire». Côté loisirs, Claudine aime voyager et se détendre en écoutant de la musique. Passionnée de lecture, elle a une prédilection pour les romans policiers en langue anglaise et le week-end, elle avoue un dangereux penchant vers les délices du farniente. ■



■ Lucien Walter

Premier Agent administratif,
Service Administration et Comptabilité

Lucien est en charge de la gestion des membres de la Chambre de Commerce et de leurs cotisations au sein du service Administration et Comptabilité. Parmi ses fonctions principales, Lucien gère au quotidien la base de données des membres et est chargé de sa mise à jour. Il effectue l'encodage de nouvelles entreprises suivant les données de l'Administration des Contributions ou les radiations reçues par lettre, ainsi que la recherche et l'encodage de codes NACE. La NACE étant la nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne. Par ailleurs, Lucien gère de manière ponctuelle la centrale d'achats et le stock des fournitures. Il traite les questions touchant à l'affiliation et informe les membres sur les conditions de leurs affiliations à la Chambre de Commerce. Enfin, Lucien établit diverses statistiques et recherches d'informations sur les sociétés. «Le contact avec les entreprises

et certains dossiers intéressants me procurent une grande satisfaction, et puis la diversité du travail me plaît bien», estime Lucien avec le sourire. Sapeur pompier pendant son temps libre, Lucien parle avec flamme de son engagement, l'assistance à autrui. Aider les autres et aller vers les gens en détresse lui apportent la satisfaction de se mettre au service des autres. Adeptes des randonnées touristiques et des voyages autour du monde, Lucien aime partir à la découverte de nouvelles cultures. ■

INTEGRAL PRO

regroupez vos abonnements Fixe, Mobile et Internet
et bénéficiez de nombreux avantages !

- ✓ Internet illimité
- ✓ Communications fixes nationales et internationales à des tarifs avantageux
- ✓ Appels nationaux de LUXGSM vers LUXGSM illimités !

Faites encore plus d'économies en souscrivant au **Forfait National Illimité**: communications fixes nationales illimitées pour 19 € HT/mois.

INTEGRAL PRO | Regroupez vos exigences



Division des Télécommunications - L-2999 Luxembourg - Tél. gratuit: 8002 4000 - www.pt.lu

PostEnveloppe

Avec fenêtre c'est plus pratique.

Découvrez les nouveaux modèles C4 et C5.



ADVANTAGE

PostEnveloppe

Le prêt-à-poster



Division des Postes - L-2998 Luxembourg - Téléphone : 8002 3210 - www.pt.lu